L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1185 - VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Tuberculose bovine *p.05*
La profession rencontre le ministre à Dijon

P 06 **Actualité** Côte d'Or
Vendanges: "Au minimum un tiers en moins"

P 09 **Actualité** Nièvre
Aides ICHN et PHAE à rembourser : Un bug informatique, mais pas que...

P10 **Actualité** Yonne
Clos de la Chaînette à Auxerre: Vendanges à la ville

P 13 **Actualité** Bourgogne
L'emploi en milieu rural : Comment faire face aux besoins de l'agriculture?

P 16 **Vie syndicale**
Tournée régionale FNB : La production de viande bovine à un virage historique

P 17 **Filières** Cultures
Chanvre : L'heure de la récolte

P 18 **Filières** Élevage
Génétique charolaise : La Bourgogne au Sommet

Filière céréalière

Des innovations et de nouveaux horizons



Emmenée par le groupe Dijon Céréales, la filière céréalière régionale innove et vient de fêter le lancement d'un pain bénéfique à la nutrition des seniors et l'inauguration du moulin 100% bio Decollogne d'Aiserey. *Page 04*





l'Agenda

Côte d'Or

Les samedis de la Rose à Beire le Chatel

Pour la 7ème édition, l'unique producteur de rosiers en Bourgogne, invite les amateurs de belles roses à découvrir plus de 5000 rosiers, en fleurs, directement dans leur champ de culture. Autour des notions de savoir-faire, de production raisonnée et d'adaptation au terroir, c'est une autre façon de rencontrer les roses qui vous est proposée. La formule se renouvèle cette année avec une nouvelle organisation de cette visite. A chaque samedi du mois de septembre, c'est un thème différent : technique, ludique, artistique ou gourmand, il y en a pour tous les goûts. Sous forme d'ateliers ou de conférences, les hommes et les femmes de l'art seront disponibles pour présenter les différentes catégories de rosiers et les particularités des produits « maison ». Visite-découverte des rosiers directement dans leur champ de culture. Balade libre les 08, 15, 22 et 29 septembre de 10 h à 19 h (parking sur place). Dans la parcelle de production, vous prenez le temps de flâner au milieu des rosiers encore en fleurs, vous appréciez les couleurs, les formes, les parfums, les feuillages
- vous réservez si vous le souhaitez les rosiers à planter dès cet automne,
– vous profitez des conseils qui vous seront donnés pour réussir vos massifs.
• Lieu: Pépinières Dimas, route de Brognon à Beire (à 15 min de Dijon) 03.80.23.27.49 ou contact@pepinieres-dima.com Prévoir des chaussures adaptées et appareil photo.

Assemblée générale du comité d'agriculture de Semur

Tous les éleveurs du canton de Semur sont invités à assister à l'Assemblée générale du comité d'agriculture qui se tiendra le vendredi 21 septembre à 18 heures, à la salle de la MFR de Semur.

Marché fermier à Dijon dimanche 7 octobre

Le cœur de Dijon reprendra ses allures de campagne à l'occasion de la 3ème édition du marché fermier organisé par le réseau des producteurs *«Bienvenue à la Ferme»*, dimanche 7 octobre autour des Halles de 10 heures à 18 heures. Devant le succès des 2 dernières éditions (octobre 2011 et juin 2012) le réseau Bienvenue à la Ferme avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or reconduit cette opération.

Formation GDS

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or organise deux formations en octobre :
Gérer l'alimentation de son troupeau ovin (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. Le lieu de la formation reste à définir. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.
Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. Lieu de la formation :
Baigneux les Juifs (partie théorique) et à Corpoyer la Chapelle (partie pratique). Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS)
03 80 68 67 35.

Nièvre

UNiverBois La fête de la forêt et du bois

Le Conseil général de la Nièvre organise l'événement uNiverBois, du 28 au 30 septembre, à la ferme du Marault à Magny-Cours. Rendez-vous festif, totalement gratuit, uNiverBois rassemble durant trois jours sur un site de plusieurs hectares et plus de 5000 m2 de bâtiments d'exposition, tous ceux qui aiment, fréquentent ou travaillent le bois de la forêt nivernaise: professionnels et amateurs, propriétaires et exploitants, touristes et sportifs, pépiniéristes et jardiniers en herbe, chasseurs et randonneurs... uNiverBois se revendique éclectique: à la fois salon professionnel de la filière bois, en présence d'une centaine de partenaires institutionnels et privés, foire-exposition du bois et de la forêt, mais aussi festival avec un programme d'animations sportives, culturelles, culinaires et des démonstrations techniques et agricoles spectaculaires. Au Marault, uNiverBois présentera aussi Le pavillon du bois, un espace d'exposition sur la forêt nivernaise, créé pour l'occasion par le Conseil général avec des partenaires nivernais. L'événement a été conçu en deux temps avec une journée professionnelle le vendredi 28 septembre et un week-end festif ouvert à tous les 29 et 30 septembre. Renseignements: univerbois.fr.

Enchères Reproducteurs à Isenay

La vente aux enchères annuelle de reproducteurs, organisée par le Gaec Gauthé à Isenay, se déroulera le 28 septembre. 45 veaux et 6 taureaux de 18 mois ont été séléctionnés dans l'élevage pour l'occasion. Le matériel électronique mobile et le personnel technique de la Sicafome, 1er marché de bovins vivants, seront mobilisés pour le bon déroulement de la vente qui aura lieu autour d'un grand ring et des gradins. Le pedigree de chaque animal sera affiché et les veaux, en box individuels avec leur mère, seront visibles dès 10h. La vente débutera à 14h. Dans leur sélection, les éleveurs du Gaec Gauthé recherchent particulièrement les capacités de vêlage et les aptitudes maternelles afin de réduire les charges en limitant les interventions. Selon François Gauthé, *«cette vente a pour but principal de proposer une alternative aux éleveurs qui ne souhaitent pas acheter des animaux trop sophistiqués de type concours ou qui ne se satisfont pas des indices diffusés par le syndicat de contrôle de performances»*.

Elvea 71-58 Assemblée générale

L'association d'éleveurs et acheteurs associés 71-58 (Elvea) tiendra son assemblée générale le vendredi 28 septembre à partir de 16h à la salle polyvalente de Genelard (71). Ordre du jour: rapport financier, rapport du collège acheteur, rapport d'activités, intervention de l'Institut de l'Elevage sur le thème du *«Marché mondial, européen et français de la viande bovine»*. Un buffet amical, sur réservation, clôturera la manifestation. Contact: Elvea 71-58, ZA Champ du village 71120 Charolles, 03 85 81 38 80 ou mail: elvea71@orange.fr.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Foires-concours Corbigny

La Sicagemac, le CCJA de Corbigny et le Comité des foires de Corbigny organisent une foire aux veaux reproducteurs charolais, le jeudi 18 octobre, sous le marché couvert (route de St-Saulge) de la ville. Programme: arrivée des animaux dès 6h (possibilité de pesée), début du concours à 9h, lecture du palmarès à 11h30 et visite officielle à 14h30, avant la remise des prix et le vin d'honneur. Contact: Sicagemac au 03 86 20 00 37.

Actrices nivernaises 10 ans

A l'occasion de son 10è anniversaire, l'association Actrices Nivernaises organise une soirée conviviale le 29 septembre, dès 18h30, à la salle des fêtes de Millay. Au programme: exposition, animation, repas, bal trad... Tarif: 25 euros la soirée. Renseignements et réservations: Martine Dumont au 03 86 30 93 40 ou Michèle Andriot au 06 99 93 20 21 (fax: 03 86 30 16 38).

Boviclic Démonstrations

De fin septembre à fin novembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des démonstrations des applications informatiques Boviclic dans tout le département. Rendez-vous est donné le 18 octobre à 10h à son antenne de Decize (rue du 14 juillet), le 25 octobre à 10h au lycée agricole de Château-Chinon et le 23 novembre toute la journée sur un stand à la foire de Luzy. La Chambre sera également présente le 5 octobre au Sommet de l'Elevage à Cournon (63), sur le stand Boviclic. Renseignements auprès de l'équipe Boviclic de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

Certiphyto à la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont les 22 et 29 novembre à Clamecy. L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel. Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne.

▶ Droit de réponse

Réponse du Préfet à l'article de JL Loizon dans Terres de Bourgogne du vendredi 21 septembre 2012

Dans un article paru le 21 septembre 2012 à la rubrique Actualité Côte d'Or, le rédacteur, Monsieur Jean-Luc Loizon, met en cause l'État dans la gestion de la faune sauvage.
L'article en question, en quelques lignes écrites sans aucune nuance, nie la mobilisation concrète et la réelle volonté de l'Etat dans le département pour sortir de la crise actuelle.
L'article tend à oublier que l'action de l'État, quelle que soit sa nature et sa forme, ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontaire et commune, partagée par les différentes parties.
J'ai d'ailleurs, dans le cadre du plan d'ensemble de lutte contre la tuberculose bovine, rappelé fermement à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'une condition absolument nécessaire afin d'éviter tout échec.
Or l'État s'attache quotidiennement à rechercher les justes équilibres et l'adhésion de tous les acteurs concernés afin de parvenir à une résolution durable des difficultés actuelles.
En entretenant un climat d'opposition, cet article vient compromettre l'efficacité et l'acceptation de l'ensemble des dispositions actuelles ou futures.
Les revendications contenues dans cet article reviennent donc à prendre l'État en otage sur ce sujet dont la complexité est admise par tous.
De plus, je ne peux accepter que l'article cherche à opposer les différents services qui agissent sous mon autorité dans une approche interministérielle.
Enfin, le contenu de cet article tend à légitimer par avance des actions illégales, ce qui ne saurait être admis, ni même toléré.
L'État a pris et prendra ses responsabilités. J'attends que chacune des parties concernées en fasse de même, dans un climat de respect mutuel.
Si, au cours des derniers mois, des avancées substantielles ont pu être obtenues, c'est grâce à l'attitude responsable des acteurs locaux, mais aussi grâce à la mobilisation sans faille des services de l'État. Leur action a d'ailleurs été unanimement saluée devant le ministre de l'Agriculture lorsqu'il a, la semaine dernière reçu en préfecture, une délégation représentant le monde agricole, délégation dont faisait partie l'auteur de cet article.

LE PRÉFET DE CÔTE D'OR

La formation est gratuite et prise en charge par Vivea. Contact et réservations avant le 30 août auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Dernier Marché à la ferme de la saison

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien ! Dernier marché de la saison : vendredi 28 septembre, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon.

Apecita Permanence le 11 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 11 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Instants Santé MSA pour le canton de Ligny le Chatel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Ligny le Chatel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 8 au vendredi 12 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle du Mille Club, à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Techniques et clés de réussite en élevage de volailles de ferme

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur le thème des *«techniques et clés de réussite en élevage de volailles de ferme»* les lundi 15 et 22 octobre, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Cette formation se déroulera sur les exploitations des stagiaires
Objectifs : connaître les points clés à prendre en compte pour réussir son élevage de volailles de ferme, savoir mettre en œuvre les exigences techniques adaptées à chaque stade de développement, constituer une ration type, selon le stade de développement de la volaille.
Renseignements au 03 86 93 40 14

Projet FNSEA-JA pour les Élections "Chambres"

Un syndicalisme de propositions et de revendications au service d'une croissance durable

Dans la perspective des élections aux chambres d'Agriculture, la FNSEA et les JA s'affichent résolument comme un syndicalisme de revendications et de propositions. Ils s'inscrivent dans une dynamique de croissance durable de la production avec des prix rémunérateurs associés à une maîtrise des charges excessives pour ne pas plomber le revenu ni brider l'initiative.

« *A travers leurs productions, les paysans font vivre les territoires et les valorisent dans l'alimentation saison après saison. Ce métier est une opportunité pour relever nombres de défis majeurs : économie des territoires, emploi, défi alimentaire, développement durable*» déclarent d'emblée la FNSEA et les JA dans leur projet commun pour les élections aux chambres d'Agriculture qui se dérouleront fin janvier 2013. La FNSEA et les JA affirment que l'agriculture française possède deux atouts essentiels pour saisir cette opportunité : sa diversité d'une part et le savoir faire de ses agriculteurs, d'autre part. « L'agriculture française est plurielle » insiste d'ailleurs le syndicalisme majoritaire en ce sens qu'elle ne repose pas sur un modèle unique mais sur des systèmes diversifiés qui ont tous leur place (le conventionnel et la bio, les circuits courts et les circuits longs…). Ce qui en fait d'ailleurs sa richesse. Mais pour que cette richesse et ce potentiel de croissance puissent s'exprimer, encore faut-il qu'ils soient accompagnés par les pouvoirs publics. Ainsi la FNSEA et les JA s'affichent à la fois comme un syndicalisme de revendications, «*le refus par des actions syndicales fortes lorsque les lignes rouges sont franchies*», et de propositions pour faire émerger des solutions. «*Critiquer, c'est bien ; proposer et construire, c'est mieux !*» insistent les deux organisations avant de décliner les trois piliers qui guident leur démarche : la production, le revenu et les territoires.

Une volonté politique

La FNSEA et les JA s'inscrivent résolument dans une optique de croissance. A la fois de biens alimentaires parce que le développement démographique de la planète se traduira par un doublement de la demande alimentaire mondiale d'ici 2050 et aussi d'énergies renouvelables à cause de la biomasse que l'agriculture dispose en abondance. Mais cette croissance, les deux organisations la veulent durable, c'est-à-dire économique, sociale et environnementale. Ce qui suppose que quelques conditions soient remplies. D'abord une volonté claire et nette des politiques du rôle stratégique de l'agriculture, aussi bien à Genève dans le cadre de l'OMC, qu'à Bruxelles avec la future Pac, qu'à Paris. Toujours dans cette perspective, la FNSEA et JA insistent pour que l'installation soit une priorité des politiques publiques et que les pouvoirs publics cessent d'accumuler les contraintes environnementales qui brident la compétitivité des exploitations agricoles. Le syndicalisme majoritaire va plus loin en affirmant que «*les agriculteurs sont les premiers protecteurs de l'environnement*» et que «*leurs efforts doivent être reconnus et encouragés*». Bien entendu, les deux organisations attirent l'attention sur le fait que la croissance de la production ne doit pas être entravée par le gaspillage des terres et demandent qu'il soit mis un terme à la disparition de 100 000 hectares par an au profit de l'urbanisation. Pouvoir économique Pour la FNSEA et les JA, la défense du revenu passe d'abord par les prix. Ainsi plaident-ils en faveur de la répercussion sur l'augmentation des coûts de production le long des filières agro-alimentaires. C'est pourquoi l'accord du 3 mai qui prévoit la reprise des négociations commerciales en cas de dérapage des coûts de production, doit être «*mieux appliqué*». Ceci étant, «*un prix, ça se construit*» insiste le syndicalisme majoritaire. Aussi se prononce t il une nouvelle fois en faveur du renforcement de l'organisation économique de producteurs pour peser davantage dans les négociations avec les industriels et les grandes surfaces. Et il appelle de ses vœux une évolution du droit de la concurrence pour permettre aux agriculteurs de mieux s'organiser, car ce droit «*favorise les acteurs en position dominante au détriment des plus faibles*». Pour assurer le revenu des agriculteurs, pas question non plus d'accroître les charges et les contraintes sanitaires et environnementales qui ont de fortes chances d'aggraver les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne. D'ailleurs, la FNSEA et les JA déplorent le dumping social qui prévaut au sein des Vingt Sept et «*dans l'attente d'une harmonisation nécessaire, les filières agro-alimentaires ont besoin d'une baisse du coût du travail*». Les filières agro-alimentaires ne sont-elles pas «*le deuxième employeur de France*» avec 3,5 millions d'actifs ? Avant d'appeler à la mise en place d'outils de gestion de risques tant au niveau collectif «*pour pouvoir anticiper la survenance d'aléa économique, sanitaire ou climatique*», qu'individuel pour lisser le revenu et constituer des provisions pour hausse de charges.Des citoyens à part entière Enfin, les agriculteurs qui jouent un rôle déterminant dans le dynamisme des campagnes refusent d'être considérés «*comme des citoyens de seconde zone*» pour l'accès aux services publics, aux équipements de santé ou aux nouvelles technologies, notamment. Aussi la FNSEA et JA demandent-ils à bénéficier du même environnement de vie que les urbains. Ce qui passe par la lutte contre les déserts médicaux, le déploiement effectif du haut débit, la mise en place de sites multiservices (alimentation, presse, tabac, poste) ainsi que le développement des transports collectifs. Pour que «*les enfants d'agriculteurs ne soient pas pénalisés dans leur cursus scolaire du fait de leur éloignement des collèges et des lycées*» par exemple. La FNSEA et JA n'oublient pas les femmes dont la reconnaissance de leur rôle «*est une priorité*». Ne serait-ce qu'en leur accordant des droits gratuits de retraite «*afin de reconnaître leur action passée sur les exploitations*». Ni les retraités dont la promesse d'une pension à 75 % du Smic doit être respectée et pour lesquels la retraite doit être calculée sur leurs 25 meilleures années et non plus sur la totalité de leur carrière.

Distribution

Les circuits courts ont besoin de souplesse

Alors que les circuits courts poursuivent indéniablement leur développement, un projet de « recherche action » s'est attaché aux méthodes permettant de les observer à l'échelle des territoires. Bilan : ces circuits courts sont très variés. Chercher à leur imposer un cadre national ou européen pourrait donc leur nuire. C'est de souplesse dont ils ont besoin.

« *L'État accompagnera évidemment les circuits courts* », affirmait Karine Brulé, de la sous-direction du développement rural du ministère de l'Agriculture. Karine Brulé s'exprimait, le 18 septembre lors du séminaire de restitution du projet Loccaterre, mené par vingt sept partenaires, dont les Civam et les parcs naturels régionaux. Soutenir, oui, mais comment ? « *Le ministère, poursuivait Karine Brulé, a besoin d'une méthode validée pour analyser le phénomène. Ce que le ministère peut faire, ce sont des recensements agricoles. Mais il faut ensuite pouvoir analyser les données* ». Le projet Loccaterre offre à ce titre une analyse qualitative du foisonnement des projets de vente en circuits courts. Marchés, magasins de producteurs, vente à la ferme… ces modes de commercialisation ne sont plus anecdotiques. Près d'un agriculteur sur cinq, en France, vend au moins une partie de sa production via des circuits courts, c'est-à-dire, en passant par un intermédiaire au maximum, selon le recensement agricole de 2010. Et les projets mis en place sont particulièrement variés, analyse le projet Loccaterre, qui portait sur huit territoires de parcs naturels régionaux. Chacun avait des idées sur le soutien public qui peut être apporté à leur développement.

Assouplir les normes

« *Sur les abattoirs de proximité, il faut que le ministère se positionne* », témoignait un producteur de porcs, présent dans la salle. La tendance à la concentration des abattoirs rend difficile la transformation de faibles volumes, pour les producteurs qui veulent vendre en circuits courts. Plus généralement, c'est la question des normes d'hygiène, parfois inadaptées aux productions restreintes, qui était soulevée. Réviser le paquet hygiène, qui fixe les normes au niveau européen, n'est pas d'actualité, mais « *l'État pourrait les adapter* », estime Blaise Berger, de la FR Civam Bretagne.

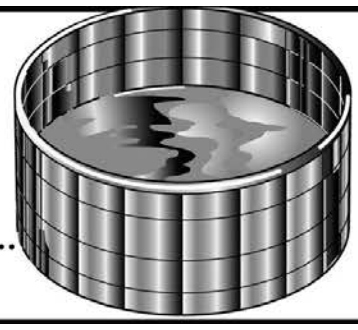
L'État pourrait en outre, après la réforme de la Pac, se saisir d'une possibilité nouvelle laissée dans le cadre du futur Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), a plaidé Gilles Maréchal. Pour encourager les circuits courts, l'Europe envisage en effet de laisser aux États membres la possibilité de créer des sous-programmes en faveur des circuits courts, pour lesquels les taux d'aide pourraient être majorés de dix points.

Pour Karine Brulé, une piste serait de «*mettre le sujet des circuits courts dans le droit commun*», afin de reconnaître leur spécificité. Le code des marchés publics a déjà été modifié pour faciliter l'introduction de produits bio ou de proximité dans la restauration collective. Si l'ancien sénateur Paul Raoult se montre sceptique devant les grandes lois agricoles qui tenteraient de poser un cadre trop rigide sur les circuits courts, la représentante du ministère estime que la loi de modernisation agricole «*a aidé à conforter les circuits courts et de proximité. Ce cadre a relégitimé les gens qui y travaillent et qu'on associait trop souvent à des "chevelus en sabots". C'est une forme de légitimation qui peut être a minima de notre ressort*». **ML**

Retrouvez-nous sur
AgriBourgogne.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

TDB1185 P04__ 26/09/12 16:11 Page1

Filière céréalière

Des innovations et de nouveaux horizons

Emmenée par le groupe Dijon Céréales, la filière céréalière régionale innove et vient de fêter le lancement d'un pain bénéfique à la nutrition des seniors et l'inauguration du moulin 100% bio Decollogne d'Aiserey.



Le moulin 100% bio d'Aiserey a été inauguré en présence de nombreux représentants de l'État et d'élus régionaux.

Vendredi 21 septembre a été une belle journée pour l'innovation céréalière. Dijon Céréales et Eurogerm, partenaires au sein du programme *«Farine +»* ont tout d'abord fêté le lancement d'un pain santé qui vise à diminuer les problèmes de dénutrition chez les seniors. Une conférence s'est déroulée en début de matinée à Saint-Apollinaire chez Eurogerm avec les différents acteurs de ce projet porté par le pôle de compétitivité Vitagora.

La consommation de ce pain santé doit générer de nombreux bienfaits pour les personnes âgées dénutries, avec des apports protéiques, énergétiques et des taux vitaminiques plus importants qu'un pain *«classique»*. Très moelleux, il a été conçu pour que les seniors le mastiquent facilement. Ce pain possède les mêmes propriétés nutritionnelles que les compléments oraux lactés utilisés en maisons de retraite. Pierre Guez, président du pôle de compétitivité Vitagora, a salué les différents acteurs ayant contribué, de près ou de loin, à cette première réalisation commerciale du projet Farine +, initiée en 2006.

Direction Aiserey

L'inauguration du moulin 100% bio d'Aiserey était également sur l'agenda de la matinée. Un *«excellent outil de travail, au service de la filière»* dira sur place Marc Patriat, le président de Dijon Céréales. *«Notre groupe a apporté toutes ses compétences et toute son énergie pour que revive l'âme productive de l'ancienne sucrerie»* a rappelé Marc Patriat, ajoutant que *«dans le contexte économique actuel, il faut se réjouir d'une telle relance productive»*. Pour le président, une telle réalisation démontre trois choses *«essentielles»* : *«nous pouvons rebondir quand l'avenir apparaît sombre (arrêt de la production de betteraves). La filière a la capacité de se mobiliser pour décider de son avenir. Enfin, la conquête de nouveaux marchés est aujourd'hui une nécessité»*.

Une nouvelle dimension

Avec ce moulin mis en route en septembre 2011, l'ambition de la société Decollogne est de donner une nouvelle dimension à la filière meunerie bio de Bourgogne Franche-Comté. En développant le bassin de production régional, le leader français de la farine bio sur meules de pierre souhaite accentuer sa présence sur le marché export et se positionner comme l'un des leaders en Europe. Pascal Mailhos (préfet de Côte-d'Or et de Bourgogne), François Sauvadet (président du conseil Général), François Patriat (président du conseil régional) et François Deseille (représentant François Rebsamen, maire de Dijon et président du Grand-Dijon) ont tous les quatre salué le dynamisme agricole lié à cette installation synonyme de nouveaux horizons. Dominique Chambrette a rappelé la vocation de la Chambre d'agriculture à accompagner *«toutes les agricultures»* dont la production biologique, avant d'évoquer l'indispensable relance de la luzerne: *«Elle est essentielle dans les systèmes biologiques. Cela tombe bien, l'agriculture conventionnelle en a besoin aussi. Ce projet, nous allons le porter tous ensemble. Ce sera une passerelle supplémentaire entre l'élevage et les grandes cultures»*.

AURÉLIEN GENEST



Marc Patriat, président du groupe Dijon Céréales : *«la conquête de nouveaux marchés est devenue une nécessité».*

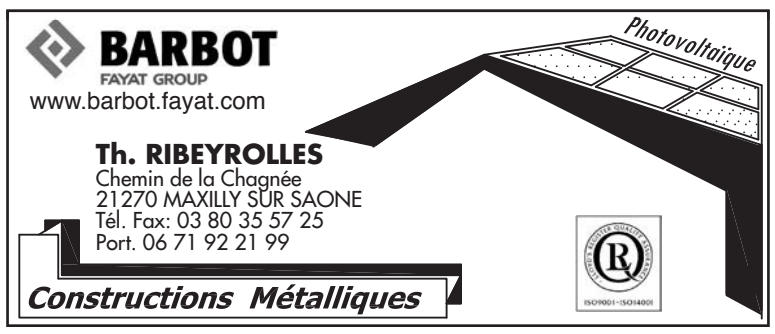


La consommation du pain santé apporte de nombreux bienfaits à la nutrition des personnes âgées.

▶ Zoom sur...

Les financeurs

Farine + : État , DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), le Conseil régional Bourgogne, le Conseil général de Côte d'Or, le Grand Dijon
Moulin 100% Bio Decollogne : Europe, l'État (France Agrimer) = 2 millions d'euros dans le cadre du PRN Sucre.



Tuberculose bovine

"On espère que ce n'était pas du vent"

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll était de passage la semaine dernière à Dijon. La FDSEA a saisi l'opportunité de le rencontrer et parler «*tuberculose bovine*» avec lui, en compagnie de la Chambre d'agriculture, des JA et du GDS.



La réunion a duré une quarantaine de minutes à la préfecture de Dijon. A gauche les service de l'État, à droite la profession agricole. Au centre, une même et unique préoccupation : la tuberculose bovine.



Stéphane Le Foll a écouté les revendications des représentants agricoles et s'est exprimé : «*Il faut agir et faire évoluer la prophylaxie, tout en restant conforme sur le plan européen. Le gouvernement a saisi la commission européenne sur l'interféron gamma, je souhaite que ce protocole soit acté. Concernant le gibier, je vais en parler au Ministère de l'environnement très prochainement*».







Fabrice Faivre, Dominique Chambrette et Aurélien Viellard réagissent sur leur rencontre avec le ministre.



La profession agricole est ressortie plutôt satisfaite de son entretien avec le ministre de l'Agriculture. De passage à Dijon mercredi 19 septembre à l'occasion des journées parlementaires du Parti Socialiste, Stéphane Le Foll avait accepté un rendez-vous initié par la FDSEA de Côte d'Or. Si aucune mesure concrète n'a été annoncée par le ministre, sa connaissance du sujet et sa détermination à faire avancer les dossiers ont réjoui les représentants du milieu agricole. «*Nous comptons sur lui pour qu'il y ait des aménagements sur la prochaine campagne de prophylaxie*» répétait Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, à l'issue de cet entretien, «*il nous a donné l'impression qu'il connaissait le dossier et qu'il souhaitait avancer. On espère que ce n'était pas du vent. Ce qui est actuellement proposé est inbuvable et irréalisable par les éleveurs*». Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture, voyait également du positif dans cette entrevue : «*Le ministre a bien compris les différents enjeux de cette lutte. Il a mis en avant la nécessité d'alléger la prophylaxie. Sur la faune sauvage, il a admis le besoin d'une sérieuse régulation des populations. Il va rencontrer le ministère de l'Environnement. On le sent plus fort que Bruno Le Maire*». Aurélien Viellard, le président des Jeunes agriculteurs, était également présent avec Fabrice Génin, le président des JA Bourgogne : «*Nous avons senti qu'il voulait aller de l'avant. Il va tout faire pour que le protocole de l'interféron gamma soit reconnu à Bruxelles. Il a mis en évidence les différents problèmes sanitaires et économiques. C'est important que tout cela soit réglé, en vue des dossiers d'avenir que nos défendons aux JA*». **Aurélien Genest**

Pascal Martens et Jean-Luc Loizon, présidents respectifs du GDS et de la commission «*dégâts de gibier*» de la FDSEA, ont exposé au ministre les différents problèmes rencontrés en Côte d'Or. Pascal Martens voit d'un très bon œil le fait de s'être «*directement entretenu*» avec Stéphane Le Foll et espère «*un peu de latitude*» en ce qui concerne la prochaine prophylaxie. Il se dit même «persuadé» qu'il y aura des avancées, même si la marche de manœuvre du ministre est, selon lui, «*très étroite*» avec les normes européennes. En ce qui concerne les indemnités liés aux abattages, Pascal Martens sent la situation «*davantage compliquée*». Pour Jean-Luc Loizon, Stéphane Le Foll a «*vite compris la gravité de la situation et la liaison entre la faune sauvage et la tuberculose bovine*» : «*S'il rencontre le ministère de l'Écologie, je pense que l'on peut s'attendre à des avancées*». Jean-Luc Loizon est également intervenu sur les dégâts de gibiers «*directs*» constatés dans les champs, avec la «*nécessité d'obtenir des estimateurs indépendants*».



Des solutions complètes pour votre élevage

- Des solutions pour traire adaptée à chaque élevage
- Une gamme d'équipement de bâtiments d'élevage et de traitement de lisier
- L'expertise, les produits et services dédiés à l'amélioration de la qualité du lait

Contactez votre distributeur GEA Farm Technologies
dès aujourd'hui ou contactez-nous au 03 23 84 81 60
www.gea-farmetechnologies.com

GEA Farm Technologies
Toujours mon choix

Nodimat

distributeur agréé pour les contrôles Optitraite et Certitraite
inscription 24/24 sur www.nodimat.com

Route nationale - 21110 LONGEAULT - 03 80 48 91 60
Route de Chaumont - 21400 CHATILLON SUR SEINE - 03 80 91 52 21
100 ZA les Bruottées - 21200 VIGNOLES - 03 80 21 46 10

Vendanges

"Au minimum un tiers en moins"

La récolte de raisins battait son plein la semaine dernière autour de Beaune. Comme prévu, la quantité n'est pas au rendez-vous.



Les 74èmes vendanges de ce vigneron beaunois ne resteront pas parmi les plus productives.

Les vendanges, René Podechard les connait bien. Ce viticulteur de Chorey-lès-Beaune les a commencées dès l'âge de 9 ans, en 1939. Une nouvelle session débutait en fin de semaine dernière pour cet homme de 83 ans. Dans l'une de ses parcelles, vendredi à Savigny-lès-Beaune, René Podechard était en compagnie d'une quinzaine de vendangeurs. L'expérimenté vigneron évoquait les volumes particulièrement bas de l'année : «*Pour ma part, ce sera au minimum un tiers en moins. Mais nous ne sommes pas les plus touchés car dans certains endroits, je pense que ce sera au maximum un quart de récolte. Ceux qui s'en sortiront le mieux, à mon avis, n'atteindront que les deux tiers*». Le viticulteur revient sur les aléas climatiques et les maladies des mois précédents : «*il y a vraiment tout eu cette année. C'est assez rare. Ici, il a grêlé par deux fois. Regardez, ce n'est pas le cas 50 mètres plus loin ! Il y a eu du gel de printemps et beaucoup d'attaques de mildiou et d'oïdium. Il a fallu traiter comme il faut. En plus, quand les températures sont subitement passées de 20 à 40°C, les raisins bien exposés au soleil ont été touchés. Il y a beaucoup de grillure. Les maladies qui ont touché les feuilles ont accentué ce phénomène. Il y a eu aussi un millerandage important : certains grains sont restés nains car la fleur a duré beaucoup trop longtemps*». Lot de consolation pour ce vigneron, la pourriture paraissait très éparse dans ces parcelles. Et quoiqu'il arrive, René Podechard reste nullement inquiet sur la qualité du futur millésime : «*ça devrait être très bon. Nous sommes bien en degrés, il y a une couleur intéressante et les raisins sont sains*».

AURÉLIEN GENEST

Communiqué DDT

Transfert Spécifique de quotas Sans Terre (TSST) Campagne 2012/2013

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2012-2013 et sera géré par le comité de bassin du Grand Est. Les producteurs qui en feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 7,5 centimes d'euros par litre de lait transféré. Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière. Elle permet aux demandeurs de solliciter une attribution dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.

Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :

- être aux normes vis-à-vis des installations classées,
- l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,
- le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.

Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. Pour le département de la Côte d'Or, les éleveurs pourront être attributaires de 75 000 litres multipliés par le nombre d'actifs plafonnés à 2. Les formulaires de demande sont disponibles auprès de votre laiterie ou en consultant le site de la DDT de Côte d'Or (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique agriculture – quotas laitiers).

La demande devra être adressée avant le 31 octobre 2012 par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ou déposée à la Direction départementale des territoires. Contact : Quentin Tournier/ quentin.tournier@cote-dor.gouv.fr / Tél. 03 80 29 44 58

Chambre d'agriculture

Dégâts de gibier et projet de révision des zones vulnérables

Réunie en session le 7 septembre à Alise-Sainte-Reine, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a voté deux motions particulièrement importantes. Les voici dans leur intégralité.

Réunie en session le 7 septembre à Alise-Sainte-Reine, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a voté deux motions particulièrement importantes. Les voici dans leur intégralité.

Dégâts de gibier

Le niveau des dégâts aux cultures et aux récoltes et le problème sanitaire lié à la tuberculose dans les cheptels bovins sont insupportables pour le monde agricole. L'excès des populations de sangliers rencontrées montre l'inefficacité des mesures prises.

Face à cette situation, les agriculteurs de Côte d'Or réitèrent leur demande :

1. La suppression des plans de chasse sanglier sur le département dont l'inefficacité, en matière de gestion des populations, est totalement démontrée depuis plusieurs années.

2. Une nécessaire cohérence des indemnisations avec la réalité des dégâts et des pertes

L'indemnité estimée pour les dégâts doit être en cohérence avec les dégâts réels.

Il est primordial :

- Que les estimations soient réalisées par des personnes compétentes, en toute objectivité et dans un esprit de neutralité totale malgré le fait que celles-ci soient mandatées par la Fédération des Chasseurs.
- Que le nombre d'estimateurs soit suffisant au moment critique des récoltes où les dégâts sont les plus importants, afin que les agriculteurs ne soient pas contraints de retarder celles-ci ou abandonner toute forme d'estimation nécessaire à l'indemnisation.

3. Une modification de la réglementation qui comble les carences des textes actuels

Le dernier texte de loi proposé à notre Parlement ne répond en rien aux préoccupations du monde agricole et est inacceptable : modifier le seuil de déclenchement de l'indemnisation, prise en charge par l'agriculteur des frais d'estimation….

Toutes ces mesures ne font que peser davantage sur l'agriculture et ne répondent pas aux problèmes de fond. La gestion des populations doit être une priorité. Les agriculteurs doivent être indemnisés de l'intégralité de la perte qu'ils subissent.

Projet de révision des zones vulnérables

Sur le Bassin Rhône Méditerranée:

Dix huit communes sont répertoriées sur le bassin de la Vingeanne pour être classées en zone vulnérable.

Les points de mesure qui justifient ce classement sont situés en eaux superficielles. La méthode retenue faisant référence au percentile 90 maximise les valeurs de références (14 ; 27,2 et 20,3) alors que les valeurs moyennes de ces points de mesure sont tout à fait correctes (12,55 ; 18,07 et 14,7 mg/l) et montrent même une amélioration.

(ND, -4,29 ; -4,83 mg/l) entre 2004 et 2010. Ce classement est injustifié.

Cent quarante huit communes sont répertoriées sur la Plaine de Dijon et la Côte dijonnaise pour être classées en zone vulnérable.

Un seul captage sur les 11 suivis en eau souterraine dépasse la teneur de 50 mg/l (percentile 90) alors que la moyenne des mesures est inférieure. Un autre captage a une teneur légèrement supérieure aux 40 mg/l (percentile 90) mais le faible nombre de mesures ne permet pas de savoir si la situation se dégrade. Un troisième a une teneur inférieure à 30 mg/l et les 8 autres restants ont des teneurs inférieures à 25 mg/l. Ces deux points étant situés dans deux masses d'eau différentes, ils entraînent le classement d'un nombre important de communes alors même, que certaines de ces communes ont une qualité de l'eau tout à fait correcte. Ce classement n'aura aucun impact sur la qualité de l'eau globale des masses d'eau. Nous ne pouvons accepter le classement d'un tel nombre de communes alors qu'une action ciblée sur un captage pourrait permettre de résoudre les dépassements du taux de nitrates. Il est également intolérable que cette zone soit classée uniquement en réponse aux griefs de la Commission Européenne.

Sur le Bassin Seine Normandie:

Sept communes sont répertoriées sur le bassin de l'Ource pour être classées en zone vulnérable.

Deux points de mesure justifient ce classement. Le premier situé en eaux superficielles (Autricourt) a une teneur supérieure à 18 mg/l si on considère le percentile 90, mais a une teneur inférieure au seuil si on prend en compte la moyenne et montre une amélioration (-2,05 mg/l entre 2004 et 2010). Le deuxième point est suivi en eaux souterraines (Riel les Eaux). La teneur correspondant au percentile 90 (38,8 mg/l) ne dépasse pas le seuil retenu qui est de 40 mg/l pour un classement en zone vulnérable. Ce classement est injustifié et aura un intérêt très limité pour l'amélioration de la qualité de l'eau compte tenu de la situation de ces communes qui ne montre pas une dégradation importante des teneurs en nitrates.

Si ces différents classements sur ces deux bassins ont un intérêt très limité pour l'amélioration de la qualité de l'eau, ils auront, par contre, un effet bien réel sur les exploitations agricoles. En effet, la production agricole dans ces secteurs représente plus de 60% du chiffre d'affaires du département.

La production de blé de qualité meunière (premier débouché pour la Bourgogne) risque d'être fortement fragilisée.

D'autre part, un certain nombre d'exploitations d'élevage sont situées sur ces secteurs et un durcissement de la réglementation, en particulier la mise aux normes des bâtiments, aura des répercussions difficilement supportables. Ces contraintes entraîneront la suppression d'ateliers d'élevage et risquent donc de générer des effets négatifs sur la qualité de l'eau (augmentation des surfaces en grandes cultures, retournement de prairies,…). Compte tenu du contexte économique actuel, quel est l'accompagnement financier, indispensable, proposé aux exploitants ?

Par conséquent, la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, réunie en session le 7 septembre 2012, émet un avis défavorable au projet de révision des zones vulnérables sur le département de la Côte d'Or et demande le retrait de ces nouveaux classements pour l'application du 5ème programme d'actions.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions m talliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Avant-dernière session avant les prochaines élections

Au Marault, le 20 septembre, les membres de Chambre se sont réunis pour l'avant-dernière fois avant le renouvellement électoral du début 2013. L'occasion de faire un état des lieux des missions et des évolutions des services proposés par l'institution consulaire et, pour le président Éric Bertrand, de faire un point de conjoncture sur les productions dans le département.

En l'absence provisoire de Pierre Balique, le directeur, ce sont Marc Binot et Joël Caniou, chefs de services, et Marie-France Carrat, attachée de direction, qui se sont livrés à un bilan -technique- de la mandature écoulée. Après l'adoption du budget modificatif 2012, les élus ont ainsi pu voir se dessiner les évolutions et les adaptations tant internes que vis-à-vis des professionnels, des services de la Chambre d'agriculture depuis 2007. Où l'on parle de relation clients, de contrat de qualité, de plan de formation, de projet d'entreprise... autant de critères qui conduisent l'institution à toujours mieux répondre à ses missions d'accompagnement, de conseil et d'innovation. Et ce « *grâce à une expertise reconnue largement au-delà de la Nièvre* » selon Marc Binot et « *des outils enviés proposés aux professionnels* » pour Éric Bertrand. Le président a ainsi salué les gains de performance économique que les conseillers de la Chambre permettent de faire aux exploitations du département.



Les membres de Chambre se sont réunis au Marault, le 20 septembre, pour une avant-dernière fois avant les prochaines élections.

Deux motions adoptées

Parmi les six motions proposées par les syndicats agricoles, deux soumises par la FDSEA58 ont été largement adoptées. La première, concernant la directive nitrates, demande « *une négociation visant à définir les critères établissant les prévisions actuelles et la redéfinition du projet de révision à la baisse du taux de nitrates autorisés à 11,5 mg/l sur le Bassin Loire-Bretagne* ». La seconde, à propos du coût des matières premières, souhaite « *la mise en place d'un plan stratégique pour l'élevage, revalorisant la production, contractualisant au niveau interprofessionnel, au niveau PAC post-2013, recouplant un soutien à la vache allaitante et donnant la possibilité de retourner des prairies pour aller vers l'autonomie fourragère*».

Point de conjoncture

Comme il le fait à chaque session de la chambre, Éric Bertrand a profité des questions diverses pour faire un point de conjoncture sur les productions nivernaises. Sur les grandes cultures, « *les produits sont bons même si les rendements ont été impactés par la météo singulière de 2012, faite de froid, de sec et d'humide. Avec la météo actuelle (ndlr: le 20 septembre, les pluies n'étaient pas encore tombées), le colza risque d'être indisponible et il y a un risque de conséquence économiques pour les exploitations et peut-être aussi techniques si l'on doit jongler avec les assolements* » a-t-il dit. Éric Bertrand s'est ensuite volontiers fait plus polémique: « *la folie de la fixation des cours avec ce système n'a plus grand chose à voir avec la réalité. La grande majorité des échanges se fait sur le papier et pas physiquement et, la spéculation prend le pas sur la contractualisation: il n'y a pas un fabricant d'aliment qui contractualise* ». A propos des productions animales, le président de la Chambre d'agriculture s'en est pris « *à l'évolution des charges d'alimentation, qui sont moins imputées sur les ruminants que sur les monogastriques mais qui pèsent sur les coûts de production et qui risquent d'impacter les exploitations d'élevage de façon importante* ». Rendez-vous est pris pour la dernière session de la mandature, le 22 novembre prochain.

E.C.

Contrats en vue avec la Chine

Une délégation bourguignonne signe un accord global à Pékin

Cà se précise. Le vice-ministre du commerce de la République populaire de Chine était venu entouré d'une quinzaine d'officiels, à la mi-juillet, en Bourgogne afin de découvrir la filière charolaise. Par retour d'amabilité, une délégation bourguignonne vient d'être reçue en Chine, du 8 au 15 septembre, pour mettre en place des partenariats concrets. Un accord global a été signé. Des contrats sont en vue.



La délégation bourguignonne a été reçue à Pékin par le ministre de l'agriculture, avec qui elle a signé un accord de principe global sur la fourniture, à la province-pilote de Ningxia, de viande prête à consommer, de reproducteurs charolais et d'expertise en matière d'agriculture biologique.

« *Nous parlons ici de milliers de tonnes de viande et de milliers de reproducteurs charolais. Nous nous plaçons dans la perspective d'un marché très intéressant*» s'est félicité, publiquement, Xavier Niaud, président du GABNI, lors de la session de la Chambre d'agriculture du jeudi 20 septembre dernier au Marault, chambre dont il est membre. De retour de Chine le dimanche précédent, lui-même ainsi qu'une délégation composée de Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, et d'Emmanuel Meunier et Bernard Tréguer, représentants du groupe Bigard, ont été reçus, durant huit jours, avec les honneurs par les officiels chinois. Les professionnels bourguignons ont d'abord pu présenter leurs productions lors de l'International Muslim Entrepreneurs Summit, une sorte de salon de l'agriculture, avant de rencontrer le ministre chinois de l'agriculture à Pékin. Au cours de cette semaine asiatique, les Français ont signé «*un accord de principe global avec les autorités chinoises*» selon Xavier Niaud qui prévoit de retourner prochainement en Chine «*afin de finaliser les contrats*». Dans un premier temps, l'accord passé avec la Province de Ningxia (au Nord-Ouest de Pékin, près de la Mongolie) devrait permettre de répondre, tout à la fois, à une demande de viande prête à consommer, à l'importation de taureaux reproducteurs charolais et au besoin de développer l'agriculture biologique. Les contrats, découlant de l'accord global signé, seront les premiers passés par la Chine avec la Bourgogne, par l'intermédiaire de cette région-pilote, celle-ci étant vouée à faire des émules, par la suite, dans le reste du pays. D'où la satisfaction des professionnels bourguignons: «*non seulement nous nous engageons sur un volume et sur une durée (5 ans) mais, par cet accord global, nous préparons un partenariat multiforme faisant appel aux savoir-faire variés de l'agriculture bourguignonne et de ses acteurs*» a souligné Xavier Niaud. Affaire à suivre...

E.C.



DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77
et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

uNiverBois

Le programme des animations

Le rendez-vous de la forêt et du bois a lieu ce week-end, gratuitement et pour tous, à la ferme du Marault de Magny-Cours. Les organisateurs ont concocté un programme d'animations festives pour les petits et les grands. Revue de détails.

En ouvrant la manifestation au grand public, le Conseil général de la Nièvre veut, en plus de promouvoir la filière économique auprès des professionnels, faire partager un moment de communion festive avec tous les Nivernais. Il a fait appel à de nombreux talents pour agrémenter le programme du week-end.

Seront ainsi proposés:
- Des démonstrations: grimpe d'arbre par Arboraid de Saint Parize le Châtel (58), sciage avec l'Association des Bûcherons Auvergnats et des Bûcherons Charbonniers de Fublène en Bourbonnais (Limoise, 03), chantier évolutif sur lequel différentes entreprises nivernaises montreront les enjeux de la construction bois et l'utilisation du matériau bois.
- Des débardages: avec Joseph Noël, de Livry, qui prouvera que le cheval est encore très utile pour le transport des grumes en terrain difficile; avec Michel Nioulou et Laurent Billoux (Charolles, 71) qui transporteront du bois avec un attelage de boeufs charolais.
- Des musiques: la lutherie de Cyrille Hemery (Nevers) montrera des instruments en cours de réalisation et de restauration, des explications et des gestes, des outils de luthier.
- Des marionnettes: la compagnie du Théâtre de Risorius (Moiry, 58) offrira le Rêve de Papa Topolino, un spectacle de marionnettes sensible et poétique sur les rêves d'un père pour son fils.
- Des sculptures à la tronçonneuse: l'entreprise David Beauvois, de Thaumiers (18), réalisera une œuvre monumentale spécialement créée dans le cadre d'uNiverBois.
- Des expositions: la Cave aux arômes (douze grandes familles d'arômes sous cloches de verre sur des fûts de chêne) par l'Ecole des Vins de Bourgogne (Beaune); présentation de variétés de fruits anciens et transmission de savoirs en arboriculture par Le Greffon (Groupe pour la renaissance des espèces fruitières et forestières oubliées de la Nièvre) et l'Association des croqueurs de pommes de Parigny-les-Vaux (58); tournage et peinture sur bois et scultpure au couteau par l'Association des copeaux de bois (Varennes Vauzelles, 58).
- Des livres: un espace lecture jeunesse avec exposition pédagogique et un espace tout public pour les amateurs de beaux livres dédiés à la forêt et au bois; la présentation du salon littéraire de l'association A.AA.T.Pro (Nevers) en partenariat avec les libraires d'Agapè et du Cyprès (Nevers).
- Du flottage: la Confrérie Saint-Nicolas de Clamecy (58) présentera une exposition sur le flottage du bois, des maquettes, des outils, des démonstrations de fabrication de liens en bois à partir d'une branche...
- Des présentations: matériels professionnels (grumiers, abatteurs, porteurs forestiers...), fabrications et réalisations en bois (charpente, parquet, mobilier, jouets...).

Foire aux agnelles de Corbigny

Moins d'exposants, moins d'acheteurs... moins de ventes

La traditionnelle foire aux agnelles de Corbigny s'est déroulée lundi 17 septembre dernier au marché au cadran. Moment traditionnel pour l'élevage ovin, elle a connu une affluence plus faible que l'an dernier. Peut-être l'effet du succès des foires estivales.


La foire aux agnelles de Corbigny, lundi, a connu une affluence moindre que les années précédentes. Par effet de ricochet, les ventes ont elles aussi chuté.

Lundi 17 septembre à la Sicagemac, il y avait seulement 7 éleveurs exposants qui avaient fait le déplacement avec 10 agnelles et 4 béliers de race Suffolk ainsi que 11 agnelles et 25 béliers Charollais. Aucun Texel. Au total, ce sont 55 animaux qui étaient présentés, une baisse sensible par rapport aux 98 ovins de 2011 et aux 72 de 2010. Christophe Rainon, le technicien ovin de la Chambre d'agriculture, y voit le résultat des « *très bonnes ventes qui se sont déroulées durant les foires de l'été, à Decize, Arnay-le-Duc, Corbigny, Luzy ou Moulins-Engilbert* ». Il explique, pour les Texel par exemple, « *qu'il n'y avait plus de bélier à vendre, les animaux ayant déjà trouvé preneurs dans les fermes ou dans les foires* ». Sur les 7 exposants venus à Corbigny, 6 étaient éleveurs de Charollais, signe que la race demeure la préférée des professionnels de la région.

Ventes en baisse

Sans surprise, le nombre des ventes a également chuté cette année. Contre 14 béliers vendus en 2010 puis en 2011, la foire de lundi a vu s'échanger 8 béliers (charollais et suffolk), soit moitié moins, et 5 agnelles (suffolk), soit beaucoup moins que les années passées. Le marché s'est donc révélé assez terne, selon Christophe Rainon, qui souhaite toutefois voir perdurer ce rendez-vous traditionnel pour la profession. Côté ventes, le technicien souligne que tous les suffolk sont partis dans les mains d'éleveurs de l'Yonne et que les autres animaux ont été partagés entre un éleveur du Loiret, quatre éleveurs icaunais et quatre éleveurs nivernais. « *Le Loiret et l'Yonne profitent du cadran pour acheter. Ils ne viennent pas spécialement à la foire mais profitent de l'occasion pour acheter* » observe le technicien qui y voit là « *le signe que Corbigny intéresse encore au-delà des frontières du département* ».

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Aides ICHN et PHAE à rembourser

Un bug informatique évoqué, mais pas que...

Il y a quinze jours, un courrier de l'ASP a créé la panique dans 230 exploitations agricoles nivernaises comme dans bon nombre de fermes françaises. L'administration imposait le recouvrement des aides ICHN et PHAE concernant ces éleveurs au titre de « trop-payé » durant les campagnes 2010 et 2011. Devant l'incompréhension généralisée et les nombreux appels téléphoniques, la DDT a publié un communiqué le 20 septembre.

Il y a quinze jours, un courrier de l'ASP a créé la panique dans 230 exploitations agricoles nivernaises comme dans bon nombre de fermes françaises. L'administration imposait le recouvrement des aides ICHN et PHAE concernant ces éleveurs au titre de *«trop-payé»* durant les campagnes 2010 et 2011.

Devant l'incompréhension généralisée et les nombreux appels téléphoniques, la DDT a publié un communiqué le 20 septembre.

Hubert Goglins, le DDT adjoint, s'en est expliqué devant les membres de chambre réunis en session le 20 septembre. Le soir-même, un communiqué de presse parvenait aux rédactions. Le recouvrement par l'administration de trop-payés aux agriculteurs au titre des aides ICHN et PHAE lors des campagnes 2010 et 2011, serait le fruit d'un bug informatique de l'ASP. Mais pas que...

Les ordres de reversement, qui ont causé l'émoi dans la campagne morvandelle, seraient au nombre de 230 dans le département. Et l'administration reconnaît que 61 de ces procédures de recouvrement sont injustifiées: *«les agriculteurs dans ce cas n'ont pas à donner suite à cet ordre de reversement. Ces exploitants recevront un courrier»* dit le communiqué. Les raisons de ce bug -les critères retenus par le système informatique- restent toutefois mystérieux. Et là où le bât blesse, c'est que, a contrario, 169 dossiers seraient donc encore concernés de manière justifiée.

Anomalies et inéligibilité

Selon le communiqué, *«après vérification, il apparaît qu'un grand nombre de ces ordres de reversement est justifié. Ces ordres... résultent soit d'anomalies constatées lors de contrôles sur place, soit de trop perçus pour inéligibilité»*. Et le texte de conclure: *«si l'ordre de reversement est justifié, il faut régulariser la situation»*.

Les sommes demandées par l'administration, dans certains cas, peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros (la FDSEA58 évoque des montants de 3000 à 15000 euros) et, comble de l'ironie, la non-régularisation semble être suspensive des 75% d'avance des aides au titre de l'année 2012 qui doivent être prochainement versés aux agriculteurs (voir encadré).

Autant dire que de nombreux élevages nivernais risquent d'être plongés dans une situation financière très délicate à très court terme. A tel point que la FDSEA58, dès la semaine dernière (lire Terres de Bourgogne N°1184), avait passé comme consigne *«de ne pas payer»*.

Depuis les explications officielles de l'administration, Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, s'est fendu de nombreux appels téléphoniques à la DDT. Pour obtenir des éclaircissements.

Et faire part de son incompréhension, d'abord *«parce que les aides versées avaient fait l'objet d'une instruction administrative. En quoi les critères d'éligibilité auraient-ils changé?»* Ensuite parce que *«le nombre de contrôles durant les campagnes précédentes (ndlr: selon des chiffres fournis par la DDT) ne suffisent pas à expliquer les 169 dossiers soit-disant justifiés»*. Les professionnels n'entendent pas en rester là et ne se contentent pas *«de la brutalité et du côté arbitraire»* de la procédure lancée par l'ASP. Ni de *«l'incohérence des explications de la DDT»*.

Et Stéphane Lafranchise anticipe déjà et regarde vers Cournon, où aura lieu le Sommet de l'Élevage la semaine prochaine: *«Si Stéphane Le Fol (ndlr: ministre de lAgriculture) veut visiter tranquillement les allées du salon, pas comme Bruno Lemaire en 2010, il a intérêt à venir avec des annonces concrètes»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



ORDRE DE REVERSEMENT

Feuillet 1/2

N° 12084944

EMIS LE: 03/09/2012

EMIS EN APPLICATION DE LA DECISION DU 25/05/2012

Agence de Services et de Paiement

.110 013681 1/2 006841 C000019

AS222480T05O3004988112I41P2U5

MAQ27C

M.

58370 LAROCHEMILLAY

NATURE DE L'AIDE	:	INDEMNITES COMPENSATOIRES DE HANDICAPS NATURELS
NUMERO DE DOSSIER	:	21111D058001374
IDENTIFIANT DU DEBITEUR	:	2000025014
MOTIF DE REVERSEMENT	:	TROP PAYE

Pour le dossier précité, je vous informe que vous êtes redevable envers l'ASP, de la somme totale de 5 622,00 €, dont le détail est précisé sur le feuillet joint.

Cette somme sera prélevée automatiquement sur le(s) prochain(s) paiement(s) de ce dossier ou tout autre dossier payé par l'ASP, qui interviendrait dans le délai d'un an, sauf si vous adressez votre règlement avant cette échéance :

1 - Soit par virement au compte T.P. LIMOGES N° 10071 87000 00001000175 72, IBAN : FR76 1007 1870 0000 0010 0017 572 BIC : TRPUFRP1, ouvert au nom de : **"l'Agent comptable de l'ASP"**, en rappelant obligatoirement sur l'ordre de virement les références suivantes :

OR : 12084944 12094449

2 - Soit par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de **"l'Agent comptable de l'ASP"**, accompagné du coupon détachable ci-dessous, adressés à l'agence comptable de l'ASP 2, rue du Maupas - 87040 LIMOGES Cedex 1

Les sommes mises en recouvrement portent intérêts selon les modalités prévues par la réglementation.

Des intérêts complémentaires vous seront réclamés, si la présente facture n'est pas intégralement réglée dans le délai d'un an.

A LIMOGES
LE 03/09/2012
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Pour les questions sur le bien fondé et le montant des sommes à reverser :
ASP DE SIEGE
2 RUE DU MAUPAS
87040 LIMOGES CEDEX 1
TEL : 05.55.12.00.00

ADRESSEZ VOUS A

Pour les modalités de remboursement :
AGENCE COMPTABLE DE L'ASP
DOMAINE AGRICOLE
2, RUE DU MAUPAS
87040 LIMOGES CEDEX 1
TEL : 05.55.12.02.31

En joignant ou en rappelant les références ci-dessous

NUMERO OR	:	12084944	12094449
IMPUTATION BUDGETAIRE	:	RC601	SK032
CODE PRODUIT	:	ICHN	
DOMAINE D'ACTIVITE	:	AA	
NUMERO DE DOSSIER	:	21111D058001374	

230 lettres de l'ASP comme celle-ci, demandant un reversement des aides ICHN et PHAE 2010-2011, ont suscité l'émoi, la semaine dernière, dans la campagne nivernaise.

▶ Dernière minute

A l'heure où nous bouclons cette édition, Stéphane Lafranchise crie à la victoire syndicale.
Ce 25 septembre, l'ASP a accepté que les versements anticipés concernant les aides ICHN 2012 soient payés, pour les agriculteurs dont les procédures de recouvrement sont injustifiées, à la date du 27 ou du 29 septembre.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Groupama

On a marché «*solidaires*» à Joigny

Groupama Paris Val de Loire a organisé ce week-end sa 1ère édition du «*Rêve en Marche*» au profit de l'Association Petits Princes. Créée en 1987, cette association s'est lancée dans le défi de réaliser les rêves d'enfants et adolescents malades, atteints de cancers, leucémies et autres lourdes pathologies. Vivre ses passions et voir ses rêves prendre forme, pouvant souvent redonner une énergie supplémentaire et se battre contre la maladie.



Au départ de la marche, dimanche matin, devant l'hôtel de ville de Joigny

Sensible aux actions menées, Groupama Paris Val de Loire apporte aux « *Petits Princes*» un soutien régulier depuis 2003, au travers de différentes actions. Dernière en date : une marche organisée le week-end dernier à Joigny, entre ville et vignoble. Partis dès 9h30 pour une ballade de 8 km, les soixante et onze marcheurs présents, s'étaient tous acquittés au préalable des 5 € pour leur inscription. Ils se sont promenés toute la matinée à travers les rues et ruelles de la cité des Maillotins, à la découverte de ses maisons à pan de bois, avant de grimper jusqu'à la Côte Saint-Jacques, pour une vue sur les vignobles. Le tout dans une atmosphère conviviale et sous un soleil retrouvé. Cette première édition, qui comptait six randonnées différentes sur l'ensemble du territoire de Groupama Paris Val de Loire a réuni au total 530 marcheurs et permis de récolter 3430 €, reversés intégralement à l'association. Outre le fait de récolter des fonds, l'opération aura permis également de mieux faire connaître les «*Petits Princes* ».

DB



Patrimoine Auxerrois

Vendanges à la ville

Seul témoin du passé viticole d'Auxerre, le Clos de la Chaînette s'étend sur 4,8 ha implantés majoritairement en cépage chardonnay, à quelques pas du centre ville, pour une production moyenne annuelle de 30 000 bouteilles que les amateurs s'arrachent



Derniers coups de sécateurs pour les vendangeurs du Clos de la Chaînette !

Qui peut imaginer aujourd'hui en se promenant à Auxerre, que la ville comptait à la fin du 19ème siècle, avant la crise du phylloxéra et l'urbanisation jusqu'à 1800 ha de vignobles ? Seul témoin d'un passé révolu, le Clos de la Chaînette a longtemps été propriété des moines de l'abbaye Saint-Germain toute proche. Visible aux archives municipales, le testament de l'évêque Saint Vigile, daté de l'année 680, en atteste d'ailleurs l'existence, qualifiant la production d'alors de « *récolte des meilleurs vins de la contrée* ». A la révolution, le Clos de la Chaînette est cédé comme bien national et racheté par quelques notables auxerrois aisés sans pour autant perdre sa notoriété. On dit même qu'un certain Alexandre Dumas, au milieu du 19ème siècle, le classait parmi l'excellence des grands vins français ! Suite à la crise du phylloxéra, l'asile départemental d'aliénés acquiert le domaine, avec pour objectif d'y faire du maraîchage et «*d'apporter une occupation saine aux malades issus pour la plupart de la campagne*». L'histoire ne dit pas si le remède a tenu toutes ses promesses mais toujours est-il que les vignes ont traversé les siècles et sont encore aujourd'hui propriété du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne, même s'il y a bien longtemps qu'on a abandonné l'idée d'y adjoindre des «*vertus thérapeutiques*» !

Entre 5 et 6 ans en liste d'attente

Ingénieur et directeur des espaces verts et du vignoble au CHSY, Thierry Millière règne aujourd'hui sur les 4,8 ha de vignobles répartis pour 80 % en cépage chardonnay et 20 % en pinot noir. Ici, on craint plus la «*grillure*» que le mildiou et ce n'est pas du seulement à l'exposition plein sud : «*comme on est en site urbain, on bénéficie d'un micro climat nous faisant gagner en moyenne jusqu'à + 3° de température ambiante par rapport à des vignes en plein champ.*» Ce qui explique aussi pourquoi les vendanges s'y déroulent toujours en avance par rapport aux autres vins tranquilles du département. L'emplacement urbain n'est pas sans difficultés supplémentaires, comme le souligne Thierry Millière : «*comme notre vigne est très en avance et débourre très tôt, nos jeunes pousses sont très sensibles en cas de gel tardif. L'autre problème est lié aux étourneaux au moment des vendanges. Vous ne pouvez pas imaginer ! Un nuage noir qui fonce sur les rangs ! A tel point que je pense mettre en place l'an prochain des filets de protection*». L'Appellation d'Origine Contrôlée a été obtenue en 1947. Aujourd'hui classé «*site espace vert remarquable*», le lieu produit un blanc qui, sans rivaliser avec son illustre voisin, partage son côté iodé et minéral : «*ici, on est en portlandien. Un peu moins riche en alluvions et coquillages que le kimméridgien et l'expression n'est peut-être pas aussi éclatante qu'en chablisien*». Les résultats sont toutefois suffisamment probants pour que chaque année, 2600 clients dûment répertoriés se partagent la production. Une liste d'attente existe mais il faut se montrer patient : en moyenne compter 5 à 6 ans… !

Pour l'heure, à l'ombre du clocher de Saint Germain, les sécateurs s'activent, avec en fond sonore le bruit des boulevards tout proches. Bientôt la fin des vendanges. Les moines de l'abbaye peuvent reposer en paix, la relève est assurée !

DOMINIQUE BERNERD



4,8 ha de vignes au pied des clochers séculaires, seul témoin du passé viticole d'Auxerre

FDSEA 89

Conférence de presse de rentrée

La FDSEA de l'Yonne a organisé un point presse pour communiquer sur les différents sujets d'actualité de la rentrée. Parmi les nombreux points abordés : l'emploi en agriculture, les perspectives pour l'élevage icaunais, le dossier des biocarburants ainsi que celui des OGM.

Face aux représentants de la presse locale étaient présents : Francis Lelellier, président de la FDSEA de l'Yonne, Nadine Darlot, vice-présidente et responsable de la section lait, Frédéric Blin, secrétaire général, responsable de la section viande bovine et Jean-Luc Gennerat, secrétaire général et responsable de la section végétale

Second employeur de France, avec près de 3,5 millions d'emplois à la clé, l'agriculture peine à embaucher, alors même que la grande variété de métiers proposés représente un vivier permanent de 50 000 emplois en CDI par an et plus de 800 000 en CDD. A ce jour, 70 000 emplois proposés dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et para agricoles ne sont pas pourvus, alors que dans le même temps, 30% des personnes interrogées se déclarent prêtes à y travailler. Le président de la FDSEA, Francis Letellier s'interroge : « *il faut démystifier l'emploi agricole. Aujourd'hui, on est à l'ère du télescopique et non à celle de la bêche et de la brouette ! Peut-être le fait de mauvais relais avec les structures type comme Pôle Emploi ou les Missions Locales…?* »

Face aux problèmes de recrutement, une solution envisagée : « *il faut assouplir les règles d'accès à l'emploi, notamment vis-à-vis des personnes au chômage, aujourd'hui empêchées de cumuler un travail avec des prestations et déverrouiller un système trop contraignant, à la fois pour l'employeur comme le salarié* ». Seule organisation professionnelle représentative des employeurs de main d'œuvre agricole icaunais, notamment au travers du dispositif ADEMA, l'instance syndicale appelle de ses vœux la création d'un GED (Groupement Employeurs Départemental), à charge pour elle de s'occuper de l'administratif, les agriculteurs intéressés n'ayant plus qu'à gérer le planning du salarié partagé. Jean-Luc Gennerat a pour sa part rappelé le projet envisagé de groupement d'employeurs partagé entre viticulteurs et céréaliers : « *même si ce n'est pas évident du fait que les premiers sont plutôt dans le sud du département, là ou les céréaliers se trouvent dans le nord…* ». Concernant l'abandon des exonérations pour les heures supplémentaires, le président Letellier a cité cet exemple d'actualité : «*aujourd'hui, après trois semaines de travail, un vendangeur en chablisien perdra 150 € de pouvoir d'achat sur sa fiche de paie ! Déjà qu'on avait du mal à trouver des vendangeurs…!* »

Un coût de production de 4,50 €/kg pour un prix de vente à 4 €

Disposant du premier cheptel bovin en Europe, la France bénéficie des perspectives positives sur le marché mondial apparues ces derniers mois. Mais gare à l'arbre qui cache la forêt ! Si la progression de 20 à 30 % enregistrée depuis deux ans a redonné espoir aux éleveurs, la hausse des coûts de production est telle qu'elle n'a eu pour conséquence dans la plupart des cas que de couvrir ces charges supplémentaires. Sans compter les obligations règlementaires, pesant de plus en plus lourd sur les éleveurs et les filières, d'où ces axes prioritaires d'action réclamés par Frédéric Blin : « *il faut développer l'autonomie fourragère sur les exploitations en autorisant les éleveurs à retourner 30% des prairies permanentes référencées, leur permettant ainsi une moins grande dépendance au niveau de l'alimentation animale. Aujourd'hui, le coût de production pour un bovin est à 4,50 € le kg de carcasse, pour un prix de vente à 4 € !* ».

Demandée également, une meilleure répartition des marges dans la filière, afin que les revenus des éleveurs ne soient pas la variable d'ajustement unique et permanente dans les filières. Concernant le secteur lait, Nadine Darlot rappelle ces chiffres : « *aujourd'hui, 30 % des éleveurs seulement parviennent à avoir un coût de production inférieur ou égal à celui payé, pour une rémunération égale à 1,5 SMIC. Faut-il s'étonner après qu'il y en ait tant qui s'arrêtent ?* » Avec la menace en toile de fond que les outils de transformation présents dans le département disparaissent. De s'interroger également sur les investissements réalisés par le groupe Sodiaal : « *plutôt que d'aller chercher des financements auprès de partenaires chinois, n'aurai-il pas été préférable de mutualiser les moyens avec d'autres, pour créer des outils ensemble et tirer le marché vers le haut…?* »

Un discours gouvernemental qui ne passe pas…

Face au discours gouvernemental entendu ces derniers jours sur le taux d'incorporation des biocarburants ramené à 7%, Francis Letellier ne décolère pas : « *alors que grâce à l'unité de transformation de Nogent sur Seine, nous sommes moins dépendants du soja importé et parvenons à consommer nos propres tourteaux, le ministre Le Foll veut ramener ce taux de 10 à 7% et dans le même temps, le Premier ministre suite à la polémique de ces derniers jours sur les OGM, veut interdire toute importation de tourteaux. Au risque du jour au lendemain, de rayer de la carte tout l'élevage français. C'est déplorable !* »

Une colère partagée par Jean-Luc Gennerat, qui rappelle qu'en matière d'OGM, le principe de précaution aujourd'hui a bien souvent laissé place au principe du « *non faire* » : « d*u fait de la polémique, toutes les sociétés de semences ont aujourd'hui déserté l'hexagone, supprimant ainsi toute recherche fondamentale, alors même qu'elle nous est plus que jamais indispensable pour progresser dans la recherche de plantes résistantes à la sécheresse et aux maladies, à une époque où la demande mondiale est croissante en matière de produits alimentaires !* »

DB

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Communiqués

Implantation des cultures intermédiaires piège à nitrate (CIPAN)

Le quatrième programme d'action contre la pollution par les nitrates d'origine agricole prévoit qu'à partir de la campagne culturale 2012/2013 et à l'exception des cultures pérennes, l'ensemble des parcelles cultivées situées en zone vulnérable, doit impérativement présenter une couverture totale du sol par l'implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrate.
L'année 2012 est marquée par un mois d'août le moins arrosé depuis 45 ans et le début du mois de septembre semble poursuivre la période de sécheresse actuelle.
Compte tenu de cette situation exceptionnelle et dans un souci d'efficacité, la possibilité est donnée aux exploitants qui le souhaitent, de maintenir les repousses des cultures précédentes sous condition qu'elles soient suffisamment couvrantes afin de jouer pleinement leur rôle de piège à nitrate.
En l'absence de repousses suffisantes ou détruites, la CIPAN devra avoir été semée avant fin septembre (au lieu du 15) et maintenue au minimum 2 mois comme le prévoit le quatrième programme d'action nitrate.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT au 03 86 48 41 00 ou 03 86 72 70 00

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels 2012 : lettre de fin d'enregistrement

A compter du 11 septembre 2012, la lettre de fin d'enregistrement relative à l'attribution des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) pour la campagne 2012, peut être consultée sur le site Telepac : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour accéder au courrier, il convient d'ouvrir successivement les rubriques :
mes données personnelles / mes courriers / 2012 / Lettre de fin d'enregistrement ICHN
Il s'agit d'une lettre d'information prenant en compte les déclarations de la campagne 2012. La lettre de fin d'enregistrement comporte :
- le récapitulatif des surfaces déclarées, et le décompte des surfaces éligibles à l'ICHN (avec prise en compte le cas échéant des modifications d'assolement) ;
- les effectifs animaux lorsqu'ils ont été déclarés au titre de la campagne 2012 ;
- la valorisation prévisionnelle de l'aide (avant instruction des écarts de contrôle).

Les demandes irrecevables font l'objet d'un courrier de notification de rejet aux pétitionnaires concernés et ne sont pas consultables sur ce site.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT : Tél. : 03 86 48 42 34 ou 03 86 48 41 76

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE
DDT 89



- Terrassement
- Création plate-forme
- Draînage, assainissement
- Transport

SARL Bourgogne Travaux Publics
La Baratte - 58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

▶ Communiqué

Dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre (Campagne 2012-2013)

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2012-2013 dans le bassin laitier du Grand Est.
Les producteurs qui en feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 7,5 centimes d'euros par litre de lait transféré.
Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière. Elle permet aux demandeurs d'obtenir une attribution de références laitières dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.
Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :
- être aux normes vis-à-vis des installations classées,
- l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,
- le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.
Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. Le plafond d'attribution est fixé à 75 000 litres multiplié par un nombre d'actifs sur l'exploitation de 2 maximum.
Les formulaires de demande sont disponibles auprès de votre laiterie et à la Direction Départementale des Territoires, ainsi que sur les sites Internet des services de l'Etat dans l'Yonne :

http://www.yonne.gouv.fr/
http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr/

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

▶ Administration

Départ du préfet de l'Yonne

Le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, vient d'être nommé préfet de police des Bouches-du-Rhône et rejoindra dans les prochains jours la capitale phocéenne.

L'annonce de son départ s'est répandue comme une traînée de poudre et ce jeudi matin, le sujet était de toutes les conversations. Rarement préfet aura reçu tant d'éloges et fait si grande unanimité autour de sa personne. Homme de consensus et de dialogue, doté d'une empathie toute naturelle combinée à une autorité qui ne l'est pas moins, c'est peu de dire que Jean-Paul Bonnetain sera regretté dans le département. En attestent les différents discours prononcés lors de l'inauguration de la foire d'Auxerre, par les élus présents. Du maire d'Auxerre, Guy Férez, *«vous aurez été un grand préfet de la République, un grand serviteur de l'Etat et le préfet exemplaire pour lequel nous regrettons le départ»*, au président de la région, François Patriat, *«bon courage car la tâche qui vous attend est difficile, mais connaissant vos qualités humaines et professionnelles, je sais qu'il est à la hauteur de l'enjeu que le gouvernement vous propose»*, ou à celui du Conseil général, André Villiers, *«il laissera un grand souvenir puisqu'il a conduit la mission qui lui était confiée à la tête des services de l'Etat dans le département avec la gentillesse qui le caractérise et l'efficacité dont il a fait montre sur l'ensemble des dossiers et il n'est pas étonnant que dans un tableau comme celui-là, les autorités de l'Etat lui confient une mission difficile…»* Député de l'Yonne, Guillaume Larrivé a pour sa part salué *«l'excellent professionnel qui, dans notre département, a démontré de grandes qualités d'écoute et de décision et qui connaît bien les questions de sécurité»*. Quelques heures plus tôt, le préfet Bonnetain, présent à la session de rentrée de la Chambre d'agriculture, avait également été salué par le président Gilles Abry, pour le travail réalisé et la qualité d'écoute et de dialogue manifestée tout au long de ces vingt mois passés dans notre département. Dans l'attente de la nomination de son successeur, Jean-Paul Bonnetain sera remplacé par Marie-Thérèse Delaunay, nouvelle secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, en provenance de la préfecture du Rhône où elle occupait le poste de secrétaire générale adjointe.

DB



Jean-Paul Bonnetain, présent à l'inauguration de la foire d'Auxerre, pour l'une de ses dernières interventions publiques en tant que préfet de l'Yonne

DU 3 AU 5 OCTOBRE 2012 - GRANDE HALLE D'AUVERGNE CLERMONT-FERRAND (COURNON 63)

Grand Jeu RÉUSSIR

Hall 1 - Allée C - Stand 100

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

1er Lot

UN COMPTEUR CELLULAIRE DCC DELAVAL

Compteur de cellules somatiques du lait à lecture optique, avec kit de base de données : appareil portatif directement utilisable par l'éleveur à la ferme et donnant les résultats précis en 45 secondes.
Utilisable en vache, brebis et chèvres.

D'UNE VALEUR DE 3 200 € HT

2e Lot

DeLaval

La révolution en confort animal !
BROSSE ROTATIVE PIVOTANTE SCB DELAVAL,

D'UNE VALEUR DE 2 049 € HT

Brosse au concept unique et breveté qui lui permet de se balancer librement sur tout le corps des vaches.
Ses deux points de pivots situés aux extrémités du support permettent d'optimiser les angles de rotation tout en apportant un mouvement de brossage doux et efficace.

DeLaval
Hall 2 - Allée A - Stand 31

3e Lot

ÉLECTRIFICATEUR PATURA P4600

équipé de la technologie MaxiPuls avec télécommande

patura
Hall 1 - Allée F - Stand 204

D'UNE VALEUR DE 676 € HT

Utilisable sur batterie 12 V (non fournie) et sur secteur 230 V; affichage digital; énergie stockée : 9 joules; contrôle clôture et batterie 10 niveaux; mode de réglage à 6 niveaux; protection contre la décharge profonde.

Pour JOUER

REMPLISSEZ complètement et lisiblement VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur le stand REUSSIR ou des sociétés partenaires.
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard vendredi 5 octobre 2012 à 17 h

4e Lot Un téléphone mobile GSM SONIM XP1300 CORE, offert par la Société SONIM TECHNOLOGIES

D'UNE VALEUR DE 280 € HT

Robustesse testée et certifiée, étanche ip-68 submersible dans 2 mètres d'eau pendant 30 minutes, étanche ip-68 à la poussière et aux micro-particules, résistance aux chutes, résiste aux températures extrêmes, grande autonomie batterie, clavier très fonctionnel, écran robuste, atténuation de bruit ambiant, 3 ans de garantie complète constructeur.

5e Lot Combinaison EXTREM OUTDOOR, RIZOME®

Thermo-régulante - Spéciale Grand Froid - Double zip, en cordura® bi stretch, membrane imperméable et respirante.

D'UNE VALEUR DE 230 € HT

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÉGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés De LAVAL, PATURA, SONIM et RIZOME organise du 3 au 5 octobre 2012 dans le cadre du Salon Sommet de l'Elevage 2012, au Parc des Expositions de Clermont Ferrand à COURNON (63), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant spécialisé dans les productions concernées par le Sommet de l'Elevage et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR situé Hall 1au plus tard vendredi 5 octobre 2012 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; la valeur commerciale des lots étant donnée à titre indicatif, peut faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes cedex. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR DeLaval patura SONIM BUILT FOR LIFE rizome www.rizome.fr

L'emploi en milieu rural

Comment faire face aux besoins de l'agriculture?

Les exploitations agricoles de Bourgogne emploient près de 9300 salariés aujourd'hui. Un effectif qui va croître de façon constante pour pallier à la diminution du nombre de chefs d'exploitation. Pourtant la profession agricole rencontre des difficultés à recruter. Quels sont les freins à l'emploi, et comment les lever ? Rencontre avec Olivier Gallien, président du Groupement d'employeur départemental de Côte d'Or, qui nous livre ses réflexions au travers de son expérience personnelle.

Selon une récente étude, l'emploi agricole en Bourgogne représente aujourd'hui près de 9300 salariés, soit 21,5% des actifs. Malgré une baisse régulière du nombre d'exploitations, les surfaces utiles restent stables, ce qui impose un recours plus important à l'emploi. Ce dernier croît en effet chaque année de 6%. Pourtant, les exploitants rencontrent de plus en plus de mal à recruter. Mobilité des candidats, salaires proposés, diversité des postes à pourvoir, attractivité géographique… la liste, non exhaustive, des freins est plutôt longue.

Face à ce constat, la profession réagit et met tout en œuvre pour maintenir, et surtout développer, l'emploi en agriculture, nécessaire à la pérennité des entreprises.

Parmi les pistes étudiées, certaines fonctionnent déjà et rencontrent des débuts prometteurs, comme les groupements d'employeur. Ces organismes mis en place par la profession, offrent en effet un guichet unique et permettent de regrouper le travail administratif inhérent à l'emploi d'un salarié. Déclarations, édition des fiches de paye, gestion des congés…

Ils sont ainsi traités en un seul point. *«Un poids administratif de moins à gérer pour l'exploitant»* souligne Olivier Gallien, président du Groupement d'employeur départemental de Côte d'Or (GED). Et, en termes de *«paperasserie»*, force est de constater que les agriculteurs sont déjà bien servis. Malgré cet outil, qui a déjà permis de créer 6 postes en CDI à plein temps en près d'un an d'existence, Olivier Gallien admet volontiers qu'il reste des choses à faire pour faciliter l'emploi et notamment sur l'aspect recrutement.

Identifier les freins

Témoignant de son cas personnel, le polyculteur de Oigny, dans le Châtillonais, avoue les difficultés rencontrées pour trouver quelqu'un. *«Avec deux agriculteurs voisins, nous avions besoin d'un salarié pour nous aider sur nos exploitations. L'offre d'emploi a été déposée en mars dernier. Nous avons mis près de sept mois à trouver»*.

Le poste à pourvoir, en CDI et à temps plein, proposait de travailler le matin chez un laitier, principalement pour les actions de traite, l'après midi dans une exploitation de polyculture et éleveur allaitant et, ponctuellement chez Olivier Gallien pour des "coups de main". *«Le poste semblait pourtant attrayant, offrant beaucoup de polyvalence, et surtout une grande autonomie»* indique Olivier Gallien qui, avec du recul, pense que *«c'est peut-être cette autonomie qui faisait peur»*.

Entre mars et septembre, avec pas moins de cinq commissions de recrutement, les trois agriculteurs ont rencontré plusieurs candidats. Mais la grande majorité d'entre eux n'ont pas donnée suite.

Toutefois, les raisons invoquées ont permis de mesurer les freins. *«Bien souvent, on sentait une réticence au système, au type de poste»* souligne le président du GED, *«mais l'argument le plus fréquent était sans aucun doute la mobilité»*.

Par exemple, travailler en zone rurale, et a fortiori chez des employeurs multiples, impose d'être titulaire du permis de conduire et de disposer d'un véhicule. Un aspect qui semble évident, mais qui n'est pas forcément une réalité dans les faits, notamment chez les candidats les plus jeunes.

Par ailleurs, l'attractivité des campagnes joue également un rôle important, surtout pour des candidats ayant fondé une famille. Écoles, commerce, accès aux soins et, plus important encore, emploi pour les conjoints, sont impératifs pour accepter un poste en zone rurale. *«Pourtant, les emplois existent aussi dans d'autres secteurs d'activité»* précise Olivier Gallien.

«Dans notre secteur, plusieurs entreprises ont aussi du mal à recruter, même en proposant de former le personnel». Ce qui conforte le président du GED dans ses objectifs *«de ne pas sectoriser exclusivement nos actions dans le domaine agricole et de définir des démarches communes avec l'artisanat, l'industrie…»*

Multiplier les ouvertures

Pour développer l'emploi agricole Olivier Gallien évoque aussi la nécessité *«d'afficher une plus grande lisibilité dans nos offres»*, d'où l'important travail de réflexion avec les services de Pôle Emploi pour *«harmoniser les définitions des postes et des métiers à pourvoir»*.

Les organisations professionnelles travaillent en ce sens. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les agents de Pôle Emploi, afin de travailler ensemble pour *«vulgariser l'offre»*. Olivier Gallien regrette qu'aujourd'hui, encore, *«un agriculteur qui recrute utilise le bouche à oreille pour le faire savoir, alors que le premier réflexe devrait être de déposer une annonce à Pôle Emploi»*. Encore faut-il que ce dernier soit en phase avec les réalités du terrain et *«puisse sortir des clichés du salarié agricole d'antan»*.

En effet, les métiers de l'agriculture ont évolué, et il faut le faire savoir. D'où la demande de la profession de disposer, entre autres, d'un véritable référent agricole au sein des agences de Pôle Emploi.

FD



Convaincu de l'importance que va prendre le recours à l'emploi salarié dans les exploitations agricoles à moyen terme, Olivier Gallien s'est fortement impliqué dans les nombreuses réflexions et démarches sur le sujet. Ironie du sort, son engagement au sein des organisations professionnelles renforce son besoin de disposer d'une aide sur son exploitation...

▶ Rendez-vous

Colloque emploi le 19 octobre à Dijon

La FNSEA organise dans les régions une série de colloques sur le thème de l'emploi en agriculture. Pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, le rendez-vous est fixé au vendredi 19 octobre à Dijon au Palais des Congrès.

Ce colloque abordera les enjeux de l'emploi agricole en Bourgogne Franche-Comté, au travers de la double problématique de la ruralité et de la compétitivité. L'objectif sera de présenter les actions menées par le réseau FNSEA, au sein de la profession et auprès des instances politiques, pour répondre à ces préoccupations majeures. Ce rendez-vous important permettra aussi aux employeurs agricoles d'exprimer leurs préoccupations, ainsi que leurs revendications.

Le colloque est ouvert à tous les employeurs agricoles et la participation est gratuite. Toutefois, le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire soit en ligne sur le site www.colloquesemploi.fr, soit auprès du secrétariat de la FRSEA au 03 80 48 43 31.

Au programme de la journée :

- **9h30 Accueil des participants**
- **10h00 Ouverture des débats par Gilles Duquet, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA**
- **10h15 Diffusion du film «L'emploi agricole et la ruralité»**
- **10h30 Table ronde «L'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux»**

avec la participation de Jean-Paul Bouveresse, éleveur laitier et président du groupement d'employeurs régional de Franche-Comté ; Jean-Louis Lopez, de la SAS Jean-Louis Amiotte ; Gilles Duquet membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA ; un représentant de l'association des Maires de France ; un représentant d'une organisation syndicale de salariés.

- **12h30 Cocktail "déjeunatoire".**
- **14h00 Ouverture des débats par Joseph Lechner, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA**
- **14h15 Diffusion du film «Coût du travail et compétitivité»**
- **14h30 Table ronde «Le coût du travail et la compétitivité»**

avec la participation d'Antoine Vincent, viticulteur ; Éric Pommageot de la FGA-CFDT ; Marc Benner, EDF Bourgogne ; Louis Grandguillaume député de Côte d'Or ; Joseph Lechner, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA.

- **16h00 Clôture du colloque par Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne et Frédéric Perrot, président de la FRSEA Franche-Comté.**

Désherb'sol

Visite présidentielle matinale

Le président du Conseil régional François Patriat, a effectué une visite complète de la manifestation en tout début de matinée, mercredi et s'est fait présenter les différentes expérimentations mises en place ainsi que les nouveautés en matière de matériel de travail du sol.

« *J'ai compris le diagnostic, j'ai compris le pronostic, maintenant, quel est le traitement…?* » Si la visite s'effectue au pas cadencé, elle n'empêche pas les questions. Arrivé sur le site avant même l'ouverture au public, François Patriat s'est longuement fait expliquer par les techniciens présents les différentes expérimentations mises en place pour Désherb'Sol.

Parmi lesquelles celles concernant l'implantation et le désherbage du colza : semis direct, colza associé avec des légumineuses, Strip Till, avec phosphore ou azote, semis à la volée, semis de précision avec ou sans binage…, en tout 19 essais réalisés.

Un chiffre qui a semble t-il impressionné le président de Région, surpris par les modalités possibles en la matière.

L'objectif étant bien de parvenir à conserver un désherbage efficace sur le rang, tout en diminuant l'herbicide.

Direction l'atelier des couverts végétaux en interculture et explications complémentaires de Dominique Chambrette : *«l'avantage d'un couvert par rapport à des repousses est qu'avec un semoir, on sème plus régulièrement, parvenant ainsi à mieux maîtriser l'espace»*.

Des couverts imposés dans les fermes par la contrainte réglementaire, pour lesquels il a fallu ensuite trouver des avantages, rappelle le président de la Chambre d'agriculture régionale : *«en fait, c'est un puit d'azote. Mais si le message est facile à expliquer avec un blé à plus de 200 €/tonne, il l'est moins quand il ne dépasse pas 120 € pour 50 à 100 € de résultat à l'ha et près de 70 € d'azotement !»*, soulignant au passage l'intérêt multiple des couverts : *«à l'image du partenariat existant dans l'Yonne entre agriculteurs et apiculteurs concernant la mise en place de couverts mellifères, il serait intéressant qu'on en fasse vraiment une opération régionale. Les opportunités ne sont pas qu'agronomiques et là, on est vraiment dans la biodiversité»*.

Après une démonstration de guidage GPS sur le stand Arvalis, le président Patriat a terminé sa visite par un petit tour du côté des 19 constructeurs présents : au total : plus de 60 matériels exposés.

La palme du plus impressionnant à l'outil de semis rapide de précision de la société Vaderstad, dont le débit de chantier atteint 12 km/h, pour une qualité d'implantation mono graine optimum et homogène. *«L'équivalent d'un Rafale»*, selon François Patriat. Reste à la société suédoise d'en vendre plus que l'avionneur !

DOMINIQUE BERNERD

… en images



Visite collégiale et interdépartementale avec, de gauche à droite : Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Claude Boursier, vice président de celle de l'Yonne et Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale et de Côte d'Or.



Pendant la visite du président du Cons Patriat.



Le semoir rapide de précision Tempo permet un débit de chantier élevé lié à une vitesse pouvant atteindre 15 km/h



A la recherche des graines pour mesurer l'efficacité de l'engin.



En dépit des condit le colza implanté a présente un bel en



La roto-étrilleuse : un outil polyvalent, pour une utilisation précoce qui demande une grande technicité dans son utilisation pour un résultat optimum. La roto-étrilleuse arrache et enfouit les adventices de manière efficace sur toute la surface, elle ameublit le sol.



Les couverts végétaux ont eu du mal à se développer mais la vigueur de certaines espèces a quand même soutenu les démonstrations des techniciens.



La te m m

Ce qu'ils en ont pensé…

Jean-Louis, agriculteur à Sombernon (21) :
«En conversion bio depuis peu, je suis surtout venu pour découvrir les différentes solutions de désherbage et d'engrais vert. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre, notamment en ce qui concerne les couverts végétaux, une technique que je ne maîtrise pas encore assez et les informations récoltées me seront précieuses. J'ai pris aussi pas mal de contacts auprès des représentants de sociétés de machinisme agricole spécialisés en désherbage mécanique. Au final, pour moi, cette journée était réellement une opportunité et le bilan de ma visite globalement positif».

Un agriculteur de Noyers sur Serein (89), venu en famille avec son père et son fils :
«Pour moi, ce qu'on nous présente n'est pas adapté au contexte agricole et climatique. On ne sème pas du colza un 2 août, c'est tout! Ça me choque parce que par chez nous, en ce moment, du fait de la sécheresse, c'est le désert ! Autrement, je pense qu'une journée comme celle là, c'est un peu la synthèse technique de tout ce qu'on entend à longueur d'année. J'ai quand même participé à l'atelier pulvérisation et à celui sur les colzas associés. C'est pas mal comme «truc», ça permet d'échanger des idées…»

Alain, agriculteur à Dommartin Lettrée, dans la Marne (51) :
«Bien que dans une région de tradition céréalière Grandes Cultures et betteravière, je suis un peu en décalage par rapport à mes collègues car j'ai remplacé depuis pas mal de temps la culture de céréales par de la production de semences pour des niches de marché en légumineuses. Je suis en semis simplifiés depuis 1992 mais avant, on avait déjà mis en place des techniques de pulvérisation avec des mini doses et aujourd'hui, on a complètement supprimé toute intervention chimique. Le désherbage mécanique, je le pratique depuis 3 ans alors aujourd'hui, je suis un peu venu voir si on était bien dans la bonne direction. Le Strip Till, il y a longtemps que je m'y intéresse et une manifestation comme Desherb'Sol est la bienvenue car ça ne peut que nous conforter dans ce que nous faisons…»

Fabrice et Jacques, exploitants céréaliers dans le canton de Noyers sur Serein (89) :
Fabrice :
«Moi je suis un peu déçu, car je venais surtout pour voir du matériel et il n'y en a pratiquement pas qui tourne. Une grosse déception à ce niveau là… Pour moi, le désherbage mécanique ne suffit pas à lui seul, mais peut être une solution pour diminuer le problème de résistance aux herbicides. Le système de cultures associés, je trouve ça très intéressant mais à mon âge, il est trop tard pour changer de pratiques…»

Jacques :
«Le désherbage mécanique, j'y crois, mais uniquement en complément du chimique. Dire que l'un va remplacer l'autre, en l'état actuel des choses, c'est impensable. D'accord pour un rattrapage mécanique derrière un chimique mais faire d'abord du désherbage mécanique et rattraper si besoin par une intervention chimique, j'y crois pas !»



seil régional, François

« Nous poursuivons un objectif commun… »

TdB : Vous venez d'effectuer une visite complète du site, que pensez-vous d'une manifestation comme Désherb'Sol ?
François Patriat : *«Je suis venu ici ce matin, à la fois pour saluer les travaux qui s'y déroulent au niveau de la recherche, tant dans le domaine de l'agriculture que dans celui du matériel. Nous poursuivons un objectif commun, à la fois économique, pour une meilleure efficacité et une meilleure défense de l'environnement. Les agriculteurs sur ce site, prouvent qu'il est plus que jamais nécessaire d'adapter mécaniquement les équipements, pour une meilleure optimisation de leur travail et rendre l'agriculture plus compétitive…*
J'ai pu voir ce matin qu'en dépit d'un contexte difficile de sécheresse, le travail effectué avait abouti à des résultats probants. Le rôle de la Région, c'est de jouer sur l'ensemble de tous ces tableaux, à la fois la recherche, l'innovation, l'accompagnement de l'entrepreneur, celui de l'agriculteur et d'apporter une information suffisante. Tout le monde ici va dans le même sens, tissant un lien entre la production et l'environnement…»



tions difficiles,
u 3 août
racinement



Y-a-t-il un pilote dans le tracteur ? Non pas la peine le système de guidage électronique embarqué dans le tracteur assure la conduite, en toute sécurité. Le guidage par GPS supprime les recouvrements, assure un meilleur confort au chauffeur, avec une précision de 2 cm.



sécheresse estivale inhabituelle a imposé certaines limites à l'expression des chniques, mais les commentaires particulièrement riches des techniciens obilisés sur le site ont permis à chacun de mesurer l'efficience de certains choix de atériels et de techniques dans une conjoncture donnée.

▶ Repères

Désherb'sol au champ : objectif atteint

- plus de 800 visiteurs … agriculteurs, ingénieurs R&D, formateurs, étudiants, … sur 1,5 jours
- une organisation associant 8 partenaires … Chambres d'Agriculture de Bourgogne, Cetiom, Arvalis – Institut du végétal, Fédération Cuma Bourgogne, Sedarb, SeineYonne, Artémis et INRA
- 2 plateformes d'expérimentation avec 19 modalités « Implantation & désherbage du colza » & 8 modalités « couverts végétaux »
- 26 posters construits par les agronomes et machinistes des groupes thématiques
- 3 conférences répétées 2 fois chacune et au total près de 1000 participants, soit en moyenne 170 participants/conférence
- 19 constructeurs et concessionnaires qui ont exposé …
- … plus de 60 matériels et systèmes de guidage
- 16 démonstrations de matériel : semoir rapide de précision, destruction de couvert, désherbage mécanique, tracteur avec guidage RTK

Retrouvez prochainement les conférences et posters en ligne sur : www.bourgogne.chambagri.fr

Optimisation de la pulvérisation

Un geste très technique

Trois conférences ont ponctué les deux journées Déserb'sol 2012, la première sur les «*stratégies de désherbage*», la seconde sur les couverts végétaux et la troisième sur les techniques de pulvérisation. Cette dernière en particulier a fait salle comble tant le propos était parfaitement illustré par les apports techniques d'une part et par le témoignage d'un agriculteur d'autre part.



Vif succès des conférences organisées.

On savait qu'une bonne pratique de la pulvérisation supposait le respect de quelques paramètres essentiels, mais la conférence organisée lors de Désherb'sol a permis de comprendre que lorsque l'efficacité n'est pas au rendez-vous, c'est que ces paramètres n'ont pas été correctement évalués ou que les conditions ont brusquement changé. *«La pulvérisation n'est pas une science exacte»* témoigne avec humilité Adrien Maire, exploitant à Trochères (21) qui pratique la pulvérisation bas volume depuis 2007. La pulvérisation requiert beaucoup de technicité et de rigueur avec une contrainte supplémentaire : être d'autant plus attentif au remplissage et au calcul de dose, que la marge d'erreur est encore plus réduite en bas volume.

Le bon stade, le bon moment, le bon produit

Pour toute application de produit à l'aide d'un pulvé, les techniciens ont relevé certains critères particulièrement importants : l'hygrométrie (surtout pour les produits phystosanitaires systémiques). On pulvérise à des moments clés comme le matin (pour la rosée) ou le soir et surtout on doit être particulièrement vigilant si le volume est faible : au-dessous de 80l/ha il faut rechercher une hygrométrie proche de 80%. La température influe aussi sur l'efficacité du produit, à plus de 25° ou avec de fortes amplitudes thermiques, ont peut constater une baisse d'efficacité. Pour les produits racinaires l'humidité des sols représente un critère important, *un sol trop sec pénalise l'absorption du produit. Les caractéristiques géologiques du sol jouent aussi, ainsi que la vitesse du vent, le choix de la buse et de la pression d'utilisation. La qualité de l'eau intervient aussi, en fonction du PH, de la dureté.*
Une bonne intervention dépend donc de nombreux paramètres et nécessite de choisir le bon stade, au bon moment, avec un produit bien adapté à la situation donnée. Quand on est à l'aise avec les techniques classiques de pulvérisation, on peut alors s'attaquer au bas volume (entre 50l/ha et 100 l/ha). Une technique séduisante qui permet d'augmenter les débits de chantiers tout en concentrant la bouillie et donc les matières actives. Mais les risques sont à la mesure des avantages.

Bientôt des références régionales

«C'est un programme complexe à construire et à mener» témoigne Adrien Maire «car les interactions avec le milieu sont très fortes», un traitement mené dans de mauvaises conditions sera inopérant, voir dangereux pour la culture. Quand, à force de rigueur, on est arrivé «à une bonne maîtrise des volumes, l'agriculteur côte d'orien considère que «l'on peut alors envisager de passer à la réduction de dose». Mais dans tous les cas «il faut faire attention à ses pratiques, être très technique pour être efficace et porter un soin tout particulier aux conditions de traitements».
Les agriculteurs disposeront bientôt de références régionales sur la pulvérisation bas volume. Un programme d'expérimentation régional pour la période 2012-2013 conduit en partenariat avec Arvalis-Institut du végétal, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Dijon Céréales, 110 Bourgogne... va évaluer la pertinence de cette technique. Ce programme établit dans le cadre de l'action *«Systèmes de culture innovants, Ecophyto 2018, 0 herbicides ?»* s'intéresse à l'efficacité de la pulvérisation bas volumes et ultra bas volume sur les mauvaises herbes, en fonction des herbicides utilisés et s'attache à évaluer l'impact de la technique sur l'émergence de résistances.
Plus de détails techniques sur la pulvérisation dans la fiche éditée par la Chambre régionale d'agriculture *«Optimiser la pulvérisation»*. **AMK**



La technique de la pulvérisation bas volume requiert un matériel adapté mais surtout exige une grande rigueur dans l'application du produit.

Tournée régionale FNB

La production de viande bovine à un virage historique

La FNB a clos, le 14 septembre dernier à Saint Désert (71), sa tournée régionale annuelle en venant à la rencontre des éleveurs et OP de Bourgogne, Rhône-Alpes et Franche-Comté.



Jean-Pierre Fleury a animé les débats de l'après-midi

La boucle est bouclée ! En l'espace de trois semaines, le comité directeur de la FNB aura effectué un tour de France de l'élevage bovin, permettant de réaffirmer auprès des éleveurs la stratégie syndicale adoptée pour la défense de leur revenu. Relations dans la filière, ouverture des marchés, contractualisation et coûts de production, PAC : Autant de sujets abordés au cours de ce tour des régions où chaque journée fut conclue par un échange avec les OP régionales, maillon de la filière ayant aujourd'hui un rôle majeur à jouer pour faire passer des hausses auprès de la grande distribution.

Le blocage Bigard, élément déclencheur …

C'est ainsi qu'une soixantaine d'éleveurs et représentants d' OP se sont retrouvés la semaine dernière à Saint Désert, en présence de Pierre Chevalier, président de la FNB, Patrick Benezit, vice-président, et Jean-Pierre Fleury, secrétaire général et local de l'étape. La matinée, consacrée à l'échange entre comité directeur de la FNB et membres des sections bovines, aura permis de rappeler le cheminement dont la FNB aura été l'acteur majeur au cours des derniers mois, ayant ainsi favorisé la remontée des cours de la viande. Point de départ de la mobilisation, le blocage des abattoirs du groupe Bigard en novembre 2010 et l'établissement d'une feuille de route interprofessionnelle qui, outre les mesures ayant eu à l'époque vocation à répondre conjoncturellement à la crise traversée par les éleveurs, permis de se projeter dans un plan de relance structurel de l'élevage, dynamisé par la recherche et l'ouverture de nouveaux marchés.

Deux ans plus tard, l'effet bénéfique de cette démarche désormais structurée avec la création du GEF, n'est plus à prouver, de nouveaux débouchés continuant à s'ouvrir pour la viande française, notamment sur l'Asie où l'embargo du Japon est sur le point d'être levé. La pression mise sur l'aval de la filière par ce biais aura également été utile, permettant de rappeler que l'approvisionnement des outils industriels est fortement dépendant de la capacité des éleveurs à les fournir et que la «*maltraitance économique*» à laquelle s'adonnaient à l'époque les opérateurs d'aval ne pouvait que conduire l'ensemble de la filière à sa perte.

Un plan de relance à l'élevage nécessaire

Fort de ce constat et souhaitant redonner à l'élevage français de véritables perspectives, les responsables nationaux de la FNB et les délégués des sections bovines se sont ensuite attardés sur la stratégie syndicale apte à relancer la production bovine en France, stratégie articulée autour de quatre axes majeurs : L'amélioration de la compétitivité des exploitations, l'amplification des actions engagées pour la revalorisation des prix à la production, le repositionnement des enjeux de l'élevage dans la PAC post-2013, et face à l'érosion de la production et du nombre d'éleveurs, la redynamisation de la production. Côté compétitivité, la FNB se fait aujourd'hui encore force de proposition pour obtenir de nouvelles enveloppes visant à abonder les actions d'appui technique auprès des éleveurs et à maintenir les financement des plans de modernisations des exploitations, notamment le PMBE. Côté marché, la reconnaissance des coûts de production pour la commercialisation des animaux reste pour la FNB stratégique. Un outil, l'IMCR (Indice Mensuel de Coût de Revient) a été élaboré en lien avec l'institut de l'élevage et permet de suivre mois après mois l'évolution des coûts de production des animaux. Reconnue par l'intégralité de la filière, la FNB souhaite que cette référence puisse être un incontournable en matière de contractualisation, ce à quoi, une seule famille de l'interprofession s'oppose encore à l'heure actuelle.

Concernant la PAC post-2013, la nécessité du recouplage d'un soutien à toutes les vaches allaitantes françaises a été réaffirmée, tout comme l'indispensable évolution des règles figeant le statut des prairies. Dans un contexte de hausse des charges d'alimentation, l'autonomie fourragère doit être une priorité dans l'accompagnement structurel des exploitations d'élevages. Enfin, face aux difficultés générationnelles en élevage bovin viande avec un vieillissement avéré des éleveurs (en 2014, 52 % des éleveurs auront plus de 50 ans), la FNB entend travailler en lien avec JA sur le sujet de l'installation des jeunes en élevage. «*Nous arrivons à un virage historique pour la production bovine française*» concluait Pierre Chevalier, précisant que face aux perspectives et à la hausse de la demande mondiale en viande bovine, l'élevage français se devait de répondre présent par un projet ambitieux.

Les OP ont également des responsabilités

La seconde partie de la journée fut quant à elle consacrée à des échanges avec les organisations de producteurs des régions Bourgogne et Rhône-Alpes. Bovicoop, la Sicafome, Sicarev, Global, Charolais Horizon, et l'ARDPA 69-01-42 avaient ainsi répondu favorablement à l'invitation des sections bovines des FDSEA pour débattre de l'avenir de la filière, des perspectives de marché dans une conjoncture porteuse et des actions à mener pour la hausse des prix à la production au vu de l'envolée des coûts à la production. Au sein d'un débat constructif, la FNB a tenu à rappeler que la hausse actuelle des coûts de production des éleveurs nécessitait une réévaluation des prix payés aux producteurs et que dans ce contexte, la grande distribution devait accepter de répercuter sur le prix à la consommation l'envolée des coûts de production. « *Il y a compétitivité économique entre les productions végétales et animales aujourd'hui, et si nous voulons maintenir la production de viande dans les exploitations convertibles, il faudra tendre vers une rémunération du travail juste en élevage* » rappelait Pierre Chevalier, précisant «*que nous sommes aujourd'hui à 4 €/kg mais que si la viande en vaut 5, il faudra faire le nécessaire pour y aller. C'est la seule solution pour le maintien de la filière, à l'amont et à l'aval de la production* ». Le regroupement de l'offre et l'organisation des OP reste en ce sens, un des maillons essentiels au devenir de l'élevage français et Jean-Pierre Fleury de conclure : « *Avant le syndicalisme ne devait pas savoir, dorénavant il sait et si nécessaire il agit* ».

S.L – FDSEA 58/FRB BOURGOGNE



▶ Repères

Prix du broutard : « Il ne faudrait pas prendre les éleveurs pour des … »

Le léger tassement du prix du broutard en semaine 37 a suscité des réactions de la part de Patrick Benezit, appelant les éleveurs à ne pas céder à la rumeur et à la désinformation. « *les acheteurs ont fait circuler la rumeur sur la nécessité de faire baisser le prix des broutards cette semaine. personne ne sait pourquoi mais il fallait que ça baisse !!!* ». Une aberration effective au vu des chiffres, puisque l'afflux d'animaux sur les marchés ne pouvait faire valoir l'argument d'une offre trop importante pour la tenue des cours. De même, les cotations JB en Italie révélaient une hausse de + 6 centimes à l'issue de la semaine écoulée, portant le prix des animaux à 4,50 €/kg. De quoi en effet se poser des questions …

Chanvre

L'heure de la récolte

L'heure de la récolte a sonné pour la trentaine de producteurs de chanvre que compte le département de l'Yonne, répartis aujourd'hui sur 375 ha de surfaces cultivées. Un chiffre appelé à croître, par le fait notamment d'un nouveau partenariat avec les Chanvriers de l'Est.

Depuis 2008 et la disparition de la betterave, une quinzaine d'agriculteurs du Centre Yonne ont fait le choix de se lancer dans la production de chanvre, en partenariat avec la Chanvrière de l'Aube et avec le soutien de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Ils sont rejoints cette année par 13 nouveaux exploitants, en contrat avec les Chanvriers de l'Est, un organisme créé il y a 7 ans par un groupe d'agriculteurs de Lorraine. Aujourd'hui, le département compte 29 producteurs pour une sole globale de 375 ha. Un chiffre appelé à augmenter, les Chanvriers de l'Est souhaitant passer de 175 ha contractualisés à 300 ha.
Descendue de Lorraine pour assurer la récolte, la moissonneuse batteuse des Chanvriers de l'Est bat la campagne. Il lui faudra environ 1 semaine pour venir à bout des 175 ha cultivés. Un débit de chantier un peu ralenti cette année, du fait d'une certaine hétérogénéité dans les parcelles. Aux Chesnez, près d'Auxerre, une démonstration de coupe était organisée par la Chambre d'agriculture. Aux commandes de la machine, Régis, arrivé de Moselle pour toute la durée de la récolte : *«ici, on tourne à près de 12 km/h du fait des tiges pas très hautes, mais d'ordinaire, on est plutôt à une vitesse de 5 km/h. L'objectif étant de moissonner une fois que les feuilles sont tombées mais en évitant que ce soit trop sec sinon les graines tombent»*. Il existe 2 techniques de récolte : la première, utilisée par la Chanvrière de l'Aube nécessite un premier passage avec la moissonneuse pour récolter la graine, suivi d'un passage avec une faucheuse busatis double lame pour couper la paille. La machine utilisée par les Chanviers de l'Est ne nécessite qu'un seul passage, récoltant à la fois la graine et coupant la paille en brins de 60 cm. Une technique permettant de presser derrière en balles carrées, plus intéressante, selon Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«rien qu'en stockage et transport, on gagne 30 %. Au niveau de l'usine de défibrage, une meilleure rentabilité car plus besoin de massicot comme avec des balles rondes qu'il faut redécouper. Les balles carrées sont mises sur un tapis, facilitant d'autant le travail, il suffit d'enlever les six ficelles qui les entourent. Et en plus, le tapis permet de faire tomber les cailloux pouvant être présents»*.


Vitesse moyenne du chantier de récolte: entre 5 et 6km/h.

Débouchés vers la plasturgie automobile

Pour la première fois, quelques parcelles ont été implantées cette année en bio, en Puisaye. Une filière qui se développe, notamment pour la fabrication de papier à cigarette, mais qui a aussi d'autres atouts, souligne le président Abry : *«l'idée est de créer une filière qui, sans nécessairement être bio, permettrait de rentrer dans la rotation d'une exploitation classique en ayant une année sans aucun produit sur la parcelle et de ce fait, gagner en IFT, tout en valorisant le produit, que ce soit en alimentation ou construction»*. Surface engagée à ce jour dans l'Yonne, 6 ha, auxquels se rajoutent les 15 ha déjà cultivés par les Chanvriers de l'Est. Présent aux Chesnez pour la démonstration de coupe, François Desanlis, ingénieur recherche développement aux Chanvriers de l'Est a rappelé que si la fibre de la plante est utilisée en majeure partie dans l'industrie papetière, d'autres débouchés existent, notamment dans l'industrie automobile : *«aujourd'hui une voiture, c'est entre 50 et 60 kg de fibre de verre. Le jour où ce sera remplacé par des fibres végétales, la recyclabilité augmentera. Et en fin de vie, le produit peut être brûlé, sans générer de cendres, considérées avec la fibre de verre comme déchet assimilé à de l'amiante. Le challenge est là : on va vers un produit qui est biosourcé, avec une notion de filière courte»*. Seul frein à la démarche, le maillage actuel des usines de fabrication : *«là où on trouve sur le territoire une usine de fibre de verre tous les 200 km, on ne compte à ce jour en France que 3 usines de fabrication de fibres de chanvre. Et quand on transporte de l'isolant, on transporte du vide!»*

DOMINIQUE BERNERD

Implantation du colza

Charançon du bourgeon terminal en recrudescence

A l'automne, les insectes qui peuvent vraiment poser des problèmes sur colza sont peu nombreux. Le charançon du bourgeon terminal est le plus fréquent et il est aujourd'hui en recrudescence.

En 2012, les levées tardives vont conduire à des *«petits colza»* qui seront particulièrement vulnérable aux bioagresseurs et en particulier au charançon du bourgeon terminal.

Très nuisible

L'adulte est discret et sa présence ne peut être détectée dans les parcelles que dans des pièges (cuvettes jaunes en haut de la végétation). Les dégâts des larves des charançons du bourgeon terminal ne sont généralement visibles qu'après la reprise de végétation à un moment où il n'y a plus aucune possibilité de lutte.
Sa nuisibilité peut être importante, d'autant plus sur des petits colzas ou des colzas mal implantés.
La vigilance s'impose donc avec ce ravageur. Intervenir 8 à 10 jours après les premières captures d'adultes, de façon à les détruire avant la ponte.

Les populations

La distribution géographique du charançon du bourgeon a beaucoup progressé ces dernières années. Il est très présent dans le Nord-Est de la France (Champagne, Bourgogne, Lorraine), en particulier dans le Sud-Ouest de l'Aube (Pays d'Othe), et ces infestations importantes sont en train de s'étendre à la Bourgogne et à la région Centre.

Localement, les producteurs peuvent se retrouver confrontés à de véritables pullulations d'insectes que les solutions chimiques actuelles n'arrivent pas toujours à contenir malgré des traitements répétés.
Le charançon du bourgeon terminal colonise les parcelles par vols successifs sans qu'il soit possible de déterminer avec précision les facteurs de déclenchement.
Pour comprendre les raisons de ces échecs de protection et la dynamique de vol, le Cetiom a engagé à l'automne 2011 des actions visant à mettre à jour les connaissances sur la dynamique d'envahissement des parcelles par ce ravageur.

Le dispositif mis en place à l'automne 2011

Des essais ont été mis en place à l'automne 2011 dans l'Aube et le Gers. En Champagne, les essais ont été réalisés par le Cetiom et la Fredonca à Messon et Bucey en Othe dans le Pays d'Othe en collaboration avec nouricia, le Gda du pays d'Othe et les deux agriculteurs qui ont prêté leurs parcelles.
La répartition des insectes étant très variable au sein d'une parcelle, un important réseau de pièges est nécessaire pour faire un suivi au cours du temps. Les captures dans les cuvettes jaunes n'étant pas un indicateur du nombre d'insectes réellement présents, des pièges complémentaires, comme des coffres à épuisement, ont été mis en place. Ces coffres sont positionnés à la surface du sol à une date donnée et emprisonnent les insectes présents sur une surface de un mètre carré. Ces insectes sont ensuite récupérés par un dispositif de piégeage. D'autres mesures ont été réalisées telles que des suivis de maturations ovariennes, qui indiquent l'arrivée de nouveaux individus, des suivis de pontes et d'infestation larvaire. Les travaux se poursuivent à l'automne 2012 dans des essais de l'Aube et du Cher.

Un vol très étalé

Les charançons du bourgeon terminal colonisent bien les parcelles par vols successifs. Dans les essais de l'Aube, quelques insectes sont arrivés vers le 21 septembre. Ces effectifs sont restés constants pendant une vingtaine de jours puis un vol massif s'est produit vers le 12 octobre. Quelques arrivées, mais en nombre limité, se sont produites après ce vol jusqu'à fin novembre.

Les premières pontes ont eu lieu 8 à 10 jours après ce pic de vol sur fin octobre. La durée de protection des cultures était donc très longue. Elle a de plus pu être rendu délicate par le fort développement des colzas, faisant *«parapluie»* et protégeant les insectes.

LAURENT RUCK L.M.ALLARD
CETIOM CHÂLONS EN CHAMPAGNE



En bref

Que faire ?

Les captures de charançon dans une cuvette isolée ne sont pas suffisantes pour déclencher un traitement ; il est nécessaire de consulter le réseau du Bulletin de Santé du Végétal de votre région. La stratégie d'intervenir 8 à 10 jours après les premières captures d'adultes, de façon à les détruire avant la ponte reste d'actualité mais elle pourra être adaptée en fonction des observations de maturation, pic de vol régional et pontes sur plante.



Charolais

La Bourgogne au sommet

La génétique bourguignonne sera bien représentée au Sommet de l'Élevage où la Chambre régionale d'agriculture a pris ses quartiers. Durant trois jours la démonstration sera faite que la Bourgogne est bien une terre de génétique et que la génétique « *ça marche* ».



© Réussir

La présence de la Bourgogne au sommet de l'élevage est désormais un rendez-vous incontournable.

Comme l'an passé, le stand de la Chambre régionale d'agriculture est entièrement dédié à la génétique allaitante charolaise. Cette forte présence est soutenue par tous les acteurs de la Commission génétique de Bougogne qui poursuivent tous le même but : promouvoir ce levier incontournable de la productivité des élevages.

La Commission génétique rassemble la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture départementales, la Fédération régionale Bovins croissance, le Pôle raciale charolais, les stations d'évaluation charolaises, le Herd bool charolais, les coopératives Cecna et Coop'Evolia, les organisations de producteurs OPCN, Charolais Horizon, Global, Cialyn.

Quelle que soit la production, (broutard, vaches finies…) l'impact des choix génétiques a été mesuré et évalué au fil des études.

En Bourgogne plus de 80% des éleveurs de charolais sont des producteurs de broutards commercialisés soit au sevrage, soit repoussés. Différents critères peuvent être recherchés et privilégiés par les éleveurs en fonction de leur système d'élevage et de leurs objectifs économiques : le pedigree et les index des parents, la facilité de naissance, les qualités raciales, la morphologie…

Comme l'an passé les éleveurs présents à Cournon trouveront toute la documentation et les informations nécessaires sur le stand de la Chambre régionale, ainsi que des témoignages d'éleveurs.

Le jeudi l'éleveur gagnant du Quizz remplis lors de l'édition 2011 se verra remettre un chèque cadeau d'une valeur de 2500 euros pour l'achat d'un reproducteurs. Le stand Bourgogne se situe dans le Hall 3 – N°1.

Les exposants bourguignons

AGID
Hall 1 - Allée E - Stand 167

Chambre Agriculture de Bourgogne
Hall 3 - Allée - Stand 1

Ecolacteo
Hall 2 - Allée A - Stand 35

France Trait
Hall 4 - Allée - Stand 2

Helix Developpement
Hall 3 - Allée - Stand 27

Mitas
Extérieur - Allée C - Stand 159

Oxfort Nutrition Animale/KNZ France
Hall 1 - Allèe E - Stand 166

Talon CO-Produits SARL
Hall 1 - Allée G N Stand 237

Charolais Expansion
Hall 3 - Allée - Stand 32

CMG
Extérieur - Allée D - Stand 184

Geoffroy SA
Extérieur - Allée W - Stand 413

GIE Charolais France
Hall 3 - Allée - Stand 32

Gitec SAS
Hall 1 - Allée E - Stand 149

Herd Book Charolais
Hall 3 - Allée - Stand 32

Ponge Père et Fils SARL
Extérieur - Allée V - Stand 427

Buchet EURL
Extérieur - Allée M - Stand 364

Carrosserie Corneloup SARL
Extérieur - Allée L - Stand 333

Charolais Horizon
Hall 3 - Allée - Stand 4

Couzon - Dacar
Extérieur - Allée J - Stand 293

Detecvel Michel Viard SARL
Hall 3 - Allée - Stand 6

Lagrost Aliments
Hall 3 - Allée - Stand 5

Leroy Dominique
Areas Assurances
Hall 1 - Allée B - Stand 60

Mamellor
Hall 1 - Allée B - Stand 66

MG International
Extérieur - Allée B - Stand 132

Michon Bernard
Extérieur - Allée B - Stand C 2

Moucaud Marie Catherine
Areas Assurances
Hall 1 - Allée B - Stand 60

Os Mouton Charollais
Hall 5 - Allée - Stand 8

Philicot SAS
Hall 1 - Allée F - Stand 199

Reynaud - Cauvin - Yvose
Extérieur - Allée L - Stand 315

Chauveau Mecano Soudure
Extérieur - Allée N - Stand 496

Cialyn
Hall 3 - Allée - Stand 4

Comperat Co-Produits SARL
Hall 1 - Allée A - Stand 18

Mazeron - Naudot
Extérieur - Allée M - Stand 358

Phytalie SARL
Hall 3 - Allée - Stand 40



▶ Zoom…

Les éleveurs bourguignons au sommet

EARL Guenot Nicolas, 21230 Allerey
EARL Renon, 21210 Lacour D'Arcenay
Lucand François, 21210 Molphey
GAEC Baudot Élevage, 21140 Pont et Massene
SCEA Melaye Sennepin, 58700 La Celle sur Nièvre
EARL Paponneau 122, 58240 Livry
Paupinat Gilles, 58470 Magny Cours
GAEC Roube Père et Fils, 58470 Magny Cours
EARL Des Morillats (Duvernoy), 58360 Preporche
GAEC Beauzon Frères, 58360 Preporche
Besson Florent, 58470 Saincaize Meauce
Perrin Guy, 58120 St Léger de Fougeret
Prost Rémy, 71710 Charmoy
M. Delangle Gérard, 71800 Curbigny
Metrop Didier, 71430 Grandvaux
Laugerette Michel, 71120 Marcilly la Gueurce
EARL De la moyette, 71420 Marly sur Arroux
EARL Ducert Claude, 71220 Martigny Le Comte
SCEA Pichard Hugues, 71300 Montceau Les Mines
Vincent Serge, 71420 Oudry
Mateuil Guillaume, 71420 Oudry
GAEC Pellenard O.T. et L., 71430 St VIncent Les Bragny
GAEC Pluchaud Paul et Julien, 71430 St VIncent Les Bragny
SCEA Riotte Schrapfer, 89440 Angely
GAEC Cadoux Père et Fils, 89420 St André en Terre Plaine

BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

Agriculteurs

Si vos projets nous parlent, c'est que nous parlons le même langage.

De l'installation à la transmission, le Crédit Agricole est présent à tous les moments clés du développement de votre exploitation. Crédit Agricole, 1ère banque des agriculteurs*.

www.ca-cb.fr

* Source : RICA – parts de marché 2010.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

05/2012 – R41007 – Edité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social : 91-93 bd Pasteur 75015 Paris (A compter du 1/07/2012, nouveau siège social : 12 place des Etats-Unis 92120 Montrouge) – Capital social : 7 494 061 611 € – 784 608 416 RCS Paris – Crédit photo : Corbis. ★ BETC EURO RSCG

Autun (71)

Une association pour sauver l'abattoir

Ne pouvant se résigner à voir disparaître leur outil d'abattage de proximité, les utilisateurs de l'abattoir d'Autun se sont réunis dans un collectif : *«l'association pour la sauvegarde d'un abattoir en Bourgogne centrale»*. Soutenus par la profession agricole, ils comptent bien tout faire pour qu'un nouveau projet local voie le jour. C'est tout un pan de l'activité économique de ce territoire rural qui est en jeu.





Jean-Philippe Nivost : *«notre but, c'est de créer une dynamique pour l'avenir de l'abattoir d'Autun»*.

En juin dernier, un peu plus de 150 personnes avaient répondu à l'appel des responsables de l'abattoir d'Autun. Encouragée par le syndicalisme, la mobilisation dépassait largement l'arrondissement et elle avait reçu le soutien appuyé de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA, du Conseil général de Saône-et-Loire. La Sica gestionnaire de l'outil, la Communauté de communes (CCA) propriétaire des murs et les experts de la Chambre d'agriculture avaient livré la situation précise de l'abattoir. Pour pouvoir être sauvée, la structure avait besoin *«d'un programme extrêmement lourd»*, avait-on prévenu.

Pour se mettre aux normes vis-à-vis de l'administration et éviter la fermeture, c'est une réfection quasi-totale qu'il faut en effet envisager. On parle de plus de trois millions d'euros d'investissement. Chaîne d'abattage, gestion des déchets, cadre juridique: tout doit être revu dans les plus brefs délais.

Plusieurs arguments militent pour la sauvegarde de l'abattoir d'Autun. Le rayonnement géographique de cet outil qui couvre non seulement le nord Saône-et-Loire mais aussi toute la Bourgogne centrale. Il y a aussi le potentiel de cette zone de production face à des perspectives mondiales de pénurie de viande. Les coûts de transport vont également dans le sens d'un abattage sur place. Dernier argument cité : l'émergence des circuits courts qui pousse parfois à recréer ce type d'outil localement. Sur ce point, l'abattoir d'Autun a l'avantage de disposer d'un atelier de découpe qui répond tout à fait à ce type de demande.

Ne pouvant se résigner à ce que *«seuls quelques grands groupes abattent le bétail»*, les défenseurs de l'abattoir d'Autun se sont immédiatement mobilisés au sein d'un collectif. Il s'agit de *«l'association pour la sauvegarde d'un abattoir en Bourgogne centrale»*. Bourgogne centrale, *«parce que nous avons eu la volonté de désigner cette zone qui s'étend bien plus loin que l'Autunois. Le périmètre d'influence de l'abattoir d'Autun va jusqu'à Pouilly-en-Auxois (21), Montsauche-les-Settons (58) ou Toulon-sur-Arroux»*, explique le président Jean-Philippe Nivost, lui-même éleveur-engraisseur à Saint-Firmin.

Lobbying

Créée au début de l'été, l'association compte déjà près d'une centaine d'adhérents qui se sont joints *«de manière spontanée»*, se réjouit Jean-Philippe Nivost. *«Le conseil d'administration a souhaité que tous les partenaires de la filière soient représentés : éleveurs, commerçants en bestiaux, chevillards, bouchers, grandes surfaces. Notre but, c'est de créer une dynamique pour l'avenir de l'abattoir d'Autun»*, résume le président. Un double défi attend l'association. Non seulement, il faut arriver à bâtir un nouveau projet qui soit aux normes et viable économiquement, mais en plus, il faut parvenir à maintenir l'activité tout au long des travaux. *«Nous allons jouer un rôle de lobbying, notamment en faisant en sorte que l'ancien outil puisse tourner jusqu'à l'ouverture de la nouvelle installation»*, explique Jean-Philippe Nivost. Pour éviter la fermeture administrative, il faudra investir dans *«la triperie, les peintures et la tuyauterie»*. Sica et CCA se sont engagées à réaliser ces investissements. Parallèlement, l'association ira *«convaincre les décideurs politiques, les financeurs du bien-fondé de la réalisation d'un nouveau projet de 2 500 tonnes entièrement aux normes»*.

«Les chevilles ouvrières sont la Sica présidée par Bernard Joly, la CCA et la Chambre d'agriculture. Nous, nous sommes là pour les soutenir, pour faire connaître le projet, convaincre. Lorsque le projet aboutira, notre rôle sera d'inciter les partenaires à s'engager financièrement» souligne Jean-Philippe Nivost. *«Ce projet répond à la fois à une attente des consommateurs et des politiques. Nous avons une zone de production et une zone de consommation qui coïncident, avec un outil, des professionnels, le tout très local. Un circuit court, si on enlève un maillon de la chaîne, il n'y en a plus ! D'où l'utilité d'un tel abattoir»*.

Adhésions bienvenues

Dans les semaines qui viennent, «l'association pour la sauvegarde d'un abattoir en Bourgogne centrale» ira présenter la situation de l'outil autunois en Côte-d'Or et dans la Nièvre. Le 1er octobre, la réunion aura lieu à Pouilly-en-Auxois (21) et un peu plus tard, ce sera au tour de Château-Chinon (58). *«Nous allons essayer de sensibiliser les utilisateurs de ces régions. Nous y avons de nombreux usagers de l'outil d'abattage, mais aussi de l'atelier de découpe»*, signale le président.

Ce dernier ne cache pas son ambition de faire gonfler le nombre d'adhérents de cette association de défense. *«Les adhésions sont toujours possibles. Le montant symbolique n'est que de 25 €. Et notre association n'est pas réservée qu'aux seuls utilisateurs. Élus, collectivités, maires ruraux, particuliers… sont les bienvenus. Car l'avenir de l'abattoir d'Autun concerne tout un tissu rural avec de l'activité économique et des emplois derrières»*, conclut-il.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

ISUZU
D-MAX
QUANTITÉ LIMITÉE
OPÉRATION DESTOCKAGE

D-MAX COUNTRY,
CLIM 136 ch,
poids tractable 3000 kg
4 portes, 5 places,
portée 1000 kg
0 € écotaxe
0 € de TVS



photo non contractuelle

18 900 €HT
22 604 €TTC

GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM

Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

EN EXPOSITION CHEZ :
Garage GOGIEN Châtillon/S 03 80 91 16 04
Centre Auto Beaune 03 80 22 65 58

Ets Parigot

La gamme Valtra sur le terrain

Le 12 septembre dernier, les Ets Parigot, concessionnaires Valtra à Ligny le Châtel, ont organisé une présentation au travail de l'ensemble de la gamme Valtra avec les outils du sol Carré et une charrue Demblon.



Un N163 (170 cv) représentait la troisième génération de cette série à 4 cylindres et à transmission Versu à 5 rapports sous charge ou Direct à variation continue. Ces tracteurs reçoivent un moteur Agco e3 SCR et bénéficient d'un empattement plus long pour plus de polyvalence. Deux modèles de la série N évoluent : le N93 remplace le N82 et le N103 se substitue au N92. Ces deux modèles offrent un nouveau capot avant profilé et compact, abritant un moteur AGCO Sisu Power à trois cylindres. Ils sont tous deux disponibles avec la transmission HiTech à trois rapports sous charge. Le modèle N103 peut également être équipé de la nouvelle transmission HiTech5 à 5 PowerShift avec le passage de gammes robotisé. La série T adopte une nouvelle calandre dès cet automne ainsi que de nouveaux moteurs AGCO Power de 6,6 et 7,4 litres, équipés de nouveaux turbos et d'un système SCR de seconde génération qui traite encore plus efficacement les gaz d'échappement. Sur les modèles Versu et Direct, certaines commandes ont été déplacées du panneau latéral vers l'accoudoir du conducteur pour un accès plus facile. Ils bénéficient d'une prédisposition d'autoguidage TopCon. Par ailleurs, Valtra fait évoluer ses couleurs et propose de nouveaux coloris en remplacement des anciens. Carré présentait des déchaumeurs Culti, disponibles de 3 à 6,50 m, composés de 4 rangées de dents chisel ou carrées et d'un rouleau ou dents peigne de rappui.
Les vibroculteurs Polysol sont composés de 2 x 2 rangées de dents avec rouleau intermédiaire. Ils sont disponibles en version portée de 2,70 à 8,10 m.

▶ DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE - Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Conditions de MORTE SAISON
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12



GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Eleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

SOFIE
Bien + qu'une caméra !
N°1 des systèmes de surveillance pour vélages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
9, route d'Avallon Seigland - 89450 Soissy-les-Vezelay
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

Comeq'Agri SARL
7, grande rue 25800 EPENOY
Mob. : 06-75-28-38-84
Email : comeq-agri@sfr.fr
DES SPÉCIALISTES AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE
■ Caillebotis, préfabriqués bétons
■ et murs de silos direct usine.
■ Fosses à Lisiers : rondes et slaloms.
■ Réserves d'eau, pompes et mixers
■ Bâtiments en Kit ou avec Pose.
■ Tapis caoutchouc, raclages
■ Visualisation 3D de vos projets.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 25/09/2012	Bourg-en-Bresse 19/09/2012	St Christophe-en B. 19/09 au 25/09/12	National
Vaches viande (V)	U		4,25 € ↓	4,34 € ↓	4,17 € ↓
	R	3,96 € ↓	4,00 € ↓	4,12 € →	3,93 € ↓
0	-	3,80 € ↓	-	3,63 € ↓	
Vaches mixte (M)	R		3,65 € ↓	-	3,61 € →
	0	3,52 € ↓	3,50 € ↓	-	3,50 € ↓
Vaches lait (L)	0		3,30 € →	-	3,30 € ↓
	P	3,20 € ↓	2,90 € ↓	-	3,07 € ↓
Génisses VML	U		4,60 € ↓	4,57 € →	4,35 € ↓
	R	-	4,15 € ↓	4,27 € →	3,98 € ↓
0	-	3,55 € ↓	-	3,45 € ↓	
Taureaux VML	URO	3,28 € ↓	3,15 € ↓	3,28 € →	3,18 € ↓

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 25/09**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,11	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,07	2,78
300-350 kg	3,10	2,94	2,73
350-400 kg	3,03	2,85	2,65
400-450 kg	-	2,84	2,69
450-500 kg	-	2,83	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,82	-
300-350 kg	-	2,78	2,64
350-400 kg	-	2,69	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,66	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,44
350-400 kg	-	2,70	2,70
400-450 kg	-	2,63	-
450 kg et +	-	2,46	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,82	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,35	2,12	1,93
5-10 ans	2,33	2,07	1,70
+10 ans	-	1,98	1,81
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,19	-

Tendance :
92% de vendus.
Broutards : marché plus difficile. La vente est plus sélective. Si les bons lots se négocient encore facilement (notamment les plus de 450 kg), il n'en est pas de même dans les lots intermédiaires ou inférieurs qui enregistrent une baisse un peuplus marquée.
Laitonnes - Génisses 18 mois : vente active. Forte demande dans l'ensemble des femelles valablement vaccinées.
Vaches et génisses 30 mois : cours reconduits dans les sujets à finition rapide. Vente plus lente en inférieures, âgées ou trop maigres, accompagnée d'une prononcée des tarifs.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeun).

Vendredi 28 septembre Portes ouvertes et vente au Cadran, de reproducteurs au Gaec Gauthé à Vandenesse, avec le concours de la Sicafome.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 24/09**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 370 kg	890-1020 €	2,76 - 2,93
375à 420 kg	970-1220 €	2,58 - 2,90
425à 460 kg	1140-1290 €	2,68 - 2,92
Laitonnes		
350 à 380 kg	810-1010 €	2,31 - 2,72 €
Génisses		
375 à 540 kg (16-24mois)	1010-1210 €	2,21 - 2,71 €
550 à 720 kg (24-36mois)	1160-1710 €	2,05 - 2,40 €
Taureaux		
625 à 930 kg	1030-1790 €	1,65 - 1,93 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	760-1190 €	
entre-deux	1240-1450 €	
lourdes	1460-1930 €	

Tendance : Malgrés une présentation de bonne qualité, la vente est plus dificile en mâles, accompagnée d'un recul des tarifs. Forte demande en laitonnes et génisses, vente totale quasi-totale à des tarifs haussiers. Apports plus restreints en vaches permettant de reconduire les cours, seulemnt deux invendus.
Prochain marché bovins le lundi 1er octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 26/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,20
250 à 300 kg	3,00	2,80
300 à 350 kg	3,00	2,72
350 à 400 kg	2,90	2,73
400 à 450 kg	2,90	2,60
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,75	2,50
200 à 250 kg	2,72	2,47
250 à 300 kg	2,70	2,44
300 à 350 kg	2,68	2,45
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,12
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,00
5 à 10 ans	2,10	1,90
+ 10 ans	-	1,77

Tendance :
Charolais : Seuls les broutards vaccinés éligibles à l'exportation se commercialisent facilement, les autres catégories sont pénalisées, les laitonnes vaccinés supérieures à 300 kg sont facilement reconduits.
Génisses et vaches : Cours reconduits facilement dans les bêtes de qualité, jeunes à finir rapidement, les vaches maigres et âgées sont fortement pénalisées avec baisse des cours.

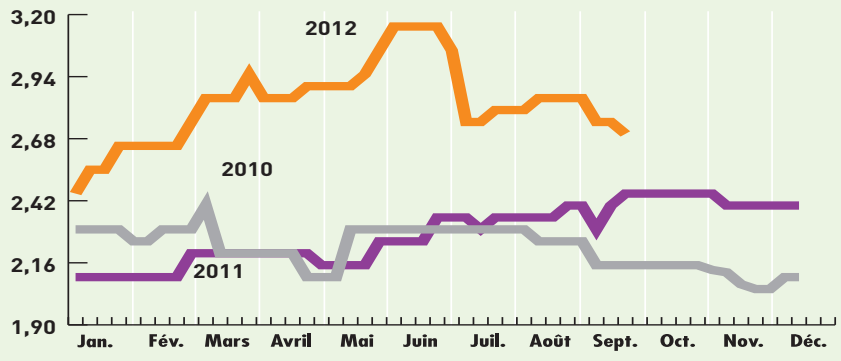
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 25/09/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Cours en baisse dans les mâles, très peu de demande dans les moins de 400 kg, cours reconduits dans les mâles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/09/2012 au 23/09/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,90 €	-
350 kg	-	2,82 €	2,75 €
400 kg	-	2,78 €	2,72 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,68 €	-
500 kg	-	2,60 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,68 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	-

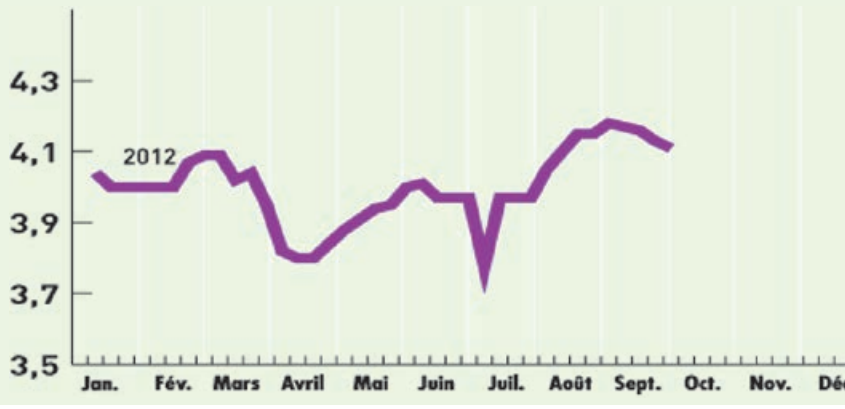
Tendance :
Les sorties importantes par rapport à la demande pèsent sur les cours des mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 17/09/2012 au 23/09/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,11 €	-	-			
Races mixte		-	3,77 €	3,73 €	3,71 €	3,60 €	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	4,08 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,71 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,21 €	4,17 €	4,02 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,19 €	4,16 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,28 €				
Races mixte				3,70 €	3,60 €		
Races lait					3,50 €	3,41 €	3,26 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,50 €	4,39 €	4,27 €	4,16 €	-	-	
Viande +350 kg	4,50 €	4,39 €	4,32 €	4,13 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 24 AU 28 SEPTEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Le commerce est calme avec une légère érosion des cours dans la viande haut de gamme ou de qualité boucchère. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire «R», si les vaches convenables se négocient normalement avec des tarifs reconduits, le bétail de conformation inférieure ou en manque de finition reste aspiré par la baisse des réformes laitières. Dans ces dernières, les industriels maintiennent une très forte pression sur les prix en profitant d'une situation offre/demande plus favorable. Toutes les réformes laitières et mixtes sont touchées par la baisse. Les tarifs pratiqués dans les vaches de catégorie (P-) en direct abattoirs varient entre 2,30 € et 2,60 € en fonction du poids et de l'état d'engraissement. Dans les jeunes bovins, l'activité commerciale est assez calme avec une stabilisation des cours. ■

Broutards

La tendance commerciale est assez lourde avec des importateurs italiens qui accentuent la pression sur les prix. Mis à part les sujets de plus de 450/500 kg qui voient leurs cours reconduits, les tarifs continuent de s'effriter dans les Charolais de 350 à 400 kg. La commercialisation est plus difficile dans les mâles ordinaires ou non vaccinés. Dans les femelles, la demande est suivie avec des cours qui restent fermes pour les bonnes laitonnes Charolaises correctement vaccinées. Les femelles non vaccinées sont plus difficiles à placer pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

e commerce reste sélectif dans les veaux frisons ou les montbéliards ordinaires, faute de places disponibles en ateliers d'engraissement. Les montbéliards lourds sont stables. Les transactions sont très sélectives dans les croisés laitiers ordinaires, mais les tarifs restent à un très bons niveau dans les croisés charolais/montbéliards, frais et viandés. ■

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

Cotation nationale FranceAgriMer du 19/09 au 25/09/12

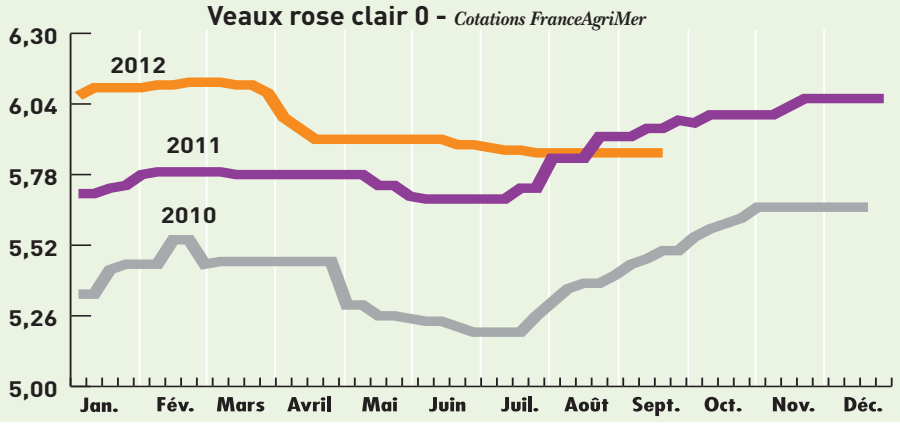
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,07 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)*

Marchés régionaux du 24/09 au 28/0/9/12

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	139	**380-600 €**	**335-455 €**	**200-275 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-80 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	854	-	-	**80-140 €**	**40-60 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/09 au 23/09/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 24/09

Agneaux (1327)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,70-3,10**	**2,63-2,85**
Gras (38-44 kg)	-	**2,72-3,13**	**2,31-2,88**
Gras (+44 kg)	-	**2,59-3,10**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,33-2,95**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (317)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,77-0,98**	**0,56-0,81**
(+60 kg)	**1,00-1,44**	**0,77-1,12**	-
Divers			
Béliers(6)	**86 à 130€**	**1,00-1,24**	
Agneaux maigres	**78 à 110€**	**2,34-2,86**	
Chèvres	**10 à 28€**		
Boucs	**20 à 28€**		

98,2% de vendus.
Agneaux : apports en hausse. Vente active et cours fermés. Les bonnes femelles finies et l'ensemble des mâles sont très recherchés.
Brebis : bonne demande. Les cours sont stabilisés après la baisse enregistrée lors du dernier marché.
Beliers, caprins : cours reconduits sans changement.

Prochain marché : Les lundis 1er, 8, 15 et 22 octobre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 24/09

Ovins : 327	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**90-120 €**	**2,33 - 3,06 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**108-140 €**	**2,08 - 2,91 €**
Brebis	**30-95 €**	**0,37-1,13 €**
Béliers	**80-113 €**	**0,37-1,13 €**

Vente rapide et active en agneaux à des cours fermes. La demande s'orientant principalement sur les mâles lourds. Apports plus importants en brebis, tarifs en replis.
Prochain marché ovins le lundi 1er octobre aux horaires habituels.

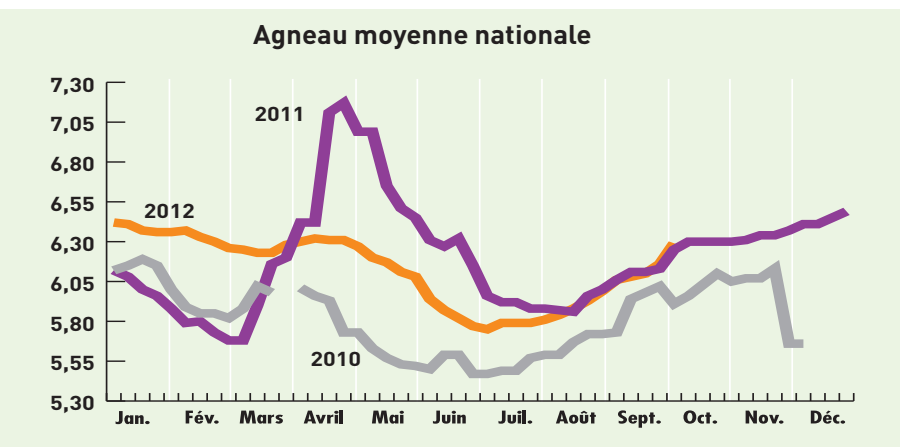
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 17/09 au 23/09/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/09 au 23/09/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,69 €**	**6,29 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 289 porcs présentés)

Cotations du lundi 24/09/2012

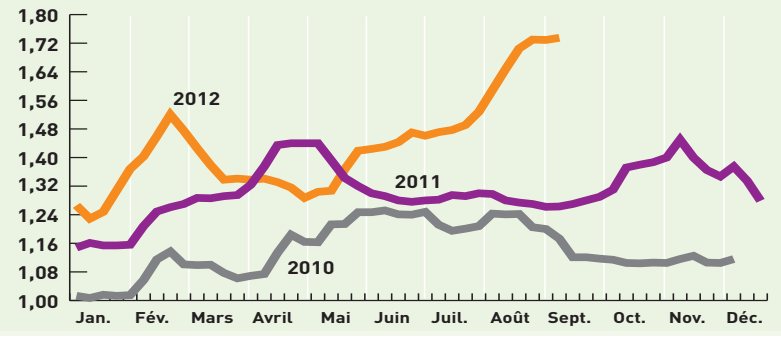
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,735 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 14/09 au 20/09/12

1,96 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 19 septembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	sept.-déc.	255	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	255	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	-	inc	C

ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	4 de sept.	227	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	4 de sept.	225 à 227	N C

AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	sept.-oct.	252 à255	V C

AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	225	NC

SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	235	A C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 25/09/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	-
Aubergine longue-violette France cat I	**1,50 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,68 €**	**0,82 €**	**0,65 €**
Céleri rave France	**0,80 €**	-	**0,85 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,48 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,05 €**	**1,35 €**	**1,10 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,45 €**	**1,72 €**	**1,50 €**
Epinard France cat I	**1,40 €**	-	**1,30 €**
Haricot vert France ramassé machine cat I fin	**1,50 €**	-	**1,25 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,48 €**	**0,66 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,88 €**	-	**0,80 €**
Noix Lara fraîche cat I + 32 mm sac 5 kg	**2,70 €**	-	-
Persil frisé France	**1,90 €**	-	**1,10 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**1,10 €**	**1,28 €**	**0,95 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**0,95 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,00 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	**1,50 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,40 €**	**0,70 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,72 €**
Potiron Muscade France	**0,50 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Prune rouge France cat I	**1,00 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,30 €**	**2,00 €**	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,10 €**	-	**1,05 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,10 €**	**1,50 €**	-

Matériel

Tracteur

01 - Vds tract. J. Deere 6300, 5800 h, 90 ch, 93, inv. hydro power quad avec chargeur faucheux
✆ **06.80.14.87.27**

07 - Vds Zetor 5211 55

CV année 90 3800H excellent état cabine pneus neufs, acheté neuf, 6000 euros
✆ **06 74 71 85 69**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **Tél. 06 86 76 81 23**

18 - Vends tracteur John Deere 6800, année 1997, 6.550 h, relevage avant, BE.
✆ **06 08 31 31 04 ou 02 48 25 14 40, heures repas.**

25 - VDS moteur IH DD155 pour tracteur IH 353-423-453-533 et Manitou.
✆ **06 07 11 77 36**

38 - Rech. tract. Renault Ares 610 620 RZ moins de 5500 h, faire offre :
✆ **04 90 72 22 42 06 84 82 72 65**

69 - Vds JD 6530 premium 115 ch oct 2008 - 5100h -clim - 3DE - relevage avant BV 2424 - carénage démontable cde center - excellent état - 4 pns nfs -visible sur agriaffaire.
✆ **06 87 27 71 52**

69 - Vds JD 6520 - 115ch - 7700h - relevage avant chargeur - clim - 2DE - BV2424 - 2 pns nfs - excellent état - visible sur agriaffaire.
✆ **06 87 27 71 52**

71 - Vds tracteur Claas Arion 620 cis, 800 H.
✆ **06 88 30 35 05**

88 - Vends tracteur Claas Arès 816 RZ 156 cv 4100 H 2005 rel. av. pont av. cab. susp. 32.000 euros.
✆ **06 30 35 61 06**

Travail sol

01 - Vds charrue Huard trisoc TR 65 T combiné Pegoraro + Nodet 2m50 tbé
✆ **06.87.55.29.38**

01 - Vds épandeur type Heywang 16m3 tapis neuf tbé - déchaumeur 3m avec semoir - foin luzerne
✆ **06.12.27.97.48**

21 - A vendre Cover Croop bon état. 24 disques, - épand fumier pour remorque (réf: 3807).
✆ **03 80 64 11 21**

21 - VENDS déchaumeur Agrisem à disques, état neuf, année 2010, - tracteur Massey 152, 2 roues (réf.3907)
✆ **06 84 18 91 12**

26 - Vds pulvé traîné HS 2700 l pour cuve eau herse rotative Kuhn HRB 303 TBE crover croop 24 disques trisocs Kverneland LDI 20.160
✆ **06 30 53 93 45 ou 04 75 53 83 72**

38 - Vds charrue Kverneland trisoc, semoir Nodet céréale 2,5 m, herse 3,4 m vibro 3 m remorque 4 roues.
✆ **04 76 93 53 28**

38 - Vend charrue Grégoire Besson tête quadri non stop hydraulique, sulfateuse Tecnoma 800 l moulin farine.
✆ **04 74 92 02 93**

38 - Vds semoir céréales Nodet Gougis 17 rgs, 3 m.
✆ **06 58 48 56 70**

38 - Vds rotobêche 3 m L.
✆ **06 78 89 56 65**

Récolte

38 - Vends récolteuse à herbe largeur de travail 1,40 m, bon état, prix : 500 euros HT.
✆ **06 74 45 08 32**

38 - Vds ramasseuse noix Guillot blanc 8500 corn picker Benac 1 r : 450 euros broyeur grain humide : 300 euros.
✆ **04 76 32 90 66**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON

71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Marc Michel - Fabrice POINT : Tél. 03 85 34 66 16 / Port. 06 30 25 98 26

TRACTEURS :

CLAAS AXION 850 CEBIS	2010
CLAAS AXION 840 CIS	2010
CLAAS ARES 836 RZ	2006
CLAAS ARES 697 ATZ	2008
CLAAS ARION 620 C	2009
CLAAS ARION 510 CIS	2008
CLAAS ARION 420 CIS	2011
CLAAS ARES 557 ATZ	2007-08
CLAAS ARES 547 ATX	2008
CLAAS ARES 546 RZ	2004
CLAAS AXOS 340 CX	2011
CLAAS CELTIS 456 RC	2007-05
CLAAS CELTIS 436 RX	2005
CLAAS CELTIS 426 RC	2005
CLAAS NECTIS 247 F	2005
RENAULT ARES 826 RZ	2003
RENAULT ARES 696 RZ	2002
RENAULT ARES 656 RZ	2004
RENAULT ARES 616 RZ	2004
RENAULT ARES 540 RX	2001-97
RENAULT CELTIS 456 RX	2003
RENAULT CELTIS 446 RX	2004
RENAULT CELTIS 426 RC	2004
RENAULT ERGOS 456	2006
RENAULT CERGOS 340	1999
RENAULT CERGOS 330	1998
RENAULT CERES 345 X	2001
RENAULT CERES 85	1994
RENAULT CERES 75	1995
RENAULT FRUCTUS 130	2002
RENAULT 133-54 TZ	1993
RENAULT 120-54 TZ	1991
RENAULT 110-14 TX	1989
RENAULT 70-34	1991
RENAULT 851-2 S	1981
RENAULT 751-2 S	1975
RENAULT 651-2	1975
RENAULT 681-2 S	1985
FORD 8830	1992
NH T 7040	2007
FENDT VARIO 818 TMS	2004
FENDT VARIO 410	2001
FENDT 304 LS 2RM	1987
CASE MAXXUM 100	2009
CASE JXU 100	2003
CASE IH 743	1986
MF 3060	1990

MOISSONNEUSES-BATTEUSES :

CLAAS LEXION 660 / 4 RM	2011
CLAAS LEXION 560 / 4 RM	2008
CLAAS LEXION 440 / 4 RM	2002
CLAAS TUCANO 470 / 4RM	2011
CLAAS TUCANO 450 / 4 RM	2011
CLAAS TUCANO 450 / 2 RM	2009
CLAAS TUCANO 440 / 4 RM	2011
CLAAS MEGA 350 / 2 RM	2006
JD 9580 WTS / 2 RM	2002
CASE 1440 / 2 RM	1984

ENSILEUSES :

CLAAS J 820 / 4 RM	1999

TELESCOPIQUES :

MANITOU 742 HLSV	2005
MANITOU 725	1994

DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :

JEULIN ALIZEE	1996
JEANTIL DP 3000	1997
KUHN ALTOR 7560	2006
BELAIR BRICK 2298 RS	2011

PRESSES A BALLES RONDES :

CLAAS VARIANT 260	2005
CLAAS VARIANT 180	2002-99
CLAAS QUADRANT 3400	2006
CLAAS QUADRANT 2200	2008-99
JD 550	1992
CASE AROBAL 1212 S	1985

FAUCHEUSES :

CLAAS DISCO 3450	2007
CLAAS DISCO 3050 C	2006
CLAAS CORTO 3100 NC	2003
CLAAS CORTO 270 S	2002-01
TARRUP 4028	2001

ANDAINEURS :

CLAAS LINER 430 S	2002

FANEURS :

CLAAS VOLTO 640	1999
KUNH GF 8501 MH	2003
KUHN GF 6301 MH	2000
KRONE KW 5.50	2002

BROYEURS

ROUSSEAU 160 TS	1993
ROUSSEAU TL 1600	1990

SOLS

HERSE KUHN HR 4001	1996
HERSE MASCHIO DM 3000	2011
HERSE MASCHIO DC 3000	2007
HERSE QUIVOGNE 3M	1990
CHARRUE GREGOIRE SPWZ9	1998
COVER CROP QUIVOGNE APXRS	1996
COMBINE AGRAM RA + TC 3000	2000
COMBINE HR 300 + SULKY 19 RGTS	1990

PULVETS

AMAZONE UX 5200	2008
TECNOMA HLE	2011
TECNOMA ARS 816	1989
BERTHOUD MACK 1000 L	1996
HARDI MEGA LHY 1200 L	1995

Retrouvez toutes nos occasions sur **www.tractomarket.com/macon**



CLAAS

38 - Vds charrue Kuhn s soc varilarge sécu hydrau très peu servi com neuve pièces carbure 9800 euros HT.
✆ **06 83 87 26 71**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large moiss. batt.Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

71 - Vds pressoir Vaslin 22 hect., remorque auto vidante Doucet, cuve isotherme sur socle 38 hect.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Traitement

21 - VENDS pulvé Blanchard, année 2008, 800 l., 12 m., commande manuelle aux normes (réf. 38VB4)
✆ **06 81 91 54 79**

26 - Vds pulvérisateur FLORIDA 600 l, rampe 12 m, année 2010.
✆ **04 75 59 83 44**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Distribution

38 - Vends godet distributeur Mailleux 2m3 dist. dr et g hérisson déméleur servi un an prix à débattre.
✆ **06 20 00 75 03 ou 06 18 29 79 95**

Manutention

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux D500 avec bati adapt. sur Renault 70 80 cv
✆ **06 21 81 16 58**

Trav. publics

42 - Vds tracto pelle JCB 1984 bon état 3 godets AR 1AV refait 1 fosse mot. env. 4000 h - pompe env. 1000 h - pneus 50 % 12 000 euros . Laisser message réponse assurée
✆ **04 77 94 03 02**

Agri. divers

01 - VENDS DAL FORSTER ANNEE 2002 POMPE+BOL NEUF TANK A LAAIT TOTAL 3500 EUROS
✆ **0474305822 HR SOIR**

07 - Vds bec maïs agram 4RG broyeur Cornpiker 1RG épareuse Rousseau 420SE
✆ **04 75 33 04 51**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends matériel agricole : 1 semoir Sulky Trameline GC, 4 m, 32 rangs, TBE - 1 presse balles rondes Vicon, 2006, RV1601, filette ficelle - 1 déchaumeur à disques Souchu-Pinet, 5 m + rouleau repliable (disques indépendants) - 1 andaineur Kverneland 9546, 2012, état neuf - 1 andaineur Pottinger 421.
✆ **02 48 73 77 97 ou 02 48 81 10 30.**

18 - Vds cause cessation tracteur John Deere 6210, avec fourche à fumier John Deere 631, avec surélévateur - benne Rolland, 10 t, 2 essieux, élévatrice - atomiseur Nodet, 3.000 l, 24 m.
✆ **02 48 80 22 14, heures repas.**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

19 - Vds piquets châtaignier agricole et vigne. Livraison assurée.
✆ **06 79 72 14 79**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CHAUX VIVE 94 % Granulé ou Poudre
Carbonate de calcium Big-Bag
Livraison Franco 25 T
Tel. 05 65 99 89 60
www.agrilisa.com

21 - Vds semoir nodet GC 4 M - tonne à eau 600 L avec abreuvoir (réf: 38VB1).
✆ **06 19 22 14 06**
06 75 85 55 91

21 - VENDS Landini 7880, 80 ch, année 94, 4 RM, 5 840 H, BE, - herse rotative Kuhn 3 m., dents neuves, attelage semoir, - cover cropp 24 disques Bonnel semi porté EM (38VB3)
✆ **06 81 91 54 79**

38 - C 15 D, séchoir à noix, niche et Cornadis à veaux, cuve à grain, ventilateur pour cellule à noix tout en bon état.
✆ **04 76 93 52 15**
06 12 15 35 90

38 - Vds moissonneuse 140 New Holland 3600 hres, cueilleur maïs JD cpe 4,20 m et broyeur à paille, 2 moteurs Ford 6 cyl. état de marche.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds lève palette 3 pts H 4 m 40 : 1000 euros presse MD RC40 : 300 euros 2 aiguilles RC42 : 200 euros épandeur.
✆ **06 47 24 01 89**

42 - Vds semoir céréales IH 13 rangs à disques + calèche 2 roues à pneus Bon état
✆ **04 78 48 46 68 hr**

69 - Vds serre bitunnel 100 m. de long / 2x8 m. de large TBE 5400 euros à déb. possible rampe arrosage + chauffage.
✆ **06 09 03 35 29**

69 - Vds tonne à lisier 4000 l. galvanisée - Agrimate - 3000 euros HR.
✆ **04 78 81 86 36**

71 - Cse cess. vds chaîne curage Sovémag 90 m, 2004, 2.200 E + un moteur Samas - cellule rectangulaire 500 qx, 800 E.
✆ **06 83 23 18 71**

71 - Vends broyeur haie, vis d'alimentation 281 m, 12 nourrissoupes porcs.
✆ **06 73 73 68 14**

M. JOSE GRAND VOYANT MEDIUM
Vos problèmes amour, chance, travail, commerce, fidélité, retour de l'être aimé, désenvoutement, problème familliaux et alcool.
TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE
Par correspondance ou déplacement possible, même le week-end.
Contact : 06 03 87 95 85

71 - Vds charrue Huard tri-socs non stop méca. pièces usure neuves, 3.300 E HT - dessileuse 2 m3.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Deutz Agrotron 108, 118 CV, 6 cyl., pont av. suspendu et Agroplus 100, 100 CV, 6 cyl., TBE
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds 1 broyeur de haies Orsi Cr 500, portée 5 m, rotor 1,20 m, pivot hyd. ar. 100°, 4.500 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nons-top 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds moteur pompe avec accessoires, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ **06 11 80 42 10**

Elevage

01 - Vds épandeur HV8 état neuf - ensileuse 1 rg PZ bon état - je livre pneus pour silo - génisses Holstein prêtes
✆ **06.08.05.39.35**

70 - Vends Pipeline Westphalia 4 griffes Inox ÿ40 chaîne Noirot Adaptable 103m, Pulvérisateur Caruelle 800l 12m, Vibroculteur 29 dents, Herse plate 5m.
✆ **06 07 89 98 24**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vends bétaillère Master CT ok année 1985 très bon état, prix : 7500 euros
✆ **06 48 85 91 21**

38 - Vd camion Mercedès 914 (9 T) bétaillère excellent état.
✆ **04 74 84 55 73**

38 - Vds cam. Midlum 180 10B 2005, 62600 km hay. ridel. ,et auvents lat - alu cab. clim. susp. pneu.
✆ **04 72 24 37 48**

39 - Vds bétaillère Masson 6-8 bêtes 2 portes AR 1 C G b.é.
✆ **03 84 25 84 52**

42 - Vds Peugeot Boxer tôle an 2000, 110 000 km, ct ok, 3T5 surélevé, 3 places.
✆ **04 77 30 76 25**

71 - Vds bétaillère Peugeot Boxer 169.000 km, caisse alu., TBE.
✆ **06 08 98 60 48**

ROANNE UTILITAIRES
42300 Mably
04 77 64 04 97 - 06 16 66 17 72
> 5 C15 diesels, 2001, 2005
> 4 Berlingo hdi, 2006, 2007
> Expert diesel 98
> Expert hdi 2006
> 2 boxer diesels 2005

71 - Vends camion Renault S70, 1985, chassis nu, 130.000 km, 2.700 euros. chevenet
✆ **03 85 34 84 78**

Tourisme

18 - Vends C5 break, 2001, 196.000 km, CT ok, pneus ok, attelage, 2.800 euros.
✆ **06 86 70 50 50.**

42 - Vds Clio Renault 2, an 2004, 105 000 km, attelage tb état
✆ **04 77 24 58 75 le soir**

70 - Vends Opel Astra année 92, CT OK, 28000 km, 2000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

89 - VENDS Espace III Diesel, an. 2002, 7 places, 4 amort. neufs, 2.2 l. DCI, CT OK, attelage, 2 pneus hiver, 225 000 kms (réf. 3908)
✆ **03 86 87 16 25**

Achat-Vente

Récolte

01 - A VENDRE PIQUETS D ACCACIA EN 180 + BALLES RONDES DE FOIN
✆ **04 74 61 95 87**

01 - Vds paille de blé en rlx de 140 (environ 300 kg)
✆ **06.24.61.71.14. ou**
06.14.47.07.46

26 - Vds ensilage maïs irrigué 5 ha.
✆ **04 75 70 36 49**

38 - Vds luzerne en BR 2 et 3 coupe 155 euros/T, Dépt 38.
✆ **04 76 93 51 89**
06 67 90 95 54

38 - Vds paille foin graminé broyeur à céréales roue étroite 9/44 chambre froide.
✆ **06 60 71 98 60**

38 - Vend maïs ensilage sur pied ou en épis 2 hectares 1200 euros TTC l'hectare.
✆ **06 25 91 17 36**

58 - Achète 200 T de paille d'octobre à mars. Faire offre (réf: 3808).
✆ **06 22 09 13 21**

69 - Vds enrubanage de luzerne 1 coupe bonne qualitée.
✆ **06 07 78 41 57**

69 - Vds pommes de terre bio 2012 et foin bio prairie naturelle récolte 2012.
✆ **06 03 40 36 15**

Fourrage

01 - Vds maïs ensilage, 4 hectares, récolte début octobre, possibilité transport.
✆ **03 85 30 02 30**

EURO PF VEND
Paille Blé Orge Colza broyée
Foin supérieur et divers
luzerne enrubannage
LIVRAISON ASSURÉE
02 43 07 26 58 • 06 78 12 37 67

42 - Agri 42 vds maïs ensilage irrigué, épis, en balles enrubannées, trés bonne qualité, livrés.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - Vends foin de prairie 2012 extra non mouille - Possibilité transport - Départ Nièvre 58 (réf: 360A).
✆ **06 80 60 24 86**

58 - Vds paille orge et printemps et blé - Livraison toutes distances (réf: 380A).
✆ **06 83 92 09 50**

71 - Vds foin paille regain, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends paille et foin, livraison camion remorque.
✆ **03 85 54 30 97**
Port. 06 10 11 12 55

Propriété

39 - Vends beau corps de ferme avec location des terres herbagères DPU Jura plaine doloise.
✆ **03 84 81 23 59**

77 - Agric. recherche exploitation de préf. céréales de 100 à 600 ha ou + en reprise, en vente ou achat de parts de Gaec, société ou autres. Paiement cash. Réf. bancaires à disp. et discrétion totale.
✆ **06 07 29 67 63**

Terrain

38 - Achète ou loue 2 Ha secteur proche Roissard pour installation en maraîchage bio + bâti.
✆ **06 15 21 09 69**

38 - Jeune agricultrice recherche terrain ou exploitation agricole à proximité de Grenoble pour install.
✆ **06 77 38 50 04**

Divers

38 - Vds chaudière bois 30 k, TBE - cuve plastique 3000.
✆ **06 87 71 31 24**

39 - Epareuse Faucheux TS526 de 2010, 5m25, rotor marteaux, monolevier, parallèlogramme, refroidisseur, aubans de fixation. Rouleau packer 2,50 m
✆ **03 84 44 76 04**

39 - Cherche associé élevage laitier
✆ **03 84 44 76 04**

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

88 - Recherche céréales mélange env. 15 T. Brûle corne électrique. Jante 8 trous en 20 ou 17.5 ou roue complète. Nourrisseurs à veau. Poste électrique. Masse Deutz 06.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - Vds compresseurs de 600 à 50L disqueuses d'atelier postes de soudure. Le tout en tri enclumes et éteaux (réf: 3705).
✆ **03 86 44 17 32**

Location

Agricole

70 - A louer ferme F3, logement refait à neuf, écurie pour 2-3 chevaux, terrain 1ha.
✆ **03 84 76 29 51**
ou 06 78 14 62 25

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture élevage recherche salarié préférences cultures - région Bresse
✆ **06.26.72.64.19**

42 - rech salarié agricole dyn et motiv. pour expl. poly +élev. viande + ent. prop. poss. logt. Plaine du Forez
✆ **04 77 27 13 92**

Demande

Emploi

42 - Homme 50 ans recherche emploi en arboriculture 30 ans expérience cdd ou cdi à voir
✆ **06 01 02 79 14**

Animaux

Bovin

01 - VENDS GENISSES PRETES A PARTIR DE DEBUT NOV RACES 66 ET 46 CL SANIT OK FCO FAITE
✆ **0474517016**

01 - Vds 4 vaches Montbéliardes terme octobre 2ème lactation CL cause cessation
✆ **04.74.66.11.55. ou**
06.28.09.23.54

18 - L'élevage HBC Trameson à Charly (18) prolonge les portes ouvertes, du 28-29 septembre au 30 septembre 2012.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage charolais inscri - vds 12 bons taureaux 18 mois TGS, GAEC LECHENAULT FRERES (réf: 3607).
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 3811)
✆ **03 80 23 68 04**
06 30 82 41 63

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79 Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Tôle avec régulateur de condensation
NOUVELLE GÉNÉRATION
Garantie 20 ans contre le décollement
• eps 0,63 avec régulateur 7€70 le m2*
• eps 0,75 avec régulateur 8€50 le m2*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
* prix HT pour + de 200 m² ** offre soumise à conditions
Témoignages clients sur : www.toles-atg.fr
PRÉSENT AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE À COURNON
Livraison gratuite en France métropolitaine

Sarl MARSALEIX René
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
✆ 05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29
A SAISIR : MATÉRIEL D'OCCASION
FENDT 712 VARIO
An. 2003, 3300 H, relevage avant, pont avant suspendu
66 000 € HT
MASSEY FERGUSON 6460
An. 2007, 3350 H, pont avant suspendu, bati mailleux, Dyna 6
42 000 € HT
LAMBORGHINI R3-85T
An. 2007, 2100 H, arceau, bati mailleux
24 000 € HT
JOHN DEERE 6420S
An. 2002, 3800 H, pont et cabine suspendus
38 000 € HT

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
PORTE COULISSANTE EN KIT
fabrication française
Prête à monter
Ht maxi 5 m
Lg maxi 6,06 m
Vidéo de pose sur :
www.porte-en-kit.fr
PRÉSENT AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE À COURNON
Livraison gratuite en France métropolitaine

SOMMET DE L'ÉLEVAGE 3-5 OCT • CLERMONT-FD (63)
LA TERRE EST NOTRE MÉTIER 12-14 OCT • GUICHEN (35)
MATERNITÉ • POST-SEVRAGE • ENGRAISSEMENT
L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
www.pleinairconcept.fr ☎ 04 73 54 26 00

AURAN
Carrosserie M. AURAN
RN 88 à 20 km d'ALBI
81 LES FARGUETTES
☎ 05 63 76 54 52
DUCATO 120 cv 96 000km2007
MASTER 120cv 53 000km2007
JUMPER 2,5 93 000km2001
www.carrosserieauran.com

TREMIE DE STOCKAGE
2 et 3m3, gerbable, fourreaux de manutention, vanne guillotine Ø160mm avec levier, peinture antirouille. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
Nouveauté 2012 Peinture époxy Sortie latérale
OPERATION SEMIS 2012
Offre promotionnelle
-10% sur les Nouveautés 2012
jusqu'au 30/09/2012 dites "direct affaire"
28220 ROMILLY SUR AIGRE
Tél : 02.37.98.31.22 - Email : info@ticc.fr

21 - GAEC LEPEE VENDS agnelles Texel non inscrits, - béliers adultes, agneaux inscrits ou non (réf. 3901)
✆ **03 80 97 37 46**
06 88 96 09 82

21 - VENDS génisses pleines, - taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (3904)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois type gros et bonne conformation viande. EARL Cornesse A. (réf. 3906)
✆ **03 80 84 32 25 HR**

38 - Vds taureau Charolais Bio 18 mois très docile.
✆ **04 76 30 87 18**
06 81 73 81 25

42 - Vds taureaux prêts à saillir, Holstein rouge et noir et Montbéliard, TBO, poss. location.
✆ **06 89 30 04 69**

58 - Vds taureaux 18 mois et veaux reproducteurs, élevage non inscrit au HBC - EARL DE CHANAUX Didier Poupon à Flety (réf: 37VB0).
✆ **03 86 30 82 95**
06 19 55 14 20

58 - Vends veaux reproducteurs GAEC BUTEAU Michel et Clément (réf: 3802).
✆ **06 75 57 67 84**
06 70 48 56 75

58 - Vds taureaux 18 mois, - veaux de l'année bonne origine GS HBC ou non. Martin - Montigny Sur Canne (réf: 3806).
✆ **03 86 50 05 60**

58 - Vds taureaux 18 mois génétiquement sans corne limousin, veaux repro lim., charolais sans corne et cornu IBRA, rég. sud Morvan (réf: 38VB0).
✆ **03 86 30 15 63**

58 - Cause cessation VEND vaches, génisses charolaises, garanties pleines (380E)
✆ **03 86 30 43 69 HR**
06 24 09 45 85

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC. Champeau - Parigny les Vaux (390A)
✆ **06 75 69 10 18**
03 86 68 80 03

58 - VENDS B. génisses 30 mois HBC, gestantes, termes décembre, échogra, inséminées VF B. T. 18 mois charolais, limousin, - veaux reproducteurs c. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3905)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - Cause cessation VEND 12 vaches + 4 génisses charolaises, gestantes, échographiées, TGS. (39VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

63 - AV 25 laitonnes Charolaises inscrites qualité élevage et maternelles except.
✆ **04 70 59 01 30**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HDC TGS vêlage facile - TB origines.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Elevage charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand & Fils, 71220 La Guiche, portes ouvertes les 28, 29 et 30 sept. 2012. Vente de veaux mâles de l'année et 50 taureaux de 20 mois. Bonnes qualités et origines. Livraison poss., prix raisonnables. Buvette. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit - GAEC GOULLIARD (réf: 370A).
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends veaux reproducteurs limousins, bonne origine, calmes, sanitaire OK. Genouilly.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 12-18 mois, inscrits, HBL ou non, TGS.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds génisses charolaises pleines, taureaux 18 mois, TGS, HBC. M. Debarnot François, Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Journées commerciales 5, 6 et 7 octobre, 4 élevages charolais réunis sous un même bâtiment : Dompierre-les-Ormes. 25 taureaux 18 mois, taureaux adultes, veaux de l'année. Buffet buvette. Dimanche tout public : journée découverte produits locaux. GAEC BENAS LEMIERE HBC 06.87.41.16.23, EARL GATILLE 03.85.50.46.08, GAEC GATILLE 03.85.50.43.58, GAEC MATHIEU HBC
✆ **06 88 92 01 18**

71 - Vends vaches ch. pleines, indemnes IBR, vac. FCO, cause cessation.
✆ **03 85 84 70 15 H.R.**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend taureaux 18 mois et veaux repro., tout au long de l'année.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Portes ouvertes dans 5 élevages charolais HBC les 29 et 30 septembre 2012. Gaec Berland M. et D., 71 Viry, tél. : 03.85.24.01.38 - Berthier Pierre, 71 Marizy, tél. 03.85.24.62.84 - Gaec Cortier P. et N., 71 Viry, tél.: 03.85.24.21.04 - Ducert Claude, 71 Martigny-le-Comte, tél. : 03.85.24.02.61 - Gaec Pornon, 71 Viry,
✆ **03 85 24 00 11**

88 - Vends jeune broutard Blond d'Aquitaine pour reproduction. Très calme. Garantie sanitaire. Conseillé sur génisse. Vêlage facile. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Vds 150 chevrettes + boucs SAANEN nés en sept 2012 CAPGENE 1209 kg / chèvre à 33, 8TP 34, 9TB.
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

26 - Vds lot de 35 chèvres mises bas 01/13.
✆ **04 75 57 14 64**
ou 07 70 63 30 72

26 - URGENT vds 35 chèvres SAANEN
✆ **06 81 98 19 72**

42 - Vds lot 33 chevrettes Saanen née 02/12 indem Caev troupeau 1150 l, cl, capgene
✆ **06 16 52 16 50**

71 - Cause décès vends cheptel caprins alpins + boucs.
✆ **06 74 77 16 80**

Ovin

26 - Vds lot Mérinos 14 brebis 2 à 4 ans, 10 agnelles antenaises, 1 bélier + bois sur pied
✆ **06 61 87 46 54**

71 - Lot de vingt brebis 1 an, 2 ans et 3 ans, à mettre au bélier.
✆ **03 85 59 65 14 après 18 h**

89 - Achète brebis élevage (réf: 3801).
✆ **03 86 65 41 61 après 20H**

Porcin

69 - Avendre porcs gras de 100 à 200 kg. Nourris 100% aux céréales. prix de 1,80 euros à 2 euros / kg.
✆ **06 87 10 64 65**

Equin

70 - A vendre 2 pouliches 4 ans, Trait boulonnaise, peut faire la paire, très gentilles, PP, 1200€ pièce.
✆ **06 83 66 25 25**

Chien

07 - Vds 6 chiots type Braque Allemand non lof nés le 08/04, mère n° 250269600827564, vac. pucés, urgent
✆ **06 77 76 20 31**

07 - Vds chiot type petit Berger des Pyrénées mâle 3 mois prix 150 euros tat vacc mère 26LS211
✆ **06 59 23 05 62**

21 - VENDS chiots Beauceron nés le 01/09/12, n° identification : 250269801566323, pucés, vaccinés, prix : 200 euros (réf. 3901)
✆ **03 80 96 22 89**

42 - Vds chiots Mont. des Pyrén. tat MF tat mère 250269602605565 + Cokers noir tat mère 250269602701339
✆ **04 77 64 02 39**

58 - VENDS chiots Foxe poils lisses, pur race, nés le 10/07/2012, mère : 250269602486709, parents extras chasse (réf. 3809)
✆ **03 86 84 76 92**

69 - Vends chiots Beauceron Lof : 250269602757202.
✆ **06 08 88 51 44**

71 - Particulier vend chiots, d'apparence Berger allemand, nés le 01/07/2012, 3 F, 2 M, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Border Collie, non Lof, 4 F, 1 M, nés le 16/07/2012, pucés, vaccinés, mère n° 250269801301969, portée de 5.
✆ **06 80 00 45 57**

Chasse-Gibier

71 - VENDS 1 lot de 100 lapins de garenne, vaccinés VHD + myo, touvenant, 800 € + 60 lapins de garennes adultes, 10 € pièce ou le tout vente au détail (38VB5)
✆ **03 85 49 26 21**

Sur notre site
AgrBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous au 03 80 78 90 42

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES
Vos rendez-vous à ne pas manquer

EARL GABORY JEUX-LES-BARD (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
JOURNÉES COMMERCIALES À L'ÉTABLE
les 28, 29 et 30 SEPTEMBRE
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
TOUTES GARANTIES SANITAIRES - Prix raisonnables

JOURNÉES COMMERCIALES
Du samedi 29 au lundi 1er octobre
CHOUBLEY Laurent
Mercueil - 21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98
ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
• mâles reproducteurs de l'année •
• taureaux adultes HBC
Prix unique
Toutes garanties sanitaires

Earl **PAPONNEAU**
MAUBOUX - 58240 Livry
03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84
06 73 32 02 87
Earl **L. PACQUET**
BONAY - 58240 Langeron
03 86 37 44 65
06 80 05 84 11
ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES Les 5, 6 et 7 octobre
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 20 taureaux 18 mois et génisses pleines

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2012
Reprod. mâles et femelles ttes catégories
• **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
• **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
• **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
• **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
• **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC

Élevage EARL CHARETIER Pierre	EARL JEANDAUX Père&Fils	Élevage VAGNE Patrice
Les Champs Loyaux	Les Ecots	Angly
58270 ANLEZY	58160 LA MACHINE	58270 VILLE LANGY
Tel. 03 86 60 23 29	Tel. 03 86 50 83 48	Tel. 03 86 60 20 55
Port. 06 37 43 86 56	Port. 06 17 51 23 76	Port. 06 73 68 10 64

Vous invitent à une visite d'élevage au pré les 28, 29 & 30 SEPTEMBRE 2012
Veaux de l'année, taureaux 18 mois, génisses 30 mois pleines, indem IBR Vacc. FCO 1-8.
Issus de très bonnes origines.
Le meilleur accueil vous sera réservé

Portes Ouvertes les 29 et 30 septembre
EARL Menetrier Parizot
Hameau de Barain
21350 Avosnes
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
28, 29 et 30 septembre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **28,29** & **30** septembre
seront proposés : 30 veaux d'1 an dont vêlages faciles et taureaux 18 mois
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
5, 6 et 7 octobre 2012
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18

PORTES OUVERTES
28-29 et 30 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

PORTES OUVERTES
6 & 7 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois
HBC, TGS, IBRA

TOMBOLA
1 génisse à gagner
BON DE 100 €
pour 5 acheteurs
CCAVAG GUEUGNON · GUEUGNON · 14ème CONCOURS CHAROLAIS
12-13 OCTOBRE 2012
Hall des Expositions à GUEUGNON
420 ANIMAUX REPRODUCTEURS • BOVINS DE BOUCHERIE
RESTAURATION
BUVETTE
Renseignements : 03 85 85 20 25
STANDS
ANIMATIONS
(entrée GRATUITE)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE DU DOMAINE DES SOURCES DE CHAMBOLLE ET VOUGEOT

Société Civile au capital de 64.028,59 euros
Siège social : Chambolle Musigny
R.C.S. Dijon 318 395 654

Modification des statuts : Réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social le 28 mars 2009, les associés ont décidé à l'unanimité
de proroger l'existence de la Société pour une durée de 99 ans à compter de cette dernière date.
Pour avis
La Gérante

AL21399455

DIJON GRANULATS

Société en nom collectif
au capital de 76 000 euros
5, rue de la Fonderie,
21800 Chevigny Saint Sauveur
385 353 883 R.C.S Dijon

Avis de prorogation de la durée de la société
Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2012, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé, à compter du 10 juin 2012, de proroger la durée de la société de 10 années, soit jusqu'au 10 juin 2022.
Pour avis

AL21399461

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Didier Nourissat
Hugues Misserey, Ivan Striffling
et Maël Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Maël Viard, notaire à Dijon, le 21 septembre 2012, Monsieur Bernard, Ernest, Marcel Fanet, retraité, et Madame Maureen, Patricia Gilliland, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Fontaine les Dijon (21121), 5 rue du Morvan, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Laureau notaire à Dijon le 20 juillet 1967, préalablement à leur union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 4 août 1967,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Maël Viard - 23 rue Buffon 21000 Dijon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Maël Viard

AL21399470

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Longvic du 17/09/2012, il a été constitué la société ci-après :
Forme : SARL
Dénomination : DONTRANSEXPRESS
Siège social : 5 rue du Bief du Moulin 21600 Longvic
Objet social : livraison de marchandises de moins de 3,5 tonnes
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 5 000 €
Gérance : Don Musumadi Bond, 5 rue du Bief du Moulin 21600 Longvic
Immatriculation RCS Dijon

AL21399453

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL XENHOME

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros,
RCS Dijon, 533 611 661,
147 rue d'Auxonne, le San Diego
21000 Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 14/09/2012 et tenue à Dijon a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 Septembre 2012 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 147 rue d'Auxonne, le San Diego, 21000 Dijon, siège de la liquidation.
L'assemblée a également nommé, en qualité de liquidateur, monsieur Gérald Lonjard, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus pour liquider la société ;.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
La gérance.

AL21399451

MODIFICATION DE CAPITAL

TRANSMONTAGNE TAXIBUS

SARL au capital 53.000 €
Siège social : Sombernon (21540)
22 Rue du Vieux Château
528 220 817 RCS Dijon

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique du 14 septembre 2012, le capital social a été augmenté en numéraire de 47.000 € pour être porté de 53.000 € à 100.000 €. Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (**Capital**) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le gérant

AL21399454

NON DISSOLUTION

MONTAIGNE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 2, boulevard Georges Clemenceau
21 000 Dijon
525 078 523 RCS Dijon

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 juin 2012 statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21398839

SFG AVENIR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 Rue du Moulin- 21490 Clenay
R.C.S Dijon 528 580 129

Aux termes d'une décision en date du 05/06/2012 l'associée unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La **Gérance**

AL21399290

TRANSFERT DE SIÈGE

PHB AUTOS SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social: 29 rue du Stade
68170 Rixheim
438 600 694 RCS Mulhouse

Par décision du 31 mai 2012, l'associé unique a transféré le siège social du 29 rue du Stade, 68170 Rixheim au 10 rue Paul Bur, 21000 Dijon à compter du 1er juin 2012, et a modifié en conséquence l'article 4 - Siège Social des statuts. La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le numéro 438 600 694 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérance: Monsieur Philippe Breistroff, demeurant 10 rue Paul Bur, 21000 Dijon.
Pour avis
La **Gérance**

AL21399443

FRANCE NEARSHORE

SC au capital de 800 €
Siège social :
36 rue Chaudot, Le tholon 4, 89300 Joigny
490 555 968 RCS de Sens

L'AGE du 31/08/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 10 rue Mozart, 21470 Brazey-en-Plaine, à compter du 01/09/2012
Objet social : Audit, conseil et tous types de prestations intellectuelles informatiques.
Durée : Jusqu'au 08/06/2105
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21399456

LE LOGIS DE MELUSINE

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
36 rue Chaudot, Le tholon 4, 89300 Joigny
504 633 272 RCS de Sens

L'AGE du 31/08/2012 a décidé de transférer

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AGENCOURT
11 a 00 ca - Derriere la fontaine: ZB-29
FLAGEY-ECHEZEAUX
22 a 60 ca - Les pres courbes: ZH-37
PREMEAUX-PRISSEY
78 a 80 ca - Les pieces martin: ZC-2
QUINCEY
6 ha 72 a 27 ca - Corvee de choiseuil: ZB-1(A)-1(B)-1(C)-206
1 ha 11 a 08 ca - Au topet: ZC-69[19]
5 ha 97 a 30 ca - En tanniere: ZE-20-21
Parcelles en nature de terre
Objectif pour l'ensemble des dossiers ci dessus : Priorité sera donnée aux projets de remaniement parcellaire.
L'ETANG-VERGY : Parcelle en nature de bois-taillis
8 a 88 ca - Le bois pierre: B-304
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21399471

le siège social de la société 10 rue Mozart, 21470 Brazey-en-Plaine, à compter du 01/09/2012
Objet social : acquisition, location, exploitation immobilière à usage d'habitation, professionnel, commercial
Durée : Jusqu'au 08/06/2107
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21399458

RÉDUCTION DE CAPITAL

EARL JUDRIN ELEVAGE

Société civile au capital de 7 500 €
Siège social : 4 rue d'Amont
21210 Montlay en Auxois
750 712 135 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/09/2012, Monsieur Judrin Michel a augmenté le capital pour le porter à 257 400 €
Pour avis, la gérance

AL21399436

CESSION DE PARTS

SCI BOBRAL

Au capital de 33 000 €
1, rue de Metz 21000 Dijon
378115786 R.C.S. Dijon

Par décision de l'AGE du 01.09.2012, il a été décidé une cession de 40 parts sociales au nominal de 55 € d'un associé au bénéfice du gérant.
Mention en sera faite au RCS de Dijon et les statuts modifiés en conséquence.
Le gérant

AL21399439

NOMINATION

SA ROGER MARTIN

Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
21 000 Dijon
016 450 157 RCS Dijon

Par une délibération du Conseil de surveillance du 20 juillet 2012, il résulte que :
- il a été décidé de ne pas remplacer le Directeur Général Monsieur Vincent Martin, 11, rue des Créots , 21 121 Fontaine les Dijon, démissionnaire de son mandat de Directeur Général.
- Monsieur Vincent Martin,11, rue des Créots, 21 121 Fontaine les Dijon, a été nommé en qualité de Président du Directoire en remplacement de Monsieur Jean Cerutti, 28, rue du Docteur Rebatel , 69 003 Lyon, démissionnaire de son mandat de Président du Directoire et maintenu en qualité de membre du Directoire.

Mention au RCS de Dijon.

AL21399450

DÉMISSION

INVENTIVA

Société par actions simplifiée
au capital de 100.300 €
Siège social :
50, rue de Dijon - 21121 Daix
537 530 255 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 17 septembre 2012, le président a pris acte de la démission de ses fonctions de directeur général, à compter du 8 septembre 2012, de Monsieur Jean-Luc Paquet.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL21399465

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PRYMARYS

SARL à capital variable
au capital de 40000 €
Siège social :24 rue des Fassoles,
Les Preles, 21240 Talant
507 781 177 RCS de Dijon

L'AGO du 23/09/2011 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. Dorchies Pierre, à compter du 23/09/2011.
Modification au RCS de Dijon

AL21399459

VENTE

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des biens suivants

COMMUNE DE GISSEY SUR OUCHE (21410)

Diverses parcelles en nature de terre, futaie et lande cadastrées section A numéros 444, lieudit En Marceau, pour 36 a 25 ca, 445, lieudit En Marceau, pour 15 a 15 ca, 451, lieudit En Marceau, pour 23 a 20 ca, 520, lieudit Plain de Saint Thaux, pour 9 a 60 ca, 521, lieudit Plain de Saint Thaux, pour 37 a 66 ca, 581, lieudit Larret de Saint Thaux, pour 6 a 70 ca, 582, lieudit Larret de Saint Thaux, pour 6 a 5 ca, 585, lieudit Larret de Saint Thaux,pour 11 a 30 ca; 594 lieudit Larret de Saint Thaux, pour 12 a 60 ca, 596, lieudit Larret de Saint Thaux, pour 26 a 65 ca, 597, lieudit Larret de Saint Thaux, pour 12 a 20 ca, 639, lieudit Chaumot Cure, pour 14 a 35 ca, 499, lieudit Combe Trou, pour 9 a. Et section B numéros 686, lieudit En Nachet, pour 8 a 95 ca et 640, lieudit En champs de Cras, pour 20 a 80 ca.
Au prix de 2500 € payable comptant à la signature de l'acte authentique outre une commission d'agence de 200 €. La vente a lieu aux conditions ordinaires et de droit. Transfert de propriété et jouissance au jour de l'acte, bien libre. Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe à celle-ci dessus disposent d'un délai de 2 mois à compter de l'affichage des présentes en Mairie de Gissey sur Ouche pour faire connaître à Maître Nourissat, notaire à Dijon (21000) 23 rue Buffon par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions ci-dessus ; ce droit n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice par son bénéficiaire. Ce droit s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après le présent droit de préférence. Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3 : Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL21399469

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

SCI VILLA BALMA

Au capital de 1 000 Euros
Siège social: 22, Rue Combeau
58600 Fourchambault

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fourchambault, du 03 Septembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Civile Immobilière
Dénomination: SCI VILLA BALMA
Siège social: 22, Rue Combeau 58600 Fourchambault
Objet : La Société a pour objet:
- l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation;
- la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières;
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports : 1 000 € en numéraire
Capital social: 1 000 €
Gérance: Monsieur Stéphane Delzaive 22, Rue Combeau 58600 Fourchambault.
Immatriculation: au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

AL58399439

Aux termes d'un acte SSP en date du 5 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :LE GRENIER A PAINS
Siège social : 51 Rue de République, 58300 Decize
Forme : SARL
Capital : 2500 €
Objet social : vente de pains pâtisseries, sandwichs traiteur boissons et tous dérivés
Gérance : Monsieur Eric Delaire, 62 Route Nationale, 58300 St Léger des Vignes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58399493

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) le 14 septembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI DES GRANGES
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre), 5-6 Le Mont.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apport en numéraire : la somme de 40.000 Euros
Apport immobilier : Un bâtiment à usage de grange et écurie, situé à Châteauneuf Val de Bargis «Le Mont», d'une valeur de 12.000 Euros
Capital social : 52.000 Euros divisé en 52.000 parts de UN EURO chacune, numérotées de 1 à 52.000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance pour une durée illimitée : Mme Florence Torcol épouse de Mr Cédric Masse, dt à Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre), 5-6 Le Mont.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me Christophe THEVENY, Notaire.

AL58399494

Par acte SSP du 21/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :Au Jardin d'Hadelin
Objet social : commerce de fleurs, de composition florales, d'objets de décoration intérieure et extérieure, de meubles, de vaisselle et de linge de maison.
Siège social : 6 Place de l'Hôtel de Ville, 58800 Corbigny
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Piret-Gérard Marie-Anne, demeurant Domaine de Demain, 58800 La Collancelle.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58399501

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY- 3 rue du Bengy
58640 VARENNES-VAUZELLES

GARAGE DES 3 R

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège Social : 3 rue des Clairs Logis
58 340 Cercy la Tour

Suivant acte SSP du 20 septembre 2012 il a été constitué une société par actions simplifiée :
GARAGE DES 3 R
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 3 rue des Clairs Logis-58 340 Cercy la tour
Objet : l'activité de garage, la mécanique, la carrosserie, la tôlerie, l'entretien de tous véhicules, engins, motocycles, cycles, la vente de tous véhicules neufs et d'occasion,la vente de lubrifiants, pièces détachées, pneus et accessoires automobiles, le dépannage et remorquage 24 heures sur 24 de tous véhicules terrestres à moteurs, la location sans chauffeur de voitures de courte et longue durée, l'activité d'entreprise de transport public routier de marchandises au profit de tiers, au moyen de véhicule de moins de 3,5 tonnes
Président : Mr Daniel Rousseau, Frasnay 58110 Châtillon en Bazois
Directeur général : Madame Emilie Rousseau, La Fontaine
58110 Alluy
Durée de la société : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de Nevers

AL58399507

CABINET BAUR ET ASSOCIES
AVOCATS
Paris, Orléans, Sully sur Loire
26 rue Eudoxe Marcille - 45000 Orléans
Tel : 02 38 52 91 30
Fax : 02 38 52 95 26
Mail : jpbaurtous@wanadoo.fr

Immatriculation
Par acte sous seing privé en date du 15 septembre 2012, il a été
constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : LUMINANCE MR
Objet social : acquisition, exploitation, aliénation et gestion de tous immeubles
Siège social : 8 rue des acacias de brun 58300 Decize
Capital : 100.00 euros
Gérance : M.Rudy Wahl et M. Mihai Coucy demeurant tous deux 50 avenue Stalingrad 94300 Villejuif
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL58399468

RECTIFICATIF

SOCIETE NOUVELLE SONIMAT

S.A.S au capital de 116.958,89 Euros
Siège social : La Baratte
58000 Saint Eloi
806.520.151 RCS Nevers

Modificatif de l'annonce parue le 14 septembre 2012
Au lieu de lire :
- en remplacement de la société EUROPEENNE AUDIT dont le mandat n'est pas renouvelé.

Il faut lire :
- en remplacement de la Sociètè FINANCIERE FUDUCIERE DE PARIS dont le mandat n'est pas renouvelé.

Pour avis,
Le Président.

DISSOLUTION LIQUIDATION

ROSANNA

SARL au capital de 7 622.45 €
Siège social : 1 - 3, Rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers : 424 939 973

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 2012, les associés ont décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Madame Rosanna Spagnolo, demeurant à Mars sur Allier (58240), Le Vignot et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle,Àici.
Le siège de la liquidation est fixé à Mars sur Allier (58240) -Le Vignot. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Créteil, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur.

AL58399492

HOLDING PICAUT MARC

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social
9, rue du Puits Henri
58260 La Machine
452 921 067 RCS Nevers

L'AGO du 07/09/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Marc Picaut dt à La Machine (58) 9, rue du Puits Henri de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 24 février 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58399495

SCI DU NOYER

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 200,00 €
Siège social
15 rue des Campeurs 58140 Lormes
SIREN : 502 080 997

Par décision collective du 17 septembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 17 septembre 2012 et sa liquidation amiable.
A été nommé liquidateur : Madame BIERRY Sandrine, demeurant à L'Huis Bourdiaux 58140 Gacogne avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58399496

D.V.T.P

Société à Responsabilité Limitée en Liquidation
au capital de 5 000 €
Siège social : 7, chemin de la Motte
58300 Devay
532 431 434 RCS Nevers

Par décision du 24/08/2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux dispositions du Code de commerce.
Mr Didier Veillerot dt à Devay (58), 7, chemin de la Motte a été nommé liquidateur pour la

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 12/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOUSA GONCALVES MANUEL
3, route de Moulins - 58300 Decize
RCS : 424 172 716
Le greffier

AL58399489

Par jugement en date du 12/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ARCHAMBAULT Fabrice François
11, rue du 8 Mai - 58300 St Léger des Vignes
RCS : 483 376 257
Le greffier

AL58399491

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LESAGE Patrice
5, place Saint Laurent « A.M.I »
58000 Nevers
RM 58 : 432 943 918
Le Greffier

AL58399508

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PRAXEDE (SAS)
1, place du Maquis Louis
58170 Luzy
RCS : 491 903 076
Le Greffier

AL58399509

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NEW STAR (SARL)
Les quatre Rues
58390 Dornes
RCS : 428 845 051
Le Greffier

AL58399510

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DISTRIBUTION AUX COMITES
7 Bis, boulevard de la République
58000 Nevers
RCS : 433 352 010

AL58399511

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GATELCHOL.COM
6, place Saint Cyr
58410 Entrains sur Nohain
RCS : 488 043 449
Le Greffier

AL58399512

Par jugement en date du 19/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
H.I.J.R (SARL)
La Vigne
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS : 332 845 379
Le Greffier

AL58399513

durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL58399515

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 08/08/2012, Monsieur Claude Marie Maurice **Thiébaud**, technicien de service après vente (auto-entrepreneur), époux de Madame Renée Jeanne Gabrielle **Ravez**, demeurant à Colmery (58350) , Les Godards du Haut , afin de bénéficier des dispositions de l'article L 526-1 du Code de Commerce, a déclaré insaisissable ses droits sur sa résidence principale, située à Colmery(58350), Les Godards du Haut
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58399505

MODIFICATION DE CAPITAL

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TGM DIFFUSION

SARL au capital de 35.000 euros
Siège social : 6 Ave du Général de Gaulle
Lotissement Espace 7
58640 Varennes Vauzelles
478 480 080 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2012, a décidé de porter le capital social de 15.000 € à 35.000 €.
Pour avis, le gérant, M. GUALDI

AL58399504

NON DISSOLUTION

THEATRE DU RISORIUS

Scop SARL à capital variable
Siège social : Domaine de Moiry
Saint-Parize-Le-Châtel
58 490 Saint-Parize-Le-Châtel
Siret 349 299768000 37

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2012 , l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Scop à responsabilité limitée THEATRE DU RISORIUS, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société par application de l'article L 223 - 42 du Code du Commerce.
Le Gérant

AL58399498

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL RENOV' ARQUINOISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 47 bis route de Neuvy
58310 Arquian
RCS Nevers 515 346 187

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SARL RENOV' ARQUINOISE a décidé de transférer le siège social du 62 route de Neuvy, 58310 Arquian au 47 bis route de Neuvy (58310) Arquian à compter du 1er juillet 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La **Gérance**

AL58399483

CESSION

Société civile professionnelle
Joël Gauthier et Emmanuel Clerget
La Charité sur Loire (58402)

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, le 15 septembre 2012, enregistré à Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 19 septembre 2012, bordereau n° 2012/1 333, case n° 1, extrait 2818,
La société Bosco, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à Saint Péreuse (58110), lieu-dit Le Bourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000) et inscrite au SIREN sous le numéro 443516596,
A cédé à :
Madame Marie-Madeleine Bongard, restauratrice, demeurant à Saint Péreuse (58110), lieu-dit Le Bourg, épousé de Monsieur Joël, Marie, Didier Grobost.
Un fonds de commerce de restaurant, confiserie, souvenirs, plats et vins à emporter, lui appartenant, exploité à Saint Péreuse (58110), Lieu-dit Le Bourg, objet d'une immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 443516596, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds connu sous l'enseigne «LA MADONETTE».
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 septembre 2012.
Prix : douze mille euros (12 000,00 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour deux mille six cent quatre vingt cinq euros (2 685.00 euros), et au matériel et mobilier commercial pour neuf mille trois cent quinze euros (9 315.00 euros).
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Aurélie Lecaudey, mandataire judiciaire à Nevers (Nièvre), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Me Emmanuel Clerget, notaire

AL58399514

VENTE

SCP Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître THEVENY , Notaire, le 31/08/2012, enregistré à NEVERS le 13/09/2012, Bord n°2012/1304 case n°1 ext: 2777
La Société dénommée SARL BETTY MOD, au capital de 7700 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire(58200), 41 Rue Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 438613655 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
A VENDU à
La Société dénommée MAGUY, société à responsabilité limitée au capital de 10000 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire(58200), 35 rue Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 753097310 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Un fonds de commerce de achat, vente de vêtements filles et garçons, accessoires, petite maroquinerie exploité à Cosne sur Loire 35 Rue Saint Jacques, lui appartenant, connu sous le nom commercial ANN SO, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 438613655.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 68.818€
L'entrée en jouissance est fixée au 31/08/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître THEVENY, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL58399488

SCP Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître THEVENY , Notaire, le 31/08/2012, enregistré à Nevers le 13/09/2012, Bord n°2012/1304 case n°2 ext: 2780
La Société dénommée SARL BETTY MOD, Société à responsabilité limitée au capital de 7700 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (58200), 41 Rue Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 438613655 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
A VENDU A
La Société dénommée MAGUY, société à responsabilité limitée au capital de 10000 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (58200), 35 rue Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 753097310 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Un fonds de commerce de
confection, prêt à porter et accessoires, vêtements exploité à Cosne sur Loire, Espace Saint Jacques 41 Rue Saint Jacques, lui appartenant, connu sous le nom commercial BETTY MOD, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 438613655.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 81.182 €
L'entrée en jouissance est fixée au 31/08/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître THEVENY, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL58399490

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 7 septembre 2012, enregistré à Nevers le 19 septembre 2012 bord n° 2012/1332 Case n° 1,
Mr Graindorge Lionel, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 18 rue Général de Gaulle,
a vendu à :
Mme Marques DA silva Ana dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 34 rue de Veaugues,
Un fonds de commerce de restaurant, plat à emporter exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 18 rue du Général de Gaulle, lui appartenant connu sous le nom commercial restaurant «Au Grain d'Orge», et pour lequel Mr Graindorge est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 379 692 635.
Moyennant le prix ppal de 40.000 Euros.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
L'entrée en jouissance a été fixée au 7 Septembre 2012.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 Jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me Christophe THEVENY, Notaire.

AL58399497

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

ROSI DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : route de Montargis- 89300 Joigny
538 851 387 RCS Sens

Procès verbal de l'AGE du 13/09/2012 : modification de la dénomination sociale.
En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : La dénomination de la société est : ROSI DISTRIBUTION
Nouvelle mention :La dénomination de la société est ROSI
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89399578

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence Paget, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Chéroy(Yonne), 16, rue de la République, le 18 septembre 2012, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Michel Gilbert Raymond Pautrat, retraité, et Madame Jacqueline Andrée Grospiron, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Egriselles le Bocage(89500), 10 rue du Moulin Lieudit «Brassy»,
Nés savoir :
Monsieur Pautrat à Saint Pierre les Nemours (77140) le 16 avril 1940,
Madame Grospiron à Nemours (77140) le 21 janvier 1944,
Mariés à la mairie de Saint Pierre les Nemours (77140) le 4 avril 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89399565

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18/07/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: MANDARIN GARDEN
Capital : 8 000 , divisé en 800 parts de 10 €.
Siège social : 1, rue de Paris 89100 Saint-Denis-les-Sens
Objet: Acquisition, exploitation de tous fonds de commerce de restaurant.
Durée : 99 ans.
Gérante : Madame Liumei Mei, demeurant à Courcouronnes (91080), 1 Allée John Ford.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89399523

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :BP CONSEILS
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 23 rue de la porte d'Auxerre, 89800 Beine
Objet : la société a pour objet, l'activité de la gestion, la détention, la prise et/ou la cession de participations, par quelque moyen que ce soit, dans toute société ou groupement et toute opération d'investissement dans toute société ou groupement,
Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location ou location-gérance de tous autres biens et autres droits ;
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature.
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 euros
Gérance : M. Henry, Bruno Pfyffer d'Altishofen, demeurant 3 A Bd. Eugène Spuller à Dijon (21000).
Marié sous le régime de la séparation de biens avec donation au dernier vivant le 03 août 1977, né le 10 mars 1955 à Dijon (21000).
Immatriculation : au RCS de Auxerre.
Pour avis

AL89399555

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée CLARADIS au capital de 100 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 9, rue Fécauderie, ayant pour objet l'achat et la vente en gros, demi-gros et au détail d'équipements, articles, produits et accessoires neuf et d'occasion dans le domaine de la sécurité et du paramilitaire et des surplus militaires, négoce par habilitation auprès des services des armées, vente de vêtements et matériel paint-ball, airsoft, pêche, chasse, vente à poste fixe et an ambulant sur foires, marchés et salons, dont le gérant est M. Christophe Célérier demeurant à Auxerre (89) 9, Place des Cordeliers.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL89399568

Avis est donné de la constitution d'une Société civile présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société civile d'exploitation agricole
Dénomination: S.C.E.A. LES ROUILLONS
Siège social : 1, Rue du Bois Bidart lieu dit les Rouillons, 89150 Fouchères
Objet :l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.3111-1 du Code rural, ainsi que toute activité civile qui lui demeurerait accessoire.
Il en est ainsi de l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Durée : 99 années
Capital: 5 000 euros
Apports en numéraire : 5 000 euros
Gérance : Mademoiselle Fanny Lelièvre, 1, rue du Bois Bidart, lieu dit Les Rouillons - 89150 Fouchères
Cessions de parts : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable donné par une décision collective extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis,

AL89399571

Avis de constitution de la société commerciale (Conformément à l'article 285 du décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)
Dénomination : Prod'Action Conseil Industriel
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1000€
Siège social : 1, Rue du Puits de la Chaine/ 89100 Sens
Objet : Réalisation de conseils en ingénierie, stratégie et organisation, ainsi que de formations pour des sociétés du secteur industriel ou bien en tant que sous-traitant pour des sociétés de conseil ayant le même domaine de compétence.
Gérant : Régis Buisson, demeurant, 1 rue du Puits de la Chaine, à Sens (89100)
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89399465

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MT PIZZA
Siège social : 27 avenue du General Leclerc, 89140 Pont-sur-Yonne
Forme : SARL
Nom commercial : pizza du vieux pont
Capital : 8000 €
Objet social : Restauration rapide type pizzeria à consommer sur place, à emporter ou en livraison.
Gérance : Monsieur Thierry Norblin, 26 rue Saint Edmée, 89140 Sergines
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89399575

Aux termes d'un acte SSP, en date du 11/09/2012, il a été constitueé une SCI.
Dénomination : SCI BOISSERIE JULIEN ET CAROLINE.
Sigle : SCI BJC.
Capital : 100 euros.
Siège : 21 Rue de Bruneau les Chollets, 89100 Nailly.
Objet : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Durée : 99 ans. GeÃÅrance : Mr Boisserie Julien, 21 21 Rue de Bruneau les Chollets, 89100 Nailly Mme Boisserie Caroline, 21 21

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHEVANNES, terre et bâtiments d'exploitation
82 a 40 ca - La vallee des creux fosses: ZO-84

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15 octobre 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89399472

Rue de Bruneau les Chollets, 89100 Nailly
Cession de parts sociales : Cession libre entre associeés.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89399576

RECTIFICATIF

SARL MOREL

Capital social : 3 000 euros
39 rue Georges Clémenceau
89600 Saint Florentin

Dans l'annonce légale parue le 14/09/2012, il faut lire : immatriculation au RCS d'Auxerre, au lieu de : immatriculation au RCS de Troyes.
Pour avis

AL89399558

ADDITIF

LE LOGIS DE MELUSINE

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
36 rue Chaudot, Le tholon 4 - 89300 Joigny
504 633 272 RCS de Sens

L'AGE du 31/08/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 10 rue Mozart, 21470 Brazey-en-Plaine, à compter du 01/09/2012
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL89399570

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE LA VANNE

Société en liquidation
N° d'agrément: 89-498
N° d'immatriculation au RCS: 411 726 870
Siège social: chez Stéphane Slézack, 103 Grande Rue 89190 Les Clérimois

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 septembre 2012 à la Mairie des Clérimois a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 14 septembre 2012 et désigné aux fonctions de liquidateurs:
M. Stéphane Slézack demeurant 103 Grande Rue 89190 Les Clérimois et M. Edmond Révellat demeurant 19 Grande Rue 89190 Les Clérimois, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Stéphane Slézack, 103 Grande Rue 89190 Les Clérimois, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis
Les liquidateurs

AL89399500

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 septembre 2012 de la société AC IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 40 Avenue de la Puisaye 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 530796879 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme. Marie-Françoise Auffray, demeurant 19 Chemin d'Endre 83490 Le Muy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 19 Chemin d'Endre 83490 Le Muy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89399529

LE SOULIER D'ADRIEN

SARL en liquidation
au capital de 5 000 euros
41 Rue de La République - 89100 Sens
491 752 887 RCS Sens

Suivant décision du 31/08/2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Gérard MEYER, demeurant 28 rue du Pont de Bruant 89100 Sens, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 41 Rue de la République 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89399559

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI AUXERRE PLATEFORME

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège Social : 3, avenue Jean Moulin
89000 Auxerre
525 338 901 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 juillet 2012, il a été constaté l'augmentation de capital d'une somme de 112 euros par création de parts nouvelles. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital est désormais fixé à la somme de 1 112 euros divisé en 1 112 parts sociales de 1 €.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre

AL89399572

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à TerresdeBourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à TerresdeBourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

LEA METAL INDUSTRIES SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social: 3 rue du Quenou, Zone Industrielle, 89380 Appoigny
RCS Auxerre 532 813 250(2011B00156)

Avis d'augmentation de capital
Il résulte du procès,àiverbal de L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 septembre 2012 que le capital de la société par Actions simplifiée LEA Métal Industries SAS a été augmenté d'Euros 42.850 par émission de 4.285 actions nouvelles de catégorie A , Ordinaires. Les statuts sont modifiés en conséquence comme suit:»AGE -14/09/2012
Montant du capital (Euros): 142.850 Catégorie A» Actions ordinaires
Pour avis Philippe Gueit, Président

AL89399574

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL PRECY COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : La Chaume Bonjuan
89200 Magny
RCS Auxerre 508 697 000

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89399550

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2012, l'associé unique de la société MASSE, société à responsabilité limitée au capital de 7500 euros ayant son siège social 68 Route Nationale 151 89580 Gy l'Evêque, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°490734472 à décider de le transférer au 6 Rue des Bleuets 89290 Venoy et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89399398

FRANCE NEARSHORE

SC au capital de 800 €
Siège social :
36 rue Chaudot, Le tholon 4, 89300 Joigny
490 555 968 RCS de Sens

L'AGE du 31/08/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 10 rue MOZART, 21470 Brazey-en-Plaine, à compter du 01/09/2012
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL89399569

NOMINATION

Dénomination :SASU GEBAT CONSTRUCTIONS
Forme : SASU au capital de 170.000 €
Siège social : La Maisonnière, 89380 Appoigny
422 791 137 RCS Auxerre
L'associé unique a en date du 18 août 2012 confirmé la décision lors de la réunion du 31 août 2011 de nommer la société HD AUDIT, 18 rue Porte Noël, 89800 Chablis aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant.
Le président.

AL89399547

POURSUITE D'ACTIVITÉ

POLVECHE DIAG CONSULTANT

SARL unipersonnelle
au capital de 10.000 euros
Siège social : 2 Bis, La Tour Coulon
89000 Auxerre
R.C.S Auxerre B 531 124 105

Le 20.09.2012, l'associé unique a décidé en application de l'article L.223-42 du code de commerce de poursuivre l'activité sociale malgré des pertes supérieures à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL89399577

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée par décision du Tribunal de Grande Instance de Sens en date du 01/08/2012, curateur de la succession de Mme Patricia Debret célibataire, décédée le 09/09/2011 à Sens, référence 12-4814
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de M. Michel René Wattelier veuf, décédé le 12/04/2011 à Auxerre, référence 12-4483
déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 07/10/2012.

AL89399573

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC COVA

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital social de 95 981,90 euros
L'Epinoy
89130 Leugny
RCS Auxerre n° 327 396 727

Lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2012, M. Aurélien Desnoyers, demeurant Chemin des Lames, 89130 Leugny a été nommé aux fonctions de co-gérant.
Pour avis, le gérant

AL89399579

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Société ARCHIBALD

Résidence
Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
GALLET Valérie
Liquidation Judiciaire du 06/01/2009
9 chemin des Marronniers
89100 Saint Martin du Tertre
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89399560

Au titre de la procédure suivante :
EDEN'S EURL
Liquidation Judiciaire du 07/02/2012
Rue de la Gaillarde ,Ài Immeuble Espace Cristal 89100 Saint Clément
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89399561

Au titre de la procédure suivante :
RAPIDO PIZZA SARL
Redressement judiciaire du 02/11/2010
Liquidation Judiciaire du 03/05/2011
17, grande Rue 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

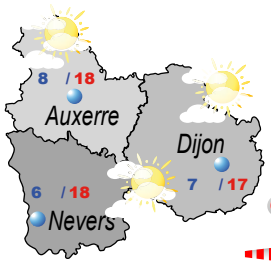
AL89399562

Au titre de la procédure suivante :
ALLIX SARL
Liquidation Judiciaire du 04/10/2011
'LE BOGART'S' 19, rue du Général Allix 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89399563

▶Prévisions **météo** du 28 septembre au 04 octobre

Vendredi 28 Septembre



Ciel voilé
Le soleil sera présent mais dans un ciel voilé. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Venceslas
Soleil : 07:59 - 19:51
Lune : 18:46 - 06:14

Samedi 29 Septembre



Mitigé
Ce samedi sera partagé entre de belles éclaircies et quelques averses. Les températures seront en hausse en matinée.

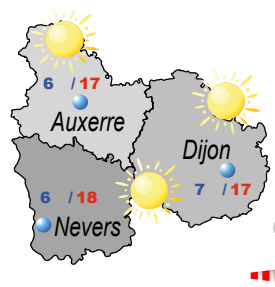
T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Michel
Soleil : 08:00 - 19:49
Lune : 19:12 - 07:19

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 30 Septembre



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Jérôme
Soleil : 08:02 - 19:47
Lune : 19:38 - 08:22

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Octobre :

De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 6 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Octobre :

Quelques précipitations et de timides éclaircies pour cette période.

Vents : Sud-Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 13 à 16 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

		4			7	3		
					3		6	8
9	3			1				2
		9					4	
4	6						1	3
	8					5		
3				4			2	7
7	9		3					
		6	2			9		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	7	2	3	9	4	6	8	1
8	3	9	6	2	1	5	4	7
4	1	6	5	7	8	2	3	9
9	5	7	8	3	2	4	1	6
2	8	1	4	6	7	3	9	5
6	4	3	1	5	9	8	7	2
7	9	5	2	4	3	1	6	8
3	2	8	9	1	6	7	5	4
1	6	4	7	8	5	9	2	3

▶**Télévision** Sélection du 15 au 21 septembre

Samedi 29

TF1
20.50 Génération 80. Divertissement présenté par Liane Foly et Nikos Aliagas, avec Lio, Début de Soirée, François Feldman, Desireless, Jean-Luc Lahaye, etc.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Hier encore. Divertissement présenté par A. Sublet, avec Charles Aznavour, Garou, Bénabar, Serge Lama, Chimène Badi, Jenifer, Patricia Kaas, Carla Bruni, Thomas Dutronc, Laurent Gerra, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Eaux troubles», «La mort n'oublie personne» ★★. Série avec Jérôme Anger, Yvon Back. *Excellent et très bien interprété.*
22.30 Adresse inconnue «Retour de flammes». Série avec David Brécourt, Raphaëlle Agogué.
23.50 Appassionata «Promenade musicale à Lisbonne».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La ruée vers l'or». Documentaire.
22.40 On Jack's road «Sur les traces de Jack Kerouac».

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série avec Matt Bomer.

CANAL +
20.30 Rugby «Toulouse/Toulon».

Dimanche 30

TF1
20.50 Very bad trip ★★. Comédie (2009) de Tod Phillips, avec Bradley Cooper, Zach Galifianakis (1h30) ⓾. *Hilarant, mais très vulgaire.*
22.40 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 The ghost writer ★★★. Thriller (2009) de Roman Polanski, d'après Robert Harris, avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall (2h03) ⓾. (voir Sélection)
22.50 Faites entrer l'accusé «L'étrange disparition de Nadine Chabert».

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.25 La chaleur du sein. Comédie en NB (1938) de Jean Boyer, avec Michel Simon, Arletty (1h20).

ARTE
20.40 Monsieur Hire ★★. Drame (1989) de P. Leconte, avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire (1h20). *Remarquable, mais trouble.*
22.00 Sandrine Bonnaire, actrice de sa vie ★★. *Un beau portrait.*
23.00 La mouche espagnole. Théâtre de Franz Arnold et E. Bach.

M6
20.50 Capital «Dépenses cachées : Comment déjouer les pièges ?...».
22.45 Enquête exclusive «Attention poids lourds...». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lyon/Bordeaux».

Lundi 1er

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Yasmina». Téléfilm avec Mimie Mathy, Nailia Harzoune.
22.40 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «L'art de voler», «L'escroc au cœur tendre», «L'auteur qui m'aimait» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Plein d'humour.*
22.55 Un œil sur la planète «À quoi joue le Qatar ?». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.

FRANCE 3
20.45 300 chœurs pour + de vie. Divertissement présenté par Michel Drucker et Cyril Féraud, avec Bernadette Chirac, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, les Petits Chanteurs d'Asnières, les Marins d'Iroise, les Chœurs de l'Armée rouge, Garou, Patricia Kaas, Shy'm, Hélène Ségara, Serge Lama, etc.
23.35 Drancy 1941-1944 «Un camp aux portes de Paris».

ARTE
20.50 Little Big Man ★★★. Comédie dramatique (1962) de Arthur Penn, avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway (2h14). *Remarquable.*
23.05 The spiral (5/5). Série.

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine.

CANAL +
20.55 Engrenages (9 et 10/12) ★★. Série ⓬. *Haletant.*

Mardi 2

TF1
20.50 Mentalist : «Sous couverture», «Les fans, et les autres…», «Aventure sans lendemain» ★★. Série avec Simon Baker. *Inégal.*
23.15 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Rendez-vous en terre inconnue «Sylvie Testud chez les Gorane» ★★★. Magazine présenté par Frédéric Lopez. (voir Sélection)
22.25 Retour en terre inconnue.
23.25 Infrarouge «Beautés volées, l'affaire Maure». Documentaire.
00.40 La vie de château ★★★. Comédie en NB (1966) de J.-P. Rappeneau, avec Philippe Noiret, Catherine Deneuve (1h35). *Éblouissant.*

FRANCE 3
20.45 Louis la brocante «Louis joue les experts» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Noire finance ★★. *Passionnant, mais ardu.*
23.10 Le vrai pouvoir du Vatican ★★★. (voir Sélection)

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine.
23.00 Maison à vendre.

CANAL +
20.55 L'exercice de l'État ★★★. Drame (2011) de Pierre Schoeller, avec Olivier Gourmet, Michel Blanc (1h48) ⓾. *Très brillant.*

Mercredi 3

TF1
20.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 La disparition ★★. Téléfilm avec Thierry Godard, Yannick Choirat, Géraldine Pailhas, Alix Poisson (1h37). (voir Sélection)
22.25 Un jour, un destin «Bernadette Chirac». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.45 Le grand tour ★★. Magazine de Patrick de Carolis, avec Hiroshi Hirata, Julie Dreyfus, Ruggero Raimondi, etc. *Un superbe voyage.*
23.20 L'ombre d'un doute «Napoléon était-il franc-maçon ?».

ARTE
20.50 Les disparues ★★. Western (2003) de Ron Howard, avec Tommy Lee Jones, Cate Blanchett (2h13). *Superbe, mais inégal.*
23.00 Musique classique et guerre froide «Les musiciens en RDA». Documentaire.
23.55 Still walking ★★. Drame en VO (2008) de Kore-Eda Hirokazu (1h55). *Subtil et poignant.*

M6
20.50 Desperate housewives (6 et 7/23) ★★. Série. *Excellent.*
22.30 Belle toute nue. Magazine.

CANAL +
20.45 Champions League «FC Porto/PSG ou Schalke 04/Montpellier».

Jeudi 4

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton, Sébastien Demorand, Christelle Brua et Olivier Nasti.
23.10 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Marché de la location : La loi du plus fort», «Le scandale des dépassements d'honoraires», «Les petits travailleurs de Naples». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Impôts : Quand les riches se rebellent». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Soirée spéciale Yvan Attal
20.45 Rapt ★★. Drame (2008) de Lucas Belvaux, avec Yvan Attal, Anne Consigny, André Marcon (2h01) ⓾. *Un drame poignant.*
23.30 Les patriotes ★★. Espionnage (1994) de Éric Rochant, avec Yvan Attal, Yossi Banai, Sandrine Kiberlain (2h17). *Très bien fait.*

ARTE
20.50 Les Tudors (9 et 10/10) ★★★. Série ⓬. *Passionnant.*
22.40 Voyage au cœur du LSD.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Homeland (8 et 9/13) ★★. Série avec Claire Danes ⓾. *Excellent.*

Vendredi 5

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Poker vengeur», «Best-seller», «L'épouse de ses rêves». Série avec David Caruso, Emily Procter ⓾.
23.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur, avec Florence Foresti, Dany Boom, Shy'm, J. Commandeur, Ary Abittan, F.-X. Demaison, etc.

FRANCE 2
20.45 Caïn : «Jalousie», «Justices» ★★. Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme ⓾. *Excellent et plein d'humour.*
22.40 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint.
00.25 Taratata «Muse».

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Histoires de bout du monde». Magazine.

ARTE
20.50 Clara s'en va mourir ★★. Téléfilm avec Jeanne Balibar, Alex Tacchino (1h39). *Ce plaidoyer militant en faveur du suicide assisté est très bien fait, mais sinistre.*
22.30 Formentera. Téléfilm en VO avec Sabine Timoteo (1h30).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 The artist ★★★. Drame muet et en NB (2011) de Michel Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo (1h37). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

The ghost writer - Adam Lang, ancien Premier ministre britannique, écrit ses Mémoires avec un nègre. Mais celui-ci est retrouvé noyé, et l'éditeur doit le remplacer au plus vite. Un nouveau nègre est embauché. Pendant ce temps, Adam Lang. est poursuivi par le TPI pour complicité de crimes de guerre en Irak. Avec comme principal décor une île austère et pluvieuse, Roman Polanski filme son héros dans une situation d'enfermement qui rappelle ses meilleurs films. Le Premier ministre fait penser à Tony Blair, car Pierce Brosnan en possède l'élégance décontractée et le sourire manipulateur. Mais le plus important, c'est la beauté de la mise en scène, élégante et sobre, la qualité du suspense et l'art avec lequel le cinéaste égare le spectateur. Ewan McGregor est impeccable en écrivain perdu dans le panier de crabes de la politique, et Pierce Brosnan, est épatant de séduction et de rouerie. ***Dimanche 30, sur France 2, à 20h45.***

Rendez-vous en terre inconnue «Sylvie Testud ches les Gorane» - À l'est du Tchad, vivent les Gorane, des nomades. Ce magnifique épisode se déroule devant les paysages somptueux du désert. Sylvie Testud ponctue les étapes de sa rencontre avec les Gorane de réflexions judicieuses et malicieuses. Avec finesse, elle observe, écoute et comprend les femmes qui lui racontent leur vie dans cette tribu qui prône la solidarité et le courage. ***Mardi 2, sur France 2, à 20h45.***

Le vrai pouvoir du Vatican - Ce documentaire, réalisé à partir d'archives et de témoignages, montre comment le plus petit État du monde a cherché à protéger ses fidèles face aux totalitarismes. Le réalisateur a voulu traiter toute l'action souterraine et méconnue de l'Église, en particulier le long travail de sape de Paul VI et surtout de Jean-Paul II contre le communisme. C'est très intéressant et parfaitement documenté. ***Mardi 2, sur Arte, à 23h10.***

La disparition - Betty a disparu un matin, après avoir dormi dans le salon. Nul ne sait ce qui lui est arrivé, mais la police soupçonne son mari. Écrite et réalisée par Jean-Xavier de Lestrade, l'auteur du remarquable «Un coupable idéal», cette œuvre se distingue par l'intelligence de son scénario, la qualité de sa mise en scène et la finesse de son interprétation. Le suspense devient de plus en plus prenant et la fin ouverte est très réussie. ***Mercredi 3, sur France 2, à 20h45.***

The artist - À Hollywood, dans les années 20, George Valentin est une star. Avec ce film muet, en noir et blanc et tourné à Hollywood, Michel Hazanavicius a réussi un petit bijou d'émotion. Car le cinéaste signe un magnifiquee hommage au cinéma et aux comédiens. Il y a de nombreux clins d'œil cinématographiques dans cette jolie histoire d'amour,. Jean Dujardin et Bérénice Bejo illuminent cette œuvre délicate et superbe, couverte de prix. ***Vendredi 5, sur Canal +, à 20h55.***

Les écoles supérieures et les centres de formation nouent des partenariats, construisent des réseaux, pour se frayer une place à l'international.

Les écoles s'ouvrent à l'international

Étendre son rayonnement à l'international est devenu un enjeu majeur pour les écoles supérieures et les centres de formation. Certains établissements nouent des partenariats avec des universités étrangères, par exemple en Chine pour l'ESC Dijon. D'autres établissements, comme le CFPPA de Beaune, construisent des réseaux, développent des expertises agricoles pour des sociétés étrangères (mise en place d'un plan de formation de personnels dans une société viticole malgache), créent des formations en sommellerie, en tonnellerie en Afrique du Sud (action d'ingénierie). L'échange de savoir-faire, le transfert de compétences sont devenus monnaie courante dans la filière. « *La formation est un levier économique et culturel à la fois parmi d'autres. La coopération internationale s'inscrit dans les missions de l'enseignement agricole. Elle a pour but de donner une dimension internationale aux enseignements - par exemple par l'intégration dans les programmes aux formateurs, aux équipes de recherche et aux cursus des élèves, apprentis ou étudiants.* » Elisabeth Vuitteney est responsable des formations au CFPPA de Beaune, un établissement public rattaché au lycée viticole de Beaune. Elle met en route pour 2012 un programme pédagogique conjoint avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la France et l'Autriche. Ce programme pédagogique pour la gestion et l'exploitation agricole et viticole se situe à un niveau d'enseignement master. « *Notre stratégie est de poursuivre le développement des programmes européens soit via la formation de stagiaires, soit via le travail pédagogique avec les outils actuels. Nous développons des travaux de collaboration sur l'ingénierie de formation. Le centre est aussi très impliqué dans la coopération bilatérale décentralisée avec l'Afrique du Sud, le Chili grâce à l'appui du conseil régional de Bourgogne* », explique Florence Zito, chargée des relations internationales au centre de formation du lycée viticole de Beaune. Le dynamisme et la notoriété du centre ne date pas d'aujourd'hui. Depuis 10 ans, il accueille 3 à 4 Chinois par an qui veulent se former aux métiers de la sommellerie, de la production en vin et de la vinification. « *La demande chinoise en sommellerie et en commerce du vin est forte et régulière depuis que l'on a démarré ce programme. Elle est aussi exigeante. Les cours sont en langue française. On a aussi formé des étudiants chinois qui sont repartis en Chine pour travailler dans le secteur commercial ou de la production tout simplement pour s'installer comme vigneron. Nous pouvons proposer des stages en Chine car nous entretenons des relations avec ce pays qui ne passent pas par des structures officielles* », assure Elisabeth Vuitteney, responsable des formations. Un intervenant du lycée viticole et du CFPPA se rend 2 fois par an en Chine pour suivre un domaine viticole, apporter ses conseils de spécialiste, son regard de professionnel dans le suivi technique, la taille des vignes, la vinification, l'œnologie. Les relations avec les domaines viticoles chinois privés sont devenues plus fréquentes et plus diversifiées : échanges techniques, conseils en vinification, formation.


PIERRE-LOUIS BERGER

Les écoles et centres de formation multiplient échanges et partenariats.

Échanges

Cette internationalisation passe aussi par des voyages d'études et de conseils de techniciens qui encadrent à l'étranger.

APPRENDRE A TRAVAILLER AVEC LES CHINOIS

Avec ses 1 000 étudiants dont 600 élèves ingénieurs et 400 auditeurs en master spécialisé, l'Agro sup de Dijon (école d'ingénieurs en agronomie et sciences des aliments) fait figure de poids lourd dans cette filière. L'école propose des masters spécialisés en connaissance et commercialisation internationale des vins (bac+ 6). L'Agrosup Dijon accueille, depuis 2007, 1 à 2 Chinois par an. Ces derniers étudient le français pendant un an en France et cherchent des formations professionnelles en master. L'école retient un candidat sur trois et doit répondre à des demandes très fortes dans le secteur du vin. « *Apprendre à travailler avec les Chinois sera incontournable dans les prochaines années. Nos stages pour étudiants chinois sont des stages de préparation d'export du vin vers la Chine. Certains stagiaires chinois restent pendant toute la durée de leur stage en France. D'autres passent la durée de leur stage en France et suivent des salons viticoles en Chine. Notre formation master spécialisé accueille 40 % d'étudiants étrangers, soit 15 étudiants par an* », assure Georges Giraud, professeur à l'Agrosup de Dijon. Les étudiants étrangers qui suivent cette formation en alternance en entreprise viticole, de négoce sont assurés de trouver un emploi dans l'entreprise où ils ont suivi leurs stages. Le transfert de compétences est un autre point fort du centre de formation professionnelle forestière de Châteauneuf-du-Rhône. Depuis 20 ans, le centre de formation développe des missions, des expériences à l'étranger. Ses missions de formations et expertises sur les techniques forestières sont reconnues au Maroc, en Afrique noire, dont le Congo, et en Europe. Récemment, le centre a décroché un chantier dans une ville chinoise, à Shanghai (voir article ci-dessous).

PIERRE-LOUIS BERGER

SE POSITIONNER COMME EXPERT

Les alliances avec des villes, des universités, sont parfois un excellent sésame pour faire une entrée dans un pays étranger. L'École supérieure du commerce de Dijon (ESC Dijon), rattachée à la CCI de Bourgogne, a noué des partenariats avec 4 universités chinoises et une de Hong Kong. Ces accords concernent des formations dans le management du vin. Face à une concurrence plus rude, l'École supérieure du commerce de Dijon se positionne sur l'expertise. « *On cherche à devenir une institution de référence en Asie et à l'international dans le management du vin* », précise Julien Hannoun. **P.-L. B.**


PIERRE-LOUIS BERGER

CHATEAUNEUF-DU-RHONE

Une étroite collaboration avec la ville de Shanghai


PIERRE-LOUIS BERGER

Le centre de formation professionnelle forestière de Châteauneuf-du-Rhône collabore depuis quelques années avec le bureau du paysage de la ville de Shanghai en Chine. « *Nous avons été retenus par la région Rhône-Alpes pour mener des missions entre la région et la ville de Shanghai, dont une mission consacrée à l'animation d'un module espace vert à l'exposition universelle de Shanghai en 2011. Suite à cette exposition, nous avons noué de nouveaux contacts avec des collectivités chinoises dont celle de la ville de Shanghai* », assure Claire Prunier, responsable de la formation continue au centre de formation. Au mois de mai, un des formateurs, Jean-François Leguil, formateur référent pour la taille et les soins des arbres, a passé dix jours à Shanghai afin de former huit employés du Bureau de paysage à la sécurité dans les techniques de grimper et de déplacement dans les arbres. Sur place, le formateur français a suivi des encadrants d'équipes d'élagueurs de Shanghai. La ville de Shanghai compte 400 élagueurs. Cette nouvelle mission a donné entière satisfaction à la ville de Shanghai. Le centre de formation espère décrocher de futures missions dans deux autres villes chinoises. **P.-L. B.**